

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

70 centimes

QUOTIDIEN NEUCHÂTELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration ☎ (039) 21 11 35
Rédaction

Chef de file des dissidents soviétiques

Sakharov déchu de tous ses titres

Selon certaines rumeurs, l'illustre savant aurait été arrêté

Andrei Sakharov, prix Nobel de la paix et chef de file des dissidents soviétiques, a été déchu hier de tous ses titres.

L'agence Tass a publié un communiqué dans lequel il est précisé que « le presidium du Soviet suprême a déchu Andreï Sakharov du titre de héros du travail socialiste et de toutes ses décorations nationales, et que le Conseil des ministres de l'URSS lui a retiré les titres de lauréat du Prix de l'URSS, qui lui ont été décernés ».

L'agence a ajouté que cette mesure avait été prise à cause des « activités subversives » du physicien contestataire.

Mais il est possible que les autorités soviétiques soient allées plus loin qu'une simple mesure de déchéance. Des rumeurs indiquant que le physicien avait été arrêté circulaient hier soir, tandis qu'à Paris d'autres rumeurs faisaient état de l'arrivée imminente de Sakharov dans la capitale française.



M. Sakharov. (bélino AP)

LA FEMME DU PRIX NOBEL SOUS LES VEROUS

A Moscou, des dissidents ont affirmé à l'Associated Press que Sakharov avait été arrêté hier. L'un d'entre eux a même affirmé que la femme du prix Nobel, la dissidente Yelena Bonner, allait bientôt être arrêtée à son tour.

Parallèlement, des policiers en civil postés devant l'appartement d'Andreï Sakharov auraient dit à des journalistes occidentaux d'« aller à Cheremetievo », l'aéroport international de Moscou. Cette information a immédiatement déclenché des rumeurs sur l'éventuelle expulsion en Occident du dissident. Mais on ignore où il se trouve, et personne ne l'a vu à l'aéroport de Moscou.

UNE RÉPONSE A M. CARTER ?

Les dissidents et les observateurs soviétiques pensent que les sanctions prises contre Andreï Sakharov constituent une réponse directe du Kremlin à la campagne antisoviétique lancée par le président Carter.

L'un des premiers gestes de ce

dernier à son arrivée à la Maison-Blanche avait été d'envoyer une lettre de soutien à Sakharov.

RÉACTIONS

Les sanctions prises contre le prix Nobel de la paix ont déjà provoqué des réactions de condamnation ou d'indignation.

Le vice-président du Comité Nobel norvégien, M. Aarvik, s'est déclaré « profondément choqué » par les mesures prises contre le physicien contestataire. « Il s'agit d'une nouvelle démonstration de la manière dont l'URSS néglige complètement l'opinion mondiale, tout comme elle l'a fait après son invasion en Afghanistan », a-t-il dit.

En France, le secrétariat international du parti socialiste a estimé que les décisions prises contre Sakharov montraient que « soixante-deux ans après la Révolution d'octobre, les dirigeants soviétiques ne parvenaient pas à accepter l'expression d'opinions et d'expressions différentes ».

Au parti communiste, on ne pouvait joindre hier soir le service de presse. Auparavant, M. Gremetz, membre du bureau politique, avait déclaré que son parti attendait d'avoir des « informations sérieuses et confirmées » sur cette affaire.

UN PHYSICIEN ÉMINENT

Andreï Sakharov est l'un des physiciens les plus éminents d'Union soviétique. Il a joué un grand rôle dans la mise au point de la bombe « H » soviétique. A partir de 1966, il est devenu de plus en plus critique face à la politique nucléaire soviétique et s'est peu à peu intégré au mouvement dissident.

Lauréat du prix Nobel de la paix en 1975, il a lancé un appel au boycott des Jeux olympiques de Moscou il y a sept mois, bien avant l'intervention de l'Armée rouge en Afghanistan. (ap)

Limogeage au Kremlin

Un ministre lié à M. Kossyguine écarté du pouvoir

M. Kirilline a été « relevé de ses fonctions » de vice-président du Conseil des ministres et de président de l'important comité d'Etat pour la science et la technologie, « à sa demande », selon un communiqué d'un paragraphe diffusé hier par l'agence Tass.

Cependant, de l'avis de diplomates occidentaux, ce départ serait dû au fait que le comité d'Etat que dirigeait M. Kirilline ne répondait pas aux exigences fixées par le Politburo.

AUTOCRITIQUE

Lors de la dernière session du Plenum du comité central du parti, le président Brejnev avait en effet critiqué et cité nommément un certain nombre de responsables de départements. M. Kirilline ne figurait pas sur cette liste, mais son organisme avait été dénoncé. D'autre part, M. Kirilline avait fait son autocritique dans un article daté du 15 septembre dernier, et ces deux événements prouvent, selon les

milieux diplomatiques occidentaux, que le vice-président du Conseil des ministres a bien été limogé.

► Suite en dernière page



M. Kirilline. (bélino AP)

Jeux olympiques et invasion soviétique de l'Afghanistan

VALSE - HÉSITATION EUROPÉENNE

Seule Mme Thatcher a pris des positions claires

Les Européens ont poursuivi hier leurs consultations diplomatiques pour tenter d'élaborer une position commune, tant vis-à-vis des Jeux olympiques que des relations

Est-Ouest et de la détente après l'intervention soviétique en Afghanistan.

Le chancelier Helmut Schmidt a pris contact par téléphone hier avec

le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, et le président du Conseil italien, M. Cossiga.

► Suite en dernière page

OPINION

Travail au noir

Pour régler un problème de re-ventilation salariale, un directeur de théâtre parisien a eu quelque peine à cerner ses interlocuteurs : les 250 employés (non inclus les artistes) relevaient de 34 conventions collectives différentes ! Il a préféré tirer définitivement le rideau.

Cette « spécialisation » à outrance qui commence au niveau de la femme de ménage, de la préposée aux toilettes ou du débardeur, bien instituée par les syndicats qui ont mis une barrière définitive à la polyvalence, a certes contribué à conforter la sécurité de l'emploi et à garantir des minima de rétribution non moins substantiels, au détriment sans doute de la personnalisation des prestations. Ce nivellement, ajouté à la complexité de l'infrastructure sociale et à la prolifération délirante des législateurs, a passablement normalisé les rapports professionnels. Mais il les a également enfermés dans un système restrictif où la valeur propre de l'individu n'est plus reconnue qu'au titre de membre d'un ensemble corporatif étroit. Les charges sociales qu'impose l'Etat Providence entraînent une fiscalité de plus en plus lourde achèvent d'effacer des déséquilibres entre classes autrefois excessifs et inadmissibles, mais emprisonnent l'individu productif dans un cadre qui ne permet pas plus la fantaisie qu'il ne fait craindre les mauvaises surprises.

C'est l'institutionnalisation de la grisaille. Mais c'est sans compter avec un dynamisme marqué dans les gènes de l'homme que la plus lourde des machines à niveler ne peut éteindre.

Il est ainsi de notoriété publique que l'Italie — qui amuse l'Europe entière avec sa crise politique per-

manente et s'offre le luxe de ne jamais être gouvernée — déclare un produit national brut qui ne correspond pas à la moitié de son revenu réel. Travail au noir érigé au niveau de la tradition qui fausse complètement ses rapports avec la communauté européenne. Travail au noir à grande échelle également en Grande-Bretagne, en Suède, au Japon, partout où la fiscalité et le syndicalisme poussent à la tricherie. Au Japon, on estime à 140 milliards de francs le produit de ces activités non déclarées. En Angleterre, près de 10 pour cent des travailleurs s'adonnent au « moonlighting », en RFA, ils représentent au moins 2 pour cent du produit national brut, en France plus du double.

Les Américains, eux, ont imaginé une parade plus efficace encore pour répondre à la pression de l'impôt. Il s'agit du « barter », qui n'est rien d'autre qu'un retour à l'économie de troc qui débouche même maintenant sur la création de coopératives d'échanges dont certains n'ont pas moins de 10.000 adhérents.

Et c'est la rigueur syndicale qui a fait des Américains les champions du bricolage et du système D, par la force des choses.

Paradoxalement, les esprits accueillent assez favorablement la réalité du travail au noir alors que se durcissent les intentions de lutter contre la fraude fiscale. Or quelques gros fraudeurs ne représenteront jamais qu'une goutte d'eau dans l'océan des revenus petits et moyens, mais innombrables, qui échappent à l'impôt du fait de ces activités non déclarées.

Mais que peut-on faire contre un phénomène de société ?

J.-A. LOMBARD

DÉPARTEMENT NEUCHÂTELOIS DE L'AGRICULTURE
Une tête tombe

BANQUE CANTONALE NEUCHÂTELOISE
Une hausse très modeste du taux hypothécaire
Lire en page 7

LAKE PLACID
Les sélectionnés helvétiques
Lire en page 15



Dans les rues de Kaboul, des travailleurs afghans enlèvent la neige. (bélino AP)

Course aux présidentielles américaines

Une éclatante victoire de M. Carter

— par Walter MEARS —

Le premier test de la campagne des présidentielles a permis lundi soir d'offrir au président Carter une belle victoire: les « caucus » de l'Iowa lui ont donné deux fois plus de voix qu'à son rival démocrate, le sénateur Edward Kennedy.

Chez les républicains, l'ancien acteur et gouverneur de Californie Ronald Reagan n'a pas confirmé les pronostics des sondages et s'est vu légèrement devancé par l'ancien directeur de la CIA, M. George Bush.

PARTICIPATION IMPORTANTE

Ces 2531 « caucus », réunions électorales où les sympathisants de chaque parti démocrate et républicain élisent les délégués qui voteront ultérieurement en faveur de l'un ou l'autre des candidats lors des futures conventions, ont été marqués par une participation assez importante, ce qui a facilité la victoire de l'actuel occupant de la Maison-Blanche chez les démocrates.

Cinquante-neuf pour cent des délégués démocrates élus sont en faveur du président Carter, contre 31 pour cent au sénateur Kennedy. Dix pour cent sont « non engagés ».

« Je me réjouis profondément du vote de confiance des démocrates de l'Iowa. L'expression de leur soutien est



M. Carter a retrouvé son sourire. (bélino AP)

particulièrement bienvenue en cette période difficile », a déclaré M. Carter à la Maison-Blanche.

Cette victoire n'était pas inattendue, mais son ampleur est surprenante. Le sénateur Kennedy avait espéré que son rival ne dépasserait pas 50 pour cent des délégués.

Invoquant la situation internationale, le président Carter est resté à la Maison-Blanche et n'a pas fait personnellement campagne dans l'Iowa, Etat agricole du Middle-West et premier producteur de céréales des Etats-Unis où, pour une fois, en raison de l'embargo partiel décidé par le président Carter sur les ventes de céréales à l'URSS à la suite de l'intervention soviétique en Afghanistan, les questions de politique étrangère étaient devenues un sujet de controverse.

KENNEDY ADMET SA DÉFAITE

Le sénateur Kennedy a admis sa défaite, d'autant plus marquée qu'il était, il n'y a pas si longtemps, à égalité avec le président Carter dans les sondages et qu'il le devançait largement avant l'affaire de la prise d'otages à l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran. M. Tom Southwick, porte-parole du sénateur, a attribué cette défaite aux problèmes de politique étrangère.

► Suite en dernière page

éphéméride

Mercredi 23 janvier 1980, 23e jour de l'année.

FÊTE A SOUHAITER: Barnard.

PRINCIPAUX ANNIVERSAIRES HISTORIQUES :

1979. — Le président Carter demande au Sénat dans son message sur l'Etat de l'union de ratifier le traité Salt sur la limitation des armes stratégiques.
1976. — Entrée en vigueur du cessez-le-feu au Liban.
1968. — Arraisonnement par les Nord-Coréens du navire-espion américain « Pueblo ».
1945. — L'Armée rouge atteint l'Oder.
1943. — La huitième armée britannique entre à Tripoli.
1920. — La Hollande refuse de remettre aux alliés l'empereur Guillaume II afin qu'il soit jugé pour crimes de guerre.

ILS SONT NÉS UN 23 JANVIER: Stendhal (Henri Beyle, dit), écrivain français (1783-1842); l'ancienne grande duchesse Charlotte du Luxembourg (1896); l'actrice française Jeanne Moreau (1928).

En Suisse

Les semaines internationales des archives

Les « semaines internationales des archives 1979-80 » ont lieu, en Suisse, durant le mois de janvier. A cette occasion, le conseiller fédéral Hans Huerlimann, chef du Département fédéral de l'intérieur, a rappelé, dans une allocution prononcée à Berne, le rôle culturel des archives suisses.

Elles jettent un pont entre le passé et le présent, rendant ainsi utiles les expériences d'hier pour la solution des problèmes d'aujourd'hui. Elles conservent les fondements juridiques et administratifs de leur communauté, contribuant ainsi à grandir ces fondements. Dans ce sens, on peut affirmer que les archives suisses ne sont nullement un luxe, mais bien une nécessité.

« ARCHIVES, LUXE OU NECESSITE ? »

Tel est d'ailleurs le titre d'une brochure publiée à l'occasion des semaines internationales par l'Association des archivistes suisses et par les archives fédérales à Berne. On peut l'obtenir auprès des archives fédérales ou cantonales.

De plus, l'Association des archivistes suisses a réalisé un montage audio-visuel sur les archives suisses et sur leur

activité. Enfin, plusieurs établissements d'archives dans tout le pays ont célébré les semaines internationales, en décembre et en janvier, par des expositions, des journées de portes ouvertes, des conférences de presse et d'autres manifestations.

Les archives, a-t-on rappelé encore, celles des institutions publiques en particulier, sont ouvertes au public, que ce soit pour un renseignement précis (par exemple, un extrait du cadastre ou de l'armorial), que ce soit pour un travail de recherche.

SUR LE PLAN FÉDÉRAL

Les archives fédérales, pour leur part, conservent les documents de valeur permanente de l'assemblée fédérale, du Conseil fédéral, des départements, de la Chancellerie fédérale et de l'armée. Elles conservent aussi les archives centrales de la République helvétique (1798-1803), les archives de l'époque de la médiation (1803-1813) et de la période de la diète (1814-1848).

Depuis la seconde moitié du 19e siècle, les archives fédérales sont également le dépôt de collections de copies, photocopies et de microfilms de docu-

ments concernant l'histoire de la Suisse et provenant d'archives et de bibliothèques étrangères.

DES TONNES DE DOSSIERS

Plus de 300 services administratifs versent annuellement aux archives environ 40 tonnes de dossiers. Avec leurs 16 kilomètres linéaires de documents, les archives fédérales sont le plus grand dépôt d'archives du pays.

A l'occasion des semaines internationales, les archives fédérales ont organisé une exposition de documents consacrés à la mobilisation et au service actif en 1939-40. A côté et indépendamment des archives fédérales, tous les cantons et les grandes communes possèdent également leur propre service d'archives dans le cadre de leur souveraineté cantonale ou communale. Il existe en outre de nombreux dépôts d'archives religieuses et privées. M. Huerlimann a souligné, à la fin de son discours, combien les archivistes de notre pays méritent remerciements et reconnaissance. (ats)

Santé

Mettre les enfants en garde contre les médicaments!

Une curiosité insatiable du petit enfant amuse les adultes: il touche, et souvent porte à sa bouche tout ce qui est à sa portée. Mais attention: le Centre d'information toxicologique suisse a mis en lumière des dangers de cette curiosité enfantine: en 1978, en Suisse, on s'est adressé 2900 fois à ce centre dans des cas où des enfants s'étaient emparés de médicaments et les avaient avalés par curiosité. Il en est résulté de graves intoxications dans 55 cas. Ce sont les enfants âgés d'un à cinq ans qui sont les plus exposés.

DES EMBALLAGES QUI RÉSISTENT AUX MAINS ENFANTINES

On s'efforce depuis longtemps de concevoir des emballages qui résistent aux mains des enfants. Il serait en soi assez facile d'en fabriquer, mais on doit considérer d'autre part la nécessité pour les adultes d'avoir accès à leur médicaments sans difficulté. Cela est particulièrement important pour les malades alités, les vieillards et les impotents: des fermetures compliquées, qui présentent une sécurité pour l'enfant, peuvent avoir pour eux des conséquences fatales s'ils ne parviennent pas à prendre à temps le médicament dont ils ont besoin.

C'est pourquoi, lorsqu'on teste les emballages de sécurité, on ne se contente pas de s'assurer que les enfants ne peuvent pas les ouvrir, mais on vérifie aussi que les adultes et les personnes âgées puissent le faire sans peine. L'emballage idéal est celui que les enfants ne parviennent pas à ouvrir, mais dont les adultes et même les vieillards maîtrisent aisément le secret.

Le système le plus simple est l'emballage à pression, déjà très répandu. Il consiste en ceci: sur le dessus, une bande transparente très résistante compor-

tant des logettes pour comprimés, dragées et capsules, une mince feuille d'aluminium au-dessous. D'autre part, les bandes sont perforées de telle façon que, si elles sont maniées avec trop de rudesse, elles se détachent en plusieurs morceaux qui sont encore plus difficiles à ouvrir. L'expérience a révélé que l'intérêt des enfants se concentre sur le dessus de l'emballage où les comprimés sont visibles et où la feuille de plastique résiste à tout essai de l'arracher. Quant au dessous plus vulnérable, étant peu apparent, il échappe en général à la curiosité des enfants.

LA RESPONSABILITÉ DES PARENTS RESTE ENTIÈRE

Ces emballages résistants, aujourd'hui si répandus, ne dispensent toutefois pas les adultes de prendre les précautions nécessaires. Des enquêtes ont démontré combien ils peuvent être imprudents à l'égard des médicaments et des substances chimiques. Par exemple on a observé que, 8 fois sur 10, des adultes laissaient ouvert l'emballage d'un produit corrosif après s'en être servi.

Même dans un ménage sans enfants on devrait prévoir la visite de ceux du voisin, donc mettre sous clé les médicaments et les substances chimiques. L'industrie pharmaceutique fait des frais pour assurer la sécurité de ses produits: le consommateur devrait donc veiller de son côté à ne pas la compromettre. Un tour de clé y suffit! (Fé)

Mots croisés

HORIZONTALEMENT. — 1. Bien enracinées. 2. Sombre; Ni teint, ni blanchi. 3. Pronom; Ne saurait être imaginé; Note retournée. 4. Appartenant à la race noire (pl.). 5. Plus que gris; Souvent demandé à un consul. 6. Exécutes des mouvements rapides. 7. La fin d'un péril; Tombe périodiquement sans jamais se relever; Deux lettres de Rennes. 8. Effets de jambes; Sur la rose des vents; Avalée. 9. Se dit d'un homme fort; Transpirer. 10. Ecrasa de son luxe.

VERTICALEMENT. — 1. Peu de choses le touche. 2. Patriarce; Les ordres ne sont pas pour lui. 3. Chiffre romain; Abri précaire; Terrain. 4. Iras à l'aventure; Manifestation de révolte peu grave. 5. Dans Angoulême; Peut être glissé dans l'urne. 6. Fin de verbe; Placé. 7. Redonner de l'énergie; Connu. 8. Deux lettres de Cherbourg; Placé; Absorbés. 9. Epoque; Donnes des signes d'impatience. 10. Dépassera en hauteur. (Copyright by Cosmopress - 842)

Solution du problème paru samedi 19 janvier

HORIZONTALEMENT. — 1. Goupilons. 2. Orne; Enée. 3. Us; Nain; En. 4. Vérité. 5. Edit; Erra. 6. Erreur. 7. Na; Agir; Pi. 8. Emu; En; Leo. 9. René; Tarn. 10. Assurances.

VERTICALEMENT. — 1. Gouvernara. 2. Ors; Ames. 3. Un; Vie; Uns. 4. Pénétra; Eu. 5. Ar; Rge. 6. II; Ein. 7. Lenteur; Tn. 8. On; Err; Lac. 9. Née; Père. 10. Sensations.

CINEMA - THEATRE - MUSIQUE
PEINTURE - SCULPTURE - LITTERATURE - MODE - JEUX
PAGE 2
CINEMA - THEATRE - MUSIQUE
PEINTURE - SCULPTURE - LITTERATURE - SCIENCES - CUISINE
EDUCATION - MODE - JEUX
CINEMA - THEATRE - MUSIQUE
PEINTURE - SCULPTURE - LITTERATURE - SCIENCES - CUISINE
EDUCATION - MODE - JEUX
CINEMA - THEATRE - MUSIQUE
PEINTURE - SCULPTURE - LITTERATURE - SCIENCES - CUISINE
EDUCATION - MODE - JEUX

La Suisse à la Biennale de Venise 1980

L'Office fédéral de la culture a invité, sur proposition de la Commission fédérale des beaux-arts, les artistes Wilfried Moser, Zurich, Peter Stein, Berne, et Oscar Wiggli, Muriaux, à représenter notre pays à la 39e Biennale de Venise 1980. L'ouverture de cette exposition internationale réputée, placée cette fois sous le thème « L'art depuis 1968 », est prévue pour début juin.

Werner Weber reçoit le Prix Goethe

Le prix zurichois Goethe, pour les arts et les sciences, doté actuellement de 10.000 fr., a été attribué à Werner Weber, professeur ordinaire de critique littéraire à l'Université de Zurich.

Le professeur Weber est récompensé pour ses recherches sur les auteurs contemporains et les œuvres classiques. Le professeur, qui a dirigé de 1951 à 1973 le département « littérature, sciences et arts » de la « Neue Zürcher Zeitung », a donné une « impulsion considérable » à la vie culturelle germanique, indique la fondation Goethe.

La cérémonie de remise du prix aura lieu le 26 janvier.

Dans le monde

Qu'est-ce qui fait courir les collectionneurs de photos?

Les prix des photos d'art offertes aux enchères publiques se sont littéralement envolés depuis quelques années. Ainsi les images d'un des grands photographes de ce siècle, Paul Strand, se vendaient 125 dollars il y a quinze ans. En 1972, elles passaient à 1500 dollars, et aujourd'hui elles atteignent environ 12.000 dollars.

Le 4 mai de l'an dernier, chez Christie's à New York, une célèbre photo d'Ansel Adams prise en 1941, « Clair de lune à Hernandez, Nouveau Mexique », partit pour 6000 dollars. Quatre mois plus tard, dans la même

salle, une copie de la même photo était adjugée 12.000 dollars. Et le 31 octobre, une troisième copie établit, avec 15.000 dollars, un nouveau prix record pour une photo du 20e siècle. Ansel Adams a tiré 900 copies de cette photo!

Dès les années 60, les collectionneurs se sont habitués à voir grimper les prix des lithographies et des gravures de peintres cotés. Les photographies d'art, dans la mesure où elles sont également signées et numérotées, suivent une évolution identique. Produire une belle photo, d'ailleurs, demande du temps, de la technique et beaucoup de talent.

Pour toute photo, soit-elle du 19e ou du 20e siècle, l'important est en effet la qualité de la reproduction.

Le printemps dernier, Christie's vendit à Londres une photo de Roger Fenton de 1850 pour 7500 livres, alors que quelques mois plus tard, une copie de la même photo, mais en mauvaise état, ne réalisa que 2800 livres. Disproportion plus grande encore pour la célèbre photo d'Edward Weston, « Shell »: la copie tirée en 1927 par l'auteur lui-même fut adjugée 9500 dollars chez Christie's à New York le printemps dernier, alors qu'une copie tirée plus tard par son fils n'atteignit que 300 dollars.

Qui sont les collectionneurs de photos? « Time », le célèbre magazine américain, les situe parmi les jeunes de 20 à 30 ans: une génération qui a grandi avec l'image photographique dans les journaux, au cinéma, à la télévision. Il est probable que dans 100 ans, poursuit la revue, on réalisera que la photographie a été l'une des expressions artistiques les plus répandues de notre temps. (sp)

Landowski (né en 1913)

LE FOU.
Solistes: Claudine Carlson, José Van Dam, Philippe Huttenlocher, Rémy Corazza. Chœur de l'Opéra du Rhin. Orchestre philharmonique de Strasbourg, dir. Alain Lombard. Erato STU 71249. Coffret de deux disques. Offre spéciale.

L'une des tâches urgentes des orchestres français est de sortir de l'ombre des œuvres symphoniques et lyriques de valeur trop souvent écartées par les cimes du répertoire. Bien que certains chefs aient fait ou fassent un très louable effort dans ce sens, un travail important reste à accomplir. Après la disparition de Münch et de Martinon, A. Lombard est de ceux qui ont repris brillamment le flambeau, aussi saluerons-nous avec un plaisir tout particulier la parution, sous sa direction inspirée, d'un opéra de Marcel Landowski: Le Fou. Créée à Nancy en 1956, l'œuvre évoque la situation suivante: une ville assiégée est sur le point de tomber. Chacun place ses espoirs en Peter Bel, un savant qui s'est rendu maître d'une force capable d'anéantir l'ennemi (le champignon atomique illustrant la couverture du coffret permet d'imaginer ce que Landowski sous-entendait) mais, conscient du danger qu'il fait courir à l'humanité, il se refuse à faire usage de sa découverte, condamnant du même coup les habitants de sa cité et se condamnant lui-même.

« Il faut le souligner, écrit A. Goléa, la musique du Fou n'a rien de conventionnel, ni de convenu, ni de foncièrement traditionnel. Certes, le langage sériel n'est pas utilisé dans le Fou. Mais la déclamation y est d'une extrême diversité, allant du chant jusqu'au « Sprechgesang » de Schoenberg; et les moyens électroacoustiques y sont abondamment utilisés, ce qui, en matière de théâtre lyrique, en 1956... était une véritable innovation. » Même si, depuis, d'autres ont exprimé l'angoisse de notre monde avec des moyens sonores plus audacieux, le poignant drame lyrique de Landowski soulève un problème qui n'a rien perdu de son actualité. Cette œuvre attachante et profondément sincère attirera l'attention de quiconque se passionne pour l'opéra contemporain, ce d'autant plus que l'exécution, dominée par l'excellent J. Van Dam (à noter également la présence de notre brillant compatriote Ph. Huttenlocher) ne connaît pas de faiblesses.

J.-C. B.

Décor de rue...



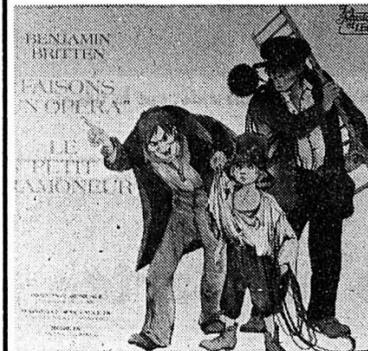
Cette photographie a été prise dans une rue d'Amsterdam où l'on ne lésine pas sur la décoration des façades pour évoquer une jungle tranchant avec la grisaille du quartier. (ap)

ÉCOUTÉ POUR VOUS

Britten (1913-1976)

FAISONS UN OPÉRA.
Cinq solistes et Ensemble instrumental, dir. Patrick Juzeau. Adès ALB-850. Album de deux disques.

« Un opéra, c'est où les chanteuses sont très grosses et où on comprend rien », déclare sans ambages une fillette qui participe à l'aventure que voici. Est-ce pour démontrer qu'il n'en va pas forcément ainsi que Britten a écrit cette partition charmante destinée à un jeune public mais également susceptible d'intéresser tout mélomane? « Faisons un opéra » est quoi qu'il en soit l'œuvre la plus « économique » du répertoire lyrique puisqu'elle ne nécessite



qu'une douzaine d'acteurs, un ensemble instrumental réduit à sept musiciens (quatuor à cordes, piano quatre mains et percussion) et un chœur formé... du public!

L'histoire qui nous est contée dans l'adaptation française de J.-L. Tardieu et S. Baud-Bovy est simple: des enfants passant leurs vacances chez des cousins décident d'occuper leurs loisirs à écrire et jouer une pièce théâtrale qui prendra finalement la forme d'un opéra. Ils choisissent de faire revivre l'aventure survenue à un enfant ramoneur maltraité par son maître et sauvé par des camarades de son âge. Très habilement, Britten consacre la première partie de son œuvre à la préparation du spectacle et la seconde à son déroulement.

On notera que les acteurs et instrumentistes auxquels nous devons cette belle réalisation sont élèves du Conservatoire municipal de Paris-10e alors que le rôle du public est tenu par les enfants d'une école primaire de la capitale également. A signaler en outre que le texte intégral, illustré, des deux parties de cet opéra à but essentiellement didactique, est inséré dans l'album.

LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

Construction d'un nouveau central téléphonique à la cité de l'Est

On appellera des numéros commençant par 27 et 28

Les PTT projettent de construire un nouveau central téléphonique desservant les quartiers de l'est de La Chaux-de-Fonds. Devisée à environ 1,2 million de francs, cette installation sera le pendant d'un central du même type qui fonctionne actuellement déjà à l'opposé de la ville, aux Eplatures. Les travaux débuteront au mois de mai prochain. Dès la mise en service au début 1983, les numéros des abonnés raccordés au nouveau central seront modifiés. Une mise au concours des travaux et des fournitures pour ce projet a été publiée récemment dans la Feuille officielle.

Les abonnés des quartiers de l'est de la ville sont actuellement reliés au central principal installé à l'Hôtel des postes. Or, la place commence à y manquer en raison, d'une part, de l'accroissement du nombre d'abonnés et, d'autre part, d'équipements nouveaux qui exigent plus d'espace. Equipé en une première étape pour recevoir 7000 raccords, le central aura une capacité finale de 12.000 à 14.000 raccords. Lors de la mise en service, 5700 abonnés y seront reliés. Leurs numéros d'appel qui commencent actuellement par 22 et 23, débiteront par 27 et 28.

Installé à l'extrémité de la rue Fritz-Courvoisier, le nouveau central se présentera comme un bâtiment à un étage. Contrairement au central des Eplatures qui possède un toit plat, il sera doté d'un toit à quatre pans, harmonisant ainsi avec le mode de construction des immeubles qui l'entourent.

état civil

MARDI 22 JANVIER

Promesses de mariage

Torcivia Santo Antonio et Schaller Eveline Bernadette Vèrene. — Hirschmuller Philippe Alain et Grisard Pascale-Claire-Lise. — Grosjean Thierry Marcel Alois et Nussbaumer Isabelle Karine.

tribune libre

tribune libre

Hôpitaux: solidarité des gouvernants...

Monsieur le Rédacteur en chef,

Pour mettre un terme aux interprétations les plus diverses dont il a été fait état dans le milieu des autorités locales, des partis politiques et du public en général, à la suite de ma démission du poste de directeur de l'hôpital, et qui ne cessent de courir alors même que j'ai quitté mon activité le 31 octobre 1979, je me dois de préciser ce qui suit.

A une exception près, les motifs de ma démission ont été clairement indiqués dans l'Impartial du 5 avril 1979 et largement commentés par l'Association des directeurs d'hôpitaux dans son article publié dans votre journal du 8 juin 1979.

En résumé, l'isolement dans lequel m'a placé l'attitude de la Commission de l'hôpital et le désir toujours plus net des autorités de me dépouiller de mes prérogatives ne me permettaient plus de mener à bien la mission qui était la mienne, c'est-à-dire de gérer sagement l'hôpital.

● Démission des cadres soignants supérieurs et mon activité durant la fin de mon mandat:

Le bruit a circulé dans de larges milieux et plus précisément dans le parti de mon président que depuis ma démission je me livrais à un débouchage de personnel et que je sabotais.

En ce qui concerne le départ de l'infirmière-chef, de l'infirmier-chef adjoint et de l'infirmier-chef adjoint, il ne m'appartient pas d'en donner les raisons, mais je puis affirmer que je n'ai exercé aucune pression sur eux.

Quant à mon activité durant la fin

de mon mandat, je l'ai assumée comme à l'accoutumée, c'est-à-dire au plus près de ma conscience, laissant à mon successeur une situation parfaitement en ordre. La passation des pouvoirs et la remise des documents a fait l'objet d'un rapport exhaustif.

● Mon activité actuelle:

Les lecteurs de votre journal ont pu lire à plusieurs reprises qu'on souhaitait que je reste actif dans le cadre des hôpitaux du canton. J'avoue que cela était également mon désir, eu égard aux connaissances que j'avais acquises durant dix ans et des services que je pouvais encore rendre. Toutes les démarches qui ont été entreprises par les milieux intéressés ont échoué devant les autorités locales ou cantonales. Je n'en connais pas toujours les raisons, mais je communique ci-après ce que je sais pour que l'on cesse de m'interpellé, ainsi que mon entourage, à ce sujet.

Au mois de juin 1979, le président de l'Association neuchâteloise des établissements pour malades (ANEM) a entrepris une première démarche pour que j'exerce une activité au sein de l'Association et que je continue de la représenter sur les plans cantonal et fédéral. Si tous les hôpitaux régionaux, au nombre de cinq, et la Maison de santé de Préfargier ont pleinement souscrit à cette proposition, les hôpitaux dépendant du canton ou d'une commune, à savoir ceux de La Chaux-de-Fonds, Cadolles, Pourtalès, Perreux et, sur certains points, celui du Locle s'y sont opposés. Je ne tiens pas à me prononcer sur les motifs de leur refus, mais me contenterai de noter que le conseiller communal neuchâtelois directeur des Hôpitaux Cadolles-Portalès siège également au comité de l'Hôpital de Perreux, que le président de la Commission de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds est aussi membre du comité de Perreux et que le président du comité de l'Hôpital du Locle est du même parti que le président de la Commission de l'Hôpital de La

Samedi et dimanche

5e randonnée à ski et 4e marche d'hiver de l'ADC

Paradis du ski de fond, notre région l'est incontestablement. Rien que dans les environs de La Chaux-de-Fonds, quelque 40 kilomètres de pistes sont tracées, entretenues et balisées tout au long de la saison hivernale. Nous bénéficions donc de conditions adéquates pour la pratique de ce sport qui a connu ces dernières années, une formidable extension. C'est une des raisons pour lesquelles, depuis 1976, l'ADC-Office du tourisme met sur pied chaque hiver une randonnée à ski et une marche d'hiver. Celles-ci auront lieu le prochain week-end, soit les 26 et 27 janvier. A noter que si la météo

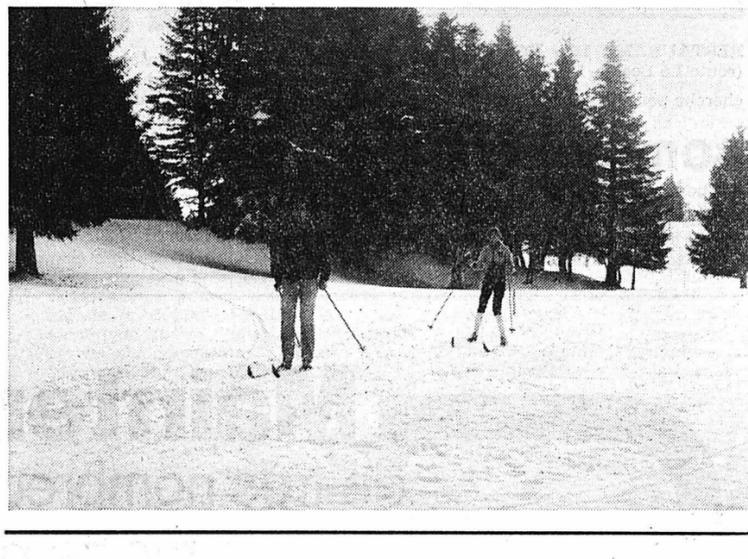
reste ce qu'elle est actuellement, les conditions devraient être excellentes.

Cette 5e randonnée à ski et 4e marche d'hiver, qui espérons-le remporteront le succès des années précédentes, sont ouvertes à tout le monde. Il suffit de s'inscrire auprès de l'ADC-Office du tourisme, rue Neuve 11, ou au départ samedi ou dimanche à La Sombaille.

Un parcours varié a été préparé pour les fondeurs à qui la possibilité sera offerte d'accomplir 10 ou 18 kilomètres dans la région de Pouillarel, La Ferme-Modèle, Le Saney et Le Chapeau-Rablé. Quant aux marcheurs, ils devront effectuer 10 kilomètres sur des chemins de campagne, le départ et l'arrivée

étant également fixés à La Sombaille. Chaque participant sera récompensé d'une magnifique médaille ayant pour thème comme en 1977, 1978 et 1979. « Les Gardes-Temps ». Elle représentera cette année, une montre oignon du XVIIe siècle. Ceux qui désirent faire la collection de ces différentes médailles, auront la possibilité d'acquérir l'une ou l'autre distribuée ces trois dernières années à la condition toutefois qu'ils prennent part soit à la randonnée à ski, soit à la marche d'hiver.

A relever que si cette manifestation laisse un bénéfice aux organisateurs, celui-ci sera entièrement destiné à l'amélioration des pistes de ski de fond de notre région. (imp)



Au Conservatoire, Renée Defraiteur et Mady Bégert

Musique anglaise et italienne des XVIe et XVIIe siècles

Renée Defraiteur, que l'on connaît surtout dans nos régions comme soliste d'œuvres avec chœurs, n'est pas seulement douée d'un timbre pur, elle chante en musicienne accomplie et ses dons vopaux, utilisés pour s'accorder aux diverses écritures musicales, font d'elle une excellente interprète de la musique des XVIe et XVIIe siècles notamment. Or, la soirée qui avait lieu hier au Conservatoire, offrait l'occasion assez rare en notre ville, d'entendre la cantatrice en récital et ceci dans une série d'œuvres pour voix et clavecin, celui-ci étant tenu par Mady Bégert — sur son instrument personnel, un clavecin William de Blaise, Londres — qui assumait le rôle d'accompagnatrice et de soliste.

Nous avons été séduits par l'atmosphère toute de délicatesse qui fut celle de l'ensemble de cette soirée. Tout a l'air d'être spontanée et simple dans l'art de Renée Defraiteur, alors que chacun sait qu'un récital de chant est avant tout une préparation minutieuse. Rien n'est laissé au hasard, aucune inflexion de la voix qui ne soit voulue. C'est parce que la soprano maîtrise toutes les subtilités de son

métier qu'elle parvint à créer ces climats immatériels, à tel point que l'auditeur craignait, en applaudissant, de rompre ce charme. Evoquons Purcell « Nymphs and shepherd », « Since from my dear », ou les Italiens: « Durante », Rossi, Luzzaschi. De pures merveilles.

Le clavecin connaît sans doute, depuis hier soir, de nouveaux et nombreux admirateurs! Tous les amateurs de clavecin qui aiment les oppositions de couleurs, les changements fréquents de registration, auront été séduits par le jeu de Mady Bégert. Les œuvres adoptées par la soliste permettaient de suivre l'évolution d'un genre, en Angleterre tout d'abord, avec William Byrd (1543 - 1623) « Fantasia », « The bells »; Henry Purcell (1659 - 1695), « Toccata in la majeur »; puis en Italie avec Domenico Scarlatti (1685 - 1757). Les trois sonates de ce compositeur (la mineur, la mineur et sol majeur) retrouvèrent sous les doigts de l'interprète une sève nouvelle, elles furent d'un vivant intérêt pour l'auditeur. Un public nombreux fit fête aux deux musiciennes.

D. de C.

mémoire

Salle de musique: 20 h. 15, concert de la Philharmonia Hungaria.
Bois du Petit-Château: Parc d'acclimatation, 6 h. 30 à 17 h.
Vivarium: 14 - 17 h.
Musée international d'horlogerie: 10 - 12 h., 14 - 17 h.
Musée des beaux-arts: 10-12, 14-17 h., expos. L. Novoa.
Musée paysan: 14-17 h.
Musée d'histoire naturelle: 14 - 17 h., Galerie Manoir: expos. Kolos-Vary et Mariotti, 15-22 h.
Biblioth. de la Ville: 9-12, 13.45-20 h.
Bibliothèque des Jeunes: 13 h. 30 - 18 h.
Bibliothèque SF, Recrètes 29: 17 - 19 h.
ADC: Informations touristiques (039) 22 48 21, rue Neuve 11.
Cabaret Rodéo: Dancing - Attractions. Le Scotch: Bar-Dancing.
Club 55: Dnrcing, attractions.
Le Domino: Cabaret-Attractions.
La Boule d'Or: Bar-dancing.
Dany's-bar: discothèque.
Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, 8-12, 14-16 h.
Baby-Sitting Croix-Rouge: 7 h. 30 - 11 h. 30, tél. 22 22 89.
Permanence de jeunes (D.-P. Bourquin 55) 9-21 h., tél. 22 12 73.

Ecole parents: tél. 23 33 57 - 22 12 48.
Boutique 3e âge, T.-Allemand 23, lundi vendredi 14-17 h.
Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, 14-19 h.
Accueil du Soleil 4: 14 - 18 h.
SOS alcool.: tél. 23 39 22 ou 23 79 87.
Alcooliques Anonymes AA: tél. (039) 23 75 25.
Poste de secours Armée du Salut: tél. 22 44 37.
La Main-Tendue: tél. 143. 20" d'attente.
Soins à domicile Cr.-Rouge: tél. 22 22 89 7.30-11.30; tél. 26 64 41, 13.30-14.30; tél. 23 57 58, 18-19 h.
Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, de la Fontaine, L.-Robert 13 bis. Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignera.
Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
Société protectrice des animaux: tél. 23 58 82 et 22 63 43.
Drop in (Industrie 22): 16-19 h. Tél. 23 52 42 et 31 74 35.
Service soins à domicile: tél. 23 41 26.
Planning familial: tél. 23 56 56.
Consult. conjugales: tél. (038) 24 76 80.
Police secours: tél. No 117.
Feu: tél. No 118.

CINÉMA
Centre de Rencontre: 14 h. 30, Le magicien d'Oz (conte de fées).
Corso: 20 h. 30, Cri de femmes.
Eden: 20 h. 30, Le tambour; 18 h. 30, Hot lunch.
Plaza: 20 h. 30, Dracula.
Scala: 20 h., La luna.

Fleuristes de service cet après-midi
Floralval, Numa-Droz 189
Guenin, Neuve 3

avis urgent

Nous cherchons

sommelier (ère)
et extra

pour le service — Tél. (039) 23 10 64.
P 2085

Notre rubrique TRIBUNE LIBRE est ouverte (sans frais) à tous les lecteurs qui désirent exprimer leur opinion ou faire connaître des faits d'intérêt public.

Les lettres, brèves et conformes aux usages, seront signées et mentionneront l'adresse complète de l'auteur.

Parcage: mesures d'hiver en vigueur

(Règlement consultable au poste de police locale)

GECOGECO

A LOUER tout de suite, rue du Communal, Le Locle
APPARTEMENT
 de 2 pièces, confort, Coditel, conciergerie, chauffage général.
 Loyer: Fr. 290.— + charges.

A LOUER tout de suite, rue du Communal, Le Locle
APPARTEMENT
 de 1 pièce, confort, Coditel, conciergerie, chauffage général.
 Loyer: Fr. 195.— + charges.

Pour traiter: Gérance GECO, Jaquet-Droz 58, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 22 11 14 - 15.

GECOGECO

A LA CROISSETTE AU LOCLE

Samedi après-midi
 26 janvier, à 14 h.

MATCH AUX CARTES

Collation chaude

S'inscrire svp. au tél. 039/31 35 30

CHAINES A NEIGE

POUR TOUTES VOITURES
 DES Fr. 46.— LA PAIRE

En vente tous les jours y compris le dimanche de 6 h. 30 à 22 h. au

Garage du Stand

LE LOCLE - Tél. (039) 31 29 41

DÉPARTEMENT DES FINANCES SERVICE JURIDIQUE CANTONAL

Un poste de

JURISTE

est à repourvoir.

Titres exigés: brevet d'avocat, éventuellement licence en droit avec quelques années de pratique dans l'administration publique ou dans l'économie privée.

Nature de la fonction: le titulaire du poste sera appelé à collaborer à la mise sur pied de textes législatifs ou réglementaires, ainsi qu'à traiter sur le plan du contentieux de nombreux problèmes de droit public et de droit privé. Le travail à accomplir est de nature essentiellement indépendante.

Traitement et obligations: légaux.

Entrée en fonction: à convenir.

Formalités: pour tout renseignement, les candidats sont priés de s'adresser au chef du Service juridique cantonal, Château, Neuchâtel, tél. (038) 22 34 06.

Les places mises au concours dans l'administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes. Les actes de candidature doivent être adressés à l'Office du personnel de l'Etat, rue du Château 23, 2001 Neuchâtel, sous la forme d'une lettre accompagnée d'un curriculum vitae et des pièces justificatives nécessaires, jusqu'au 31 janvier 1980.

OFFRES D'EMPLOIS

Je cherche pour entrée immédiate

ouvrier

connaissant, ou s'intéressant à la conduite de machines de chantiers ou possédant un permis de conduire pour poids lourds.

S'adresser à J.-P. Fatton

Terrassements, Bellevue 12

Le Locle, tél. (039) 31 33 20

A loer tout de suite ou date à convenir, LE LOCLE, av. de l'Hôtel-de-Ville 18

beaux appartements

de 1 pièce, tout confort.

Loyers mensuels: 177.— et 183.— francs + charges.

S'adresser à:
 Département cantonal des Finances, Gérance des immeubles, Seyon 10, 2001 Neuchâtel, tél. (038) 22 34 16.

PUBLICITÉ ACTIVE, COMMERCE ACCRU!

RESTAURANT DU BAS-DES-FRÈTES
 (route Le Locle - Les Brenets)

cherche pour date à convenir

sommelière

de bonne présentation, connaissant les deux services.

Prendre contact avec M. ou Mme P. Kohli, tél. (039) 32 10 74.

FAIRE-PART DE NAISSANCE: Imprimerie Courvoisier SA

Maintenant Vente spéciale autorisée au 15.1 au 26.1.80

de très nombreux articles à moitié prix

50% de rabais sur tous les articles déjà soldés

aux tables spécialement indiquées

GALERIES

No 1 dans le Jura

VOS DETTES PÈSENT LOURD...

consultez-nous!

INTERVALLE S.A.

Pl. de la Gare 10
 Tél. 021 22 55 21
 1003 LAUSANNE

Rue de Hesse 10
 Tél. 022 28 49 40
 1203 GENEVE

La crèche **LES DIABLOTINS**
 Rue A.-Piguet 10, Le Locle

cherche

JEUNES FILLES

aimant les enfants pour travailler en qualité de stagiaires dès le printemps 1980.

Téléphoner à la directrice au (039) 31 18 52.

PAPIER SUISSE RECYCLÉ

ESTIVAGE

On cherche à placer 20 génisses sur bonne montagne.

Tél. (037) 31 22 20.

Restaurant des Chasseurs
 Famille CHATAGNY
 Le Locle

VENREDI ET SAMEDI

BOUILLABAISSE

ET TOUJOURS NOS SPÉCIALITÉS À LA CARTE

Veuillez réserver svp., tél. (039) 31 45 98

Grande vente de meubles

SOLDES

10 - 20 - 30 - 40%

SUR TOUT NOTRE STOCK

L'ART DU MEUBLE

FRANCE 4 - LE LOCLE

(Vente autorisée par la Préfecture)

ROULET

FABRIQUE DE PENDULETTES LE LOCLE

engage

personnel

de production, pour travaux d'usinage et contrôle.

Préférences seront données à personnes ayant des notions de mécanique et désireuses de se spécialiser.

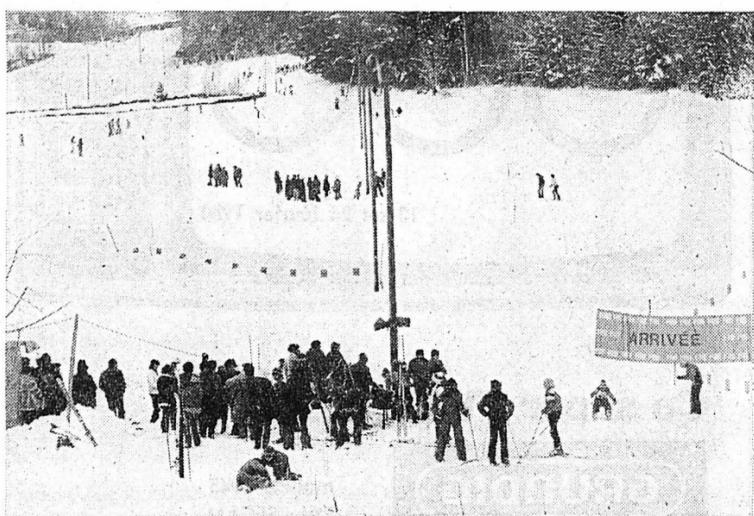
Places stables dans entreprise dynamique.

Entrée tout de suite.

Tél. (039) 31 20 43 ou se présenter Beau-Site 17, Le Locle.

Concours villageois de ski aux Brenets

Près de cent participants en piste



La magnifique piste du pré de Bel-Air, théâtre de ces joutes sportives.

Le concours villageois de ski a connu un magnifique succès dimanche, sur la piste remarquablement préparée du pré de Bel-Air. Le comité d'organisation avait tout mis en œuvre pour que cette compétition se déroule dans les meilleures conditions et ses efforts ont été récompensés par une participation élevée (près de cent inscrits) tout d'abord et par la venue d'un public relativement nombreux ensuite. Toutes les courses se déroulèrent dans un très bel esprit, l'attrait du magnifique pavillon des prix encourageant la performance sportive sans toutefois créer la moindre animosité entre les concurrents. Chaque skieur était venu pour passer une journée de détente et le concours fut une réussite, tant sur le plan technique que sur celui de la prestation des coureurs. On ne peut donc que féliciter les organisateurs, qui n'ont ménagé ni leur temps ni leur peine pour assurer le bon déroulement de leur manifestation, et les participants, qui tous ont parfaitement compris le but des initiateurs: rassembler toute une communauté villageoise afin qu'elle fraternise et apprenne à se mieux connaître. Les sportifs du village attendent déjà l'édition de l'an prochain, qui sans doute est promise au même succès. (texte et photo dn)

LES CLASSEMENTS

- Cat. I, filles: 1. Valérie Steiner; 2. Sandrine Dubois; 3. Anouck Landry. — Garçons: 1. Frédéric Reichen; 2. Frank Vuillemin; 3. Alexandre Meyrat. — Cat. II, filles: 1. Corinne Landry; 2. Véronique Veya; 3. Patricia Santschi. — Garçons: 1. Patrick Simon; 2. Pierre-Alain Desaulles; 3. Yvan Rosselet. — Cat. III, filles: 1. Laurence Fauser; 2. Cécile Bolay; 3. Patricia Guillod. — Garçons: 1. Gilles Guyot; 2. Philippe Juillerat; 3. Xavier Billod. — Cat. IV, garçons: 1. Philippe Petitjean; 2. Jean-Philippe Cachin; 3. Sylvain Bolay. — Cat. V, filles: 1. Monique Zurcher; 2. Regula Debrunner. — Garçons: 1. Damien Bianchin (meilleur temps de la journée, challenge du garage des Brenets); 2. Antonio Bolis; 3. Charles-Henri Hirschi. — Cat. VI, garçons: 1. Michaël Simoni; 2. Jean-Claude Wyss; 3. Gérard Guyot.

Aux Ponts-de-Martel

Rupture d'une conduite d'eau

Samedi, le personnel de la voirie des Ponts-de-Martel était alerté dès 9 heures du matin. En effet la réserve d'eau du village avait baissé d'une manière inquiétante. Les symptômes indiquaient donc une fuite sur le réseau. Pour la localiser, il a été fait appel aux Services industriels de La Chaux-de-Fonds, avec lesquels la commune des Ponts-de-Martel entretient de bonnes relations.

La chaussée de la route cantonale, un peu au-dessus de la boulangerie Frésard, s'est mise à gonfler. La fuite était donc découverte. Les travaux de réparation ont immédiatement commencé et ils se sont poursuivis tard dans la nuit, avec une température de près de 15 degrés sous zéro.

Cependant, le réseau de distribution est très long et avec le froid qui régnait ce n'était pas une sinécure que de trouver la défectuosité. Afin de garder l'eau dans les conduites, il a été prélevé un nombre impressionnant de litres sur la conduite de La Chaux-de-Fonds.

Tout à coup, sous la poussée de l'eau, Les employés de la voirie sont souvent sur la brèche car lors des chutes de neige, ils fonctionnent sans discontinuer, quelles que soient les conditions atmosphériques; en cas de décès, en fin de semaine, ce sont eux qui creusent les tombes et lors des fuites d'eau ils sont là, derechef, pour aider aux travaux de réparation. Ces hommes sont indispensables pour la bonne marche des services communaux. (ff)

Chronique horlogère

Exportations horlogères 1979

Montres, mouvements et ébauches en baisse!

On se cramponne encore, on va se cramponner, même si les chiffres des exportations horlogères suisses sont en baisse, sauf quelques exceptions.

Il y a une quinzaine de jours, M. Yoshinori Shirasawa, directeur de la très remuante « Clock and Watch Association » japonaise (l'homologue au Japon de notre FH), déclarait que désormais, son pays était devenu le numéro un mondial en matière de production horlogère: 59 millions de montres nipponnes vendues, contre seulement 50 millions de pièces helvétiques!

En relevant les faits dans son numéro de cette semaine, l'hebdomadaire américain « Newsweek » remarque que les Suisses étaient ainsi placés dans l'exceptionnelle position d'avoir à défendre leur réputation dans un secteur pourtant pratiquement synonyme au nom Suisse. C'est M. René Retornaz, directeur général de la Fédération horlogère qui a contré les revendications japonaises en remarquant que les chiffres avancés par les horlogers extrême-orientaux correspondaient à des estimations. De plus, ils comprennent aussi bien les productions japonaises domestiques que celles développées à l'étranger. Tout en concédant le fait que la production indigène de montres suisses était en baisse de quelque 10 millions de pièces en 1979, par rapport à 1978.

Cependant, « Newsweek » ajoute que le chiffre d'environ 21 millions de montres assemblées à l'étranger à partir de pièces composantes helvétiques a été avancé à cette occasion... Quelle est la réalité?

LES RÉALITÉS 1979 EN CHIFFRES: UNE BAISSÉ

La véracité des chiffres fait effectivement apparaître une baisse assez prononcée de nos exportations horlogères en montres, en mouvements de montres et en ébauches. Seuls les chablon

présentent une statistique en hausse régulière!

En 1978, la Suisse a exporté 60.263.511 pièces de montres et mouvements de montres. Valeur totale: 2.900.298.830 francs.

En 1979, nos exportations de montres et de mouvements de montres ont atteint: 48.874.498 pièces (soit 11,3 millions de moins qu'en 1978). Valeur totale: 2.720.901.233 francs.

La ventilation en pièces ancre, électroniques, Roskopf, chronographes etc. n'est pas encore terminée. Elle est en calcul au près de la Chambre suisse de l'horlogerie.

Tout en remarquant que le volume des montres et mouvements exportés a baissé d'un pourcentage beaucoup plus fort que la régression en valeur, tournons-nous du côté des ébauches et des chablons.

CHABLONNAGE: EN HAUSSE

Pour 1979, seules les valeurs sont connues pour l'instant: 14.496.325 francs au total pour les ébauches exportées. 107.153.762 francs de chablons.

Comparés à l'année dernière, ces chiffres montrent un affaiblissement net des ventes d'ébauches à l'étranger et une progression dans les chablons: en 1978, nous exportions pour 21.632.201 francs d'ébauches et pour 81.903.209 francs de chablons. Les valeurs 1978 correspondaient à 4,3 millions de pièces en ébauches et 14 millions de pièces en chablons.

Les ventes à l'étranger de montres, mouvements, ébauches et chablons représentant environ 85 pour cent de la valeur globale des exportations horlogères suisses. Sans grand risque d'erreur, on peut d'ores et déjà prévoir que les postes statistiques ci-dessus auront une influence plutôt fâcheuse sur la statistique générale... Roland CARRERA

Hier et aujourd'hui

La rue Daniel-JeanRichard



Hier, c'était il y a une trentaine d'années, en hiver également. Histoire de constater que même si aujourd'hui tout n'est pas parfait dans le déblaiement de nos rues, de très nettes améliorations sont survenues. La photo prise il y a trente ans, (vue du haut) révèle les quelques transformations survenues à cet endroit de la rue Daniel-JeanRichard. Côté gauche, peu après la librairie, devenue aujourd'hui librairie Raymond, se trouvait encore l'immeuble de la défunte Feuille d'Avis des Montagnes au bas duquel se dressait un perron qui a maintenant disparu. Plus loin, aux numéros 15-17, était installé le magasin « A la grande maison ». Ces

locaux sont actuellement occupés par le magasin de confection Frutiger. (photo ci-dessous). Les locaux de l'imprimerie et des annonces de la « Feuille » ont totalement changé de destination, puisque de nos jours un bar à café et un magasin de chaussures ont repris ces locaux. Les marquises actuellement en place sur les immeubles Daniel-JeanRichard Nos 13 et — de l'autre côté de la rue — 12 n'étaient bien entendu pas encore là.

Par ailleurs, l'immeuble qu'on voit entre le collège et l'immeuble de la Feuille d'Avis des Montagnes, sur la place Bournot n'avait pas encore été démolit. (jcp)



sociétés locales

CAS Dames. — Samedi 26, ski de piste. Rendez-vous des participantes le 25, 17 h., au Casino. Renseignements: tél. 31 64 46. Samedi 26, ski avec le CAS Sommartel dans la région Chasseron-Les Illars. Renseignements: (038) 31 51 36. Dimanche 27, ski de fond. Départ à 12 h., de la poste du Locle. Tél. 31 22 89.

Club du Berger allemand. — Samedi 26, dès 9 h., reprise du travail au chalet de la Combe-des-Enfers. Venez nombreux.

Contemporaines 1900. — Samedi 26, dîner au Cercle de l'Union.

Echo de l'Union. — Lundi 28, 20 h., répétition. Cotisations. Groupe d'épargne.

Philatélie. — Lundi 28, 20 h. 15, assemblée générale ordinaire au Terminus.

Au Club des loisirs

Rires en cascades avec «Oscar», film comique

Jeudi dernier, devant un nombreux public, le cinéma Casino a projeté « Oscar », film amusant dont Louis de Funès tenait le rôle principal. Une de ces histoires désopilantes dont le grand acteur est coutumier. Dans cette histoire burlesque, un

charmant jeune homme demande la main de la fille du maître des lieux. Mais celui-ci en a deux, une de sa femme légitime, l'autre d'une autre personne qui n'apparaît qu'à la fin du film, s'agissant d'une femme à l'allure modeste, vêtue simplement, alors que l'épouse légitime est une grande dame. Une histoire de valises, dont l'une contient des bijoux précieux et l'autre des sous-vêtements féminins, donne une note humoristique à toute cette comédie qui se termine assez bien, les deux filles trouvant des partenaires à leur goût et Oscar étant satisfait de ce dénouement.

Au début de la séance, M. André Tinguely, président, a communiqué quelques détails sur le programme de la saison et il a annoncé que la course annuelle aurait lieu en août. (jc)

Au Cercle ouvrier

Brillante réussite du premier bal des aînés



Plus de cent-cinquante personnes ont répondu, samedi dernier, à l'invitation du Comité du Club des loisirs qui organisait, dans les locaux du Cercle ouvrier, le premier bal des aînés.

Ménées rondement par le président dynamique, M. André Tinguely et entraînées par le « Wättertanne », excellent orchestre champêtre, marches, valse et polkas furent, pour tous, une excellente occasion de se dégourdir les jambes. Et la polka réservée aux personnes ayant plus de soixante-quinze ans fut

particulièrement réussie, quelques danseuses et danseurs accusant allègrement plus de quatre-vingt-cinq ans, l'un d'entre eux ayant quatre-vingt-huit ans!

Notre collaborateur, Jacques Monterban, aura l'occasion, sous peu, de revenir plus en détail sur cette sympathique manifestation, témoignage de la vitalité du Club des loisirs qui s'efforce, par tous les moyens, de sortir les personnes âgées de leur solitude. (texte et photo rm)

etat civil

LUNDI 14 JANVIER

Naissances

Taillard, Benjamin, fils de Taillard, Michel Paul et de Lilia Angelina Denise, née Boschetti. — Buron, Katia Valentine Thérèse, fille de Buron, Joel René Denis et de Monique Valentine, née Houlmann.

memento

Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30 - 18 h. Bibliothèque de la Ville: 14 h. 30 - 18 h. 30.

Pharmacie d'office: Casino, jusqu'à 21 heures. Ensuite le No 117 renseignera.

Permanence dentaire: No 117 renseignera.

Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.

Planning familial: tél. 23 56 56.

Consult. conjugales: (038) 24 76 80. Service aide-familiale: tél. 31 41 44. (heures repas) ou 31 49 70.

HK

Haefliger & Kaeser SA

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

2300 LA CHAUX-DE-FONDS Tél. (039) 23 32 32
2001 NEUCHÂTEL Tél. (039) 21 11 21

nouveau produit à dégeler

CHASSE GLACE



action 30 fois supérieure au sel

sans danger pour les cultures et l'herbe

non corrosif (carrosserie)

inoffensif pour les enfants et les animaux

ICE-CHASER

agit rapidement

LA CHAUX-DE-FONDS

à louer
1er avril 1980
Léopold-Robert 108
2 pièces, Fr. 370.— par mois, charges comprises.
Pour visiter: M. Mucaria, tél. 039/22 37 14.
Tout de suite ou à convenir
Rue de l'Etoile 1
Studio meublé, Fr. 290.— par mois
Studios dès Fr. 205.— par mois, charges comprises.
Pour visiter: M. Cenciari, tél. 039/23 07 05, le matin.

A louer APPARTEMENT 4 PIÈCES

1er étage, confort, dépendances dans petit locatif, à 10 minutes du centre ville. Libre 30 avril 1980.
Tél. (039) 23 38 63.

A LOUER pour le 1er février 1980

ou date à convenir, rue du Parc 23:
STUDIO NON MEUBLÉ
avec coin à cuire, WC-douche et cave.
Loyer mensuel Fr. 252.—, toutes charges comprises.

S'adresser à GÉRANCIA SA, L.-Robert 102, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 54 33.

A LOUER pour tout de suite ou date à convenir, rue du Locle 21-23:

spacieux appartements DE 3 1/2 PIÈCES, tout confort, balcon, WC-bain, cave et ascenseur. Loyer mensuel Fr. 504.50, toutes charges comprises.

S'adresser à GÉRANCIA SA, L.-Robert 102, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 54 33.

A LOUER

beaux appartements de vacances

à **OVRONNAZ (VS)**
tout confort, situation tranquille.

S'adresser à: Gérance des immeubles de l'Etat, Seyon 10, 2001 Neuchâtel, tél. (038) 22 34 16.

Jeune homme, 35 ans, désire rencontrer

DAME OU DEMOISELLE

même âge, en vue de **MARIAGE**.

Ecrire sous chiffre AC 1951 au bureau de L'Impartial.

Etude Clerc & Dardel, notaires, 2, rue Pourtalès, Neuchâtel, tél. (038) 25 14 69.

À VENDRE À DOMBRESSON

Situation ensoleillée

BEAU TERRAIN À BÂTIR

Environ 1800 m². En bordure de la route principale. Zone locative. Tous les services sur place.

FAIRE DES ENQUÊTES

est une occupation intéressante et variée **À TEMPS PARTIEL**

Nous cherchons des personnes (surtout des ménagères) qui disposent de temps libre et qui aiment les contacts avec des gens très différents. Vous pouvez commencer comme enquêteur ou enquêteuse dès demain chez nous. Nous vous envoyons nos informations.

IMR AG, Institut für Marktforschung
Wiesenstrasse 7, 8008 Zürich
Tel. (01) 47 92 60 (Thomas Bas)

A vendre, au Garage des Trois Rois,

LANCIA BETA 1600 Berline

1976, 48 000 km., très bon état. Jamais roulé dans le sel.

Tél. (039) 23 72 07, heures des repas.

DAME

50 ans, indépendante, cherche gentille dame ou demoiselle, pour amitié sincère, et partager solitude. Aimant nature et animaux.

Tél. (039) 22 40 73.

FRANÇAIS

pour élèves de langue étrangère

Matin, après-midi, soir

Bénédict

Serre 15 - Tél. (039) 23 66 66

Couple de professeurs

est recherché pour la reprise ou la gérance d'une école privée (externat) en Suisse romande. Commerce et langues. Affaire intéressante.

Ecrire sous chiffre 7643, Annonces Mosse SA, 8023 Zurich.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 50 ct. le mot (minimum 10 mots) à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

A vendre

MANTEAU VISON saphir, taille 40-42. Parfait état. Tél. (039) 23 79 26.

VIEUX DISQUES classiques. Tél. (039) 23 80 14, heures repas.

Demandes à acheter

HOTTE pour livraison fleurs. Tél. (039) 22 41 50 ou (039) 23 81 40.

A louer à Cormoret

appartement

3 pièces
balcon, tout confort
Tél. (056) 41 51 96.

À LOUER

immédiatement ou date à convenir:
appartement de 4 pièces avec salle de bain, WC séparés, garage. Fr. 280.— sans charges, sis Hôtel-de-Ville 120. Pour le 30 avril 80: deux jolis appartements de 3 pièces, sis Crêt 1, 1 appartement de 2 pièces HLM, sis Bois-Noir 60.

Pour tous renseignements, s'adresser à Gérance Roulet-Bosshart, L.-Robert 76, tél. (039) 23 18 84.

A vendre

COMBI-VW

modèle 1973, 70.000 km., très bon état, expertisé, radio.

Fr. 6300.—

S'adresser au Garage du Jura, W. Geiser, 2333 La Ferrière, tél. (039) 61 12 14.

A vendre

VW POLO

modèle 1975, très bon état, expertisée. Fr. 3400.—

S'adresser au Garage du Jura, W. Geiser, 2333 La Ferrière, tél. (039) 61 12 14.

Pour notre bureau de construction, nous cherchons un jeune

dessinateur sur machines

Après une solide mise au courant, le postulant devra être apte d'établir d'une façon indépendante les plans de construction et les dessins pour la fabrication.

Nous offrons des conditions de travail actuelles et un horaire de travail mobile.

Nous attendons volontiers vos offres de services.

Schmitz frères et Cie SA - Gibelstrasse 41 - 2540 Grenchen - Tél. (065) 8 51 01

FNR

Entreprise du groupe Nivarox S. A.

cherche pour entrée immédiate ou à convenir, pour son département pièces découpées et pliées

mécaniciens

Place stable. Caisse retraite.

Veillez téléphoner pour un rendez-vous au (039) 23 47 44 et demander Mme Lanfranchi.

Fabrique Nationale de Ressorts S. A., Etoile 21, 2300 La Chaux-de-Fonds.

von gunten



maître opticien diplômé fédéral
Av. Léop.-Robert 23
Tél. (039) 22 38 03

DÉCOLLETEUR

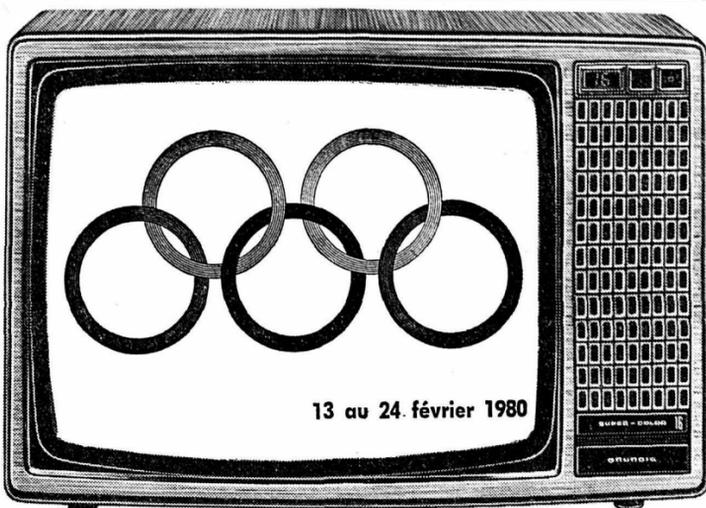
Nous engageons un groupe de machines y compris mise en train. Tél. interne 13
Visite d'information sans autre possible.
VORPE S. A.
Sonceboz
Tél. (032) 97 18 23.

Il n'y a pas de mauvaise place

pour une publicité bien faite



L'annonce reflet vivant du marché



13 au 24 février 1980

Ce super TV COULEUR

GRUNDIG modèle 8945 PAL - SECAM

vous fera admirer vos champions préférés grâce à ses 9 PROGRAMMES COULEUR

Tube-écran PIL, 66 cm.
Tuneer à bandes S à 16 programmes
Châssis à 12 grands modules modernes
Commande à distance à infrarouge
Consommation de courant: seulement 110 watts donc grande économie d'énergie; adapté pour VIDEO RECORDER

Prix catalogue: Fr. 2630.—
Reprise de votre ancien TV et escompte Fr. 232.—
Ce superbe appareil, modèle 1980 seulement Fr. 2398.—

UN AN DE GARANTIE
SERVICE APRÈS-VENTE ULTRA-RAPIDE
GARANTI DANS LA DEMI-JOURNÉE

REICHENBACH

RADIO — TV — Hi-Fi

Av. Léopold-Robert 70 - Tél. (039) 22 36 21

Un abonnement à «L'Impartial - Feuille d'Avis des Montagnes» vous assure un service d'information constant



LES ARTISANS PERRET & PICCI

Confection, restauration de meubles de style et copies d'anciens. 2063 VILARS/NE
Tél. (038) 36 13 42

Achat d'arbres fruitiers (noyers, cerisiers, etc.)

Société Fiduciaire Suisse

Bâle, Berne, Delémont, Genève, Lausanne, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, St-Gall, Sion, Zurich

Pour la gérance de sociétés auprès de notre siège à Bâle, nous cherchons

un collaborateur

capable de traiter d'une manière indépendante les dossiers de clientèle. Les tâches variées à accomplir, comprennent en outre tous les travaux relatifs à la tenue de comptabilités, la correspondance française, ainsi que la collaboration aux services de placements de gérance de fortune. L'âge idéal serait de 25 à 30 ans.

Les offres accompagnées d'un curriculum vitae sont à adresser à notre service du personnel.

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE SUISSE
St-Jakobs-Strasse 25 - 4002 BALE
Tél. (061) 22 55 00
interne 333

PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS

A Hauterive: réception des Neuchâtelais prénomés Vincent et... vendange de saucisses



Des gosses qui auraient mérité un temps clément pour effectuer leur chasse aux saucisses ! (photo Impar-rws)

Les manifestations organisées à Hauterive pour célébrer Saint Vincent, patron des vigneronniers se suivent mais ne se ressemblent pas.

Hier en fin d'après-midi, les jeunes gens et adultes prénomés Vincent ont été les hôtes du Conseil communal. M. Gilles Attinger, président, les a reçus au Centre d'art., où est présentée une exposition originale. Les écoliers de toutes les communes viticoles ont décoré une gerbe et l'ensemble forme un fort beau spectacle. Le président de chaque commune a été croqué par un artiste, M. J. Starr et les dessins sont eux aussi admirés...

Les « Vincent », avant de recevoir un diplôme, des souvenirs et une verrée, ont appris quelques renseignements sur leur patron, ce saint espagnol martyrisé. La raison de son « élection » au rang de patron des vigneronniers n'est pas déterminée. Une légende veut que son âne broute un cep, cep qui, aux vendanges, donna une merveilleuse récolte.

A NOUS LES SAUCISSES

Le deuxième acte de la journée d'hier a malheureusement été entravé par la pluie et la neige. L'idée étant pourtant alléchante: costumés, masqués, munis de sifflets et de tambours, les jeunes enfants se rendaient dans toutes les maisons pour y récolter... des saucisses, grillées ensuite sur la place du village.

Malgré les mauvaises conditions atmosphériques, la torréa a connu un beau succès.

Aujourd'hui et demain, les trois expositions seront encore ouvertes au public qui pourra également déguster le vin nouveau dans les caves. RWS

Le premier secrétaire du Département de l'agriculture va être destitué

Affaire Couchoud: une tête tombe

L'ancien fonctionnaire cantonal Denis Couchoud a fait une seconde victime: son chef, M. Willy Sieber, qui va être relevé de ses fonctions de premier secrétaire du Département de l'agriculture. L'honneur intact, mais payant le prix d'une confiance aveugle dans la moralité de son subordonné, M. Sieber va se voir proposer une voie de garage au sein de l'administration où il attendra retraite et sérénité.

En condamnant Couchoud à six ans de réclusion le 28 août dernier, la Cour d'assises avait souligné dans ses attendus que les malversations dont s'était rendu coupable l'ancien préposé au paiement des primes d'élimination du bétail avaient été facilitées par un « manque total de surveillance ». Pendant 13 ans, le fonctionnaire marron avait pu détourner plus de 1.100.000 francs au préjudice de l'Etat sans que jamais on lui demande de produire le moindre justificatif des opérations dont il était chargé. Depuis ce scandale, l'Etat a pris des dispositions pour renforcer les contrôles. Dans le cas d'espèce, il n'y en avait donc aucun. Au point que l'on pouvait, et devait, se poser des questions.

Parallèlement à l'action pénale ouverte contre Couchoud, une enquête administrative a ainsi été menée par l'ancien juge cantonal Raymond Jeanprêtre. Ses conclusions ont amené l'exécutif cantonal à ouvrir ensuite une procédure disciplinaire à l'encontre de M. Sieber sur la base de la loi régissant les magistrats et fonctionnaires, enquête confiée à une délégation du Conseil d'Etat. Le Collège gouvernemental doit prendre incessamment sa décision officielle de destituer ce haut fonctionnaire qui avait naïvement permis à Couchoud de transformer des rapports de confiance en une confiance de rapport.

JAL

Banque Cantonale Neuchâtelaise

Taux hypothécaire: hausse plus modeste

Que feront les autres banques du canton?

La Banque Cantonale Neuchâtelaise a décidé d'augmenter le taux d'intérêt des dépôts d'épargne de 0,5 pour cent dès le 1er avril 1980.

En revanche, le taux des prêts hypothécaires ne sera relevé que de 0,25 pour cent, alors que dans la plupart des cantons, il convient de le souligner, la hausse sera de 0,5 pour cent!

En outre, conformément à l'usage répandu depuis peu dans divers cantons, le taux des prêts hypothécaires de nature commerciale et industrielle sera le même que celui des prêts sur habitations.

Ainsi la BNC appliquera-t-elle un taux uniforme de quatre et quart pour cent pour tous les prêts hypothécaires dès le 1er mai 1980.

Cette décision de notre institut financier cantonal confirme en quelque sorte ce que nous écrivions samedi dernier: sa tendance à ne pas suivre les grandes banques commerciales et à pratiquer une politique modératrice au sujet des taux hypothécaires.

Une décision sociale? Elle peut l'être à travers la non augmentation des loyers qu'elle implique. Encore que le rapport direct entre le taux hypothécaire et le prix des loyers soit limité par la loi de l'offre et de la demande qui, on le sait, penche nettement déjà en faveur du locataire.

La question qui se pose c'est de savoir ce que feront les autres banques du canton, spécialistes

des affaires foncières, succursales régionales, etc., qui n'ont pas encore pris de décision. Deux hypothèses se présentent à l'esprit: dans l'ambiance de concurrence qui règne actuellement elles sont pratiquement obligées de suivre la BNC et de réduire l'augmentation à 0,25 pour cent. Seconde hypothèse: elles décident de faire front et de se mettre à l'unisson des autres instituts financiers.

Les réactions qui se sont fait jour, dès que l'intention seulement de la BNC était plus ou moins affirmée, étaient mitigées, surtout du côté de la Suisse allemande où l'on voyait déjà d'un œil fort peu compatissant notre banque cantonale faire plus ou moins cavalier seul. D'après ce que nous avons pu mesurer sur le plan réactionnel on n'y est pas loin de considérer ce 0,25 pour cent comme un taux de faveur pour une économie et des secteurs industriels neuchâtelais en difficulté.

C'est de toute manière un sacrifice qui a été consenti par la BNC sur ses revenus. Question de moyens disions-nous la semaine dernière. Les appréciations risquent d'être assez contrastées selon les milieux. Les concurrents de la BNC auraient même entrepris une démarche auprès du Conseil d'Etat pour tenter d'influencer la décision du Conseil de la BNC avant sa réunion d'hier.

Roland CARRERA

Après une pollution de l'Areuse

L'Etat porte plainte contre inconnu

Fin décembre, l'Areuse était polluée par une importante quantité d'huile, récupérée à Noiraigue au moyen d'un barrage construit d'urgence par le Centre de secours. Remontant la rivière, avec le concours de la police cantonale qui surveillait également le Buttes, les pompiers découvraient la source de cette pollution: le canal de drainage de la décharge des Grands-Marais, près de Couvet, charriait des hydrocarbures. Finalement, les effets de cette fuite ne furent pas dramatiques. Toutefois, le Service des eaux avait décidé de faire toute la lumière sur cette affaire et actuellement plainte est déposée contre inconnu.

Car il semble bien que des résidus liquides (huile de coupe, huile de vidange, etc.) soient versés discrètement aux Grands-Marais par certaines entreprises du Vallon. Ce sont là des suppositions que l'enquête en cours confirmera ou non. Il faut espérer que les auteurs de la pollution seront re-

trouvés, car sinon ce sera à la commune de Couvet de payer les frais d'intervention du Centre de secours du Val-de-Travers.

Depuis que l'usine de La Rochetta est fermée, les huiles industrielles ne peuvent plus être brûlées dans l'incinérateur, comme c'était le cas autrefois. Ce problème des huiles n'est pas réglé car dans la plaquette que vient d'édiiter la commune de Couvet pour présenter le village et ses services, il n'en est nulle part fait mention. Par contre, les

solvants et les acides sont récoltés par le Service de l'hygiène de la ville de La Chaux-de-Fonds.

Dès que le ramassage des ordures du Vallon aura été attribué à un transporteur qui les mènera à Cottendart, le dépôt des Grands-Marais disparaîtra et, selon la proposition d'un conseiller général covasson, la décharge sera certainement clôturée.

A ce moment-là, les poissons de l'Areuse pourront nager enfin en paix. (Jlc)

De l'école à l'apprentissage

Le Département de l'instruction publique communique:

Les efforts de coordination et de rénovation entrepris ces dernières années dans les enseignements primaire et secondaire, sur les plans romand et neuchâtelais, ont posé des problèmes d'adaptation, d'abord au niveau de la scolarité obligatoire, puis tout naturellement au niveau supérieur, particulièrement dans le secteur de la formation professionnelle.

Ainsi, le passage de l'enseignement secondaire à l'enseignement technique et professionnel, qu'il s'agisse d'écoles à plein temps ou de cours pour apprentis, marque une certaine rupture de continuité, état de fait qui postule une amélioration de la coordination verticale entre les différents ordres d'enseignement.

Il s'agit là d'un problème d'une certaine ampleur, ne serait-ce que par le nombre des élèves touchés, puisque les 2 tiers des élèves d'une volée libérable de la scolarité obligatoire entrent, chaque année, dans une école technique, professionnelle ou commerciale du canton.

C'est pourquoi, depuis le printemps 1978, des séances d'échanges de vues entre les directeurs des écoles secondaires et des écoles techniques et professionnelles ont été organisées sur l'i-

nitiative des services d'enseignement intéressés du Département de l'instruction publique. Le principe de convergence d'action entre des établissements d'enseignement appartenant à un même système scolaire a été reconnu et progressivement mis en application.

Ainsi, au cours des derniers dix-huit mois, des contacts extrêmement positifs se sont établis entre cadres et enseignants des deux ordres d'enseignement. Des visites de classes et d'ateliers ont été organisées dans de nombreux cas et des groupes de travail mixtes, formés de maîtres des deux ordres d'enseignement, se sont créés et travaillent activement à établir l'inventaire des problèmes concrets qui se posent et à chercher les moyens de les résoudre dans l'intérêt de l'adolescent.

Citons, par exemple, l'enseignement des mathématiques qui a fait l'objet de transformation profonde au cours des dernières années, notamment dans l'enseignement obligatoire. Les conceptions renouvelées de cet enseignement ne correspondant pas toujours aux exigences de départ de l'enseignement professionnel, le Département de l'instruction publique a décidé de créer une commission, dite de liaison mathématique des degrés 9 et 10. Cet organe, placé sous la présidence de M. Georges-André Pagan, directeur au Centre de formation professionnelle du Littoral neuchâtelais (Ecole technique) comprend des maîtres des écoles secondaires et professionnelles.

La commission a pour mandat d'établir le point de la situation, en matière de mathématiques, dans l'enseignement secondaire inférieur. Elle doit ensuite préparer les mesures nécessaires pour former les maîtres des écoles professionnelles aux nouvelles méthodes. L'accueil des nouveaux élèves en sera donc facilité.

Les résultats des premiers travaux de cette commission sont encourageants et montrent que, grâce à un développement de l'information réciproque, les divergences constatées pourront être aplanies sans trop de difficultés, certaines incompréhensions procédant plus de questions de forme que de fond.

Sur un plan plus général, et comme il s'est toujours efforcé de le faire jusqu'ici, le Département de l'instruction publique veillera à maintenir un équilibre judicieux entre les objectifs et les activités de la scolarité obligatoire et ceux de l'enseignement professionnel. (comm)

La Banque Cantonale Neuchâtelaise en 1979

Une année de vive concurrence

L'année 1979 aura été caractérisée par un premier semestre où les taux d'intérêt étaient particulièrement bas, puis par la reprise d'une certaine inflation dans la seconde moitié de l'année, avec une hausse des taux d'intérêt. Le total du bilan de la Banque Cantonale Neuchâtelaise s'est accru de 149,2 millions, ou 12,1 pour cent (1978: + 2,7 pour cent) pour atteindre 1.379.039.621 fr.. A l'actif, les placements hypothécaires n'ont augmenté que de 9,4 millions de fr. et se montent à 636.967.304 fr. La concurrence entre les établissements financiers dans ce secteur a été très vive et la BNC a préféré renoncer à certaines affaires plutôt que de dépasser toute norme raisonnable dans l'octroi de prêts. L'accroissement de l'ensemble des crédits et prêts utilisés par la clientèle sous les différentes rubriques du bilan s'est accéléré, notamment vers la fin de l'année. Il fut au total de 66,9 millions de fr., soit 7,7 pour cent (56,7 millions de fr., 7,0 pour cent). Ce sont notamment les rubriques prêts et avances aux corporations de droit public, + 30,9 millions de fr., et les avances et prêts à terme fixe en blanc ou gages, + 32,6 millions de fr., qui se sont les plus enflés.

Au passif du bilan, les craintes de l'inflation ont entraîné un net ralentis-

sement de l'accroissement des dépôts d'épargne au cours des derniers mois de l'année. L'augmentation pour les 12 mois fut de 55,0 millions de fr. soit 7,4 pour cent (62,4 millions, + 9,1 pour cent). Ces dépôts se montent à 802.071.109 fr. et sont répartis en 103705 comptes et livrets (+ 959), dont 15159 livrets jeunesse. Les obligations de caisse en circulation ont considérablement diminué, car les taux d'intérêt admis par la Banque Nationale Suisse tout au long de l'année n'étaient pas conformes au marché. Vers la fin de l'année, la hausse des taux de dépôts à terme a entraîné un accroissement considérable des créanciers à terme, qui sont passés en un an de 14,5 millions de fr. à 99,3 millions de fr.

Le résultat de 1979 présente, après des amortissements et provisions de 1.631.047 fr., un bénéfice de 5.059.696 fr. (1978: 4.810.989 fr.) qui, avec le bénéfice reporté permet, sous réserve de ratification par le Conseil d'Etat, de procéder à la répartition suivante:

2.625.000 fr.: 5 un quart pour cent intérêt sur le capital de dotation de 50 millions de fr. (inchangé).

1.470.000 fr.: part de l'Etat au bénéfice de la banque (+ 150.000 fr.)

980.000 fr.: virement à la réserve légale (+ 100.000 fr.).

46.467 fr.: report à nouveau.

MARIN

Piéton blessé

Hier à 6 h. 45, un automobiliste de Marin, M. C. G., circulait rue de la Gare en direction ouest. A la hauteur de la centrale Migros, il a heurté M. A. Orlando, 30 ans, de Saint-Blaise, qui traversait la chaussée du sud au nord. Ce dernier a été transporté par ambulance à l'Hôpital Pourtalès à Neuchâtel, souffrant de contusions au côté droit.

NEUCHÂTEL

Une première

Hier soir au Gymnase cantonal a été projeté pour la première fois un long métrage en couleur super 8 intitulé « Porporino ».

Ce film est dû à Robert-L. Bouvier, élève de troisième littéraire, qui s'est inspiré d'un roman de Dominique Fernandez. (rws)

mémento

Neuchâtel

Jazzland: 17-22 h., Eddie Chamblor.
Pharmacie d'office: jusqu'à 23 heures, Beaux-Arts, av. Premier-Mars.
Ensuite, tél. 25 10 17.
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 - 61 31 81.
La Main-Tendue: tél. 143.

CINÉMAS

Apollo: 15 h., 20 h. 30, Airport 80 - Concorde; 17 h. 30, Le magicien d'Oz.
Arcades: 15 h., 20 h. 30, Les Charlots en délire.
Bio: 15 h., 20 h. 45, Manhattan; 18 h. 30, Women in love.
Palace: 15 h., 18 h. 45, 20 h. 45, I... comme Ioare.
Rex: 15 h., 20 h. 45, Vas-y maman.
Studio: 15 h., 21 h., La trappe à nanas; 18 h. 45, Gran Bollito.

Val-de-Ruz

Pharmacie de service: dès 18 h. 30, Piergiovanni, Fontainemelon, tél. 53 22 56 et 53 22 87.

Main-Tendue: tél. 143.

Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44.

Aide familiale: tél. 53 10 03.

Ambulance: tél. 53 21 33.

Soins à domicile: lundi, mercredi, vendredi, 17 h. 30 - 18 h. 30. Tél. 53 15 31.

Val-de-Travers

Couvet cinéma Colisée: relâche.
La Main-Tendue: tél. 143, 20" d'attente.
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81.
Fleurier infirmière visit.: tél. 61 38 48.
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.
Police cantonale: tél. 61 14 23.
Police (cas urgents): tél. 117.
Police du feu: tél. 118.
Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17.
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

Voir autres informations neuchâtelaises en page 19

CERCLE CATHOLIQUE

GRAND MATCH AU LOTO

Judi 24 janvier 1980
à 20 h. précises

organisé par le Cercle Catholique

Maximum de marchandise - 1er tour gratuit

Quines superbes
dans la tradition du Cercle
4 cartons

Abonnement à Fr. 13.- pour
28 tours, vendus à l'entrée



E SANDMEIER BSR

UN NOUVEAU «TRANSPORTEUR»: LE PEUGEOT J9

QUELS SONT SES PRINCIPAUX AVANTAGES?

NOUVEAU

Sa carrosserie moderne autoporteuse tout acier offre des portes larges, une cabine panoramique accueillante, des

pare-chocs avant et arrière largement dimensionnés et un compartiment de chargement particulièrement vaste. Côté mécanique, les nouveaux rapports de la boîte de vitesses sont adaptés à de sévères conditions d'utilisation et vous avez le choix entre deux puissants moteurs: un moteur à essence de 2 litres, 55 kW, 75 CV DIN et un moteur diesel de 2,3 litres, 49 kW, 66,5 CV DIN.

ECONOMIQUE

Le profil aérodynamique de la nouvelle carrosserie et l'allongement des rapports de la boîte de vitesses contribuent à diminuer la consommation. D'un encombrement réduit, il est économique aussi par son volume de chargement considérable (8,7m³).

SÛR ET CONFORTABLE

Avec sa suspension à quatre roues indépendantes, ses puissants freins assistés par dépression (disques à l'avant), sa confortable cabine panoramique d'accès aisé, le nouveau Peugeot J9 se conduit comme une berline. Il en a du reste la maniabilité. Traction avant.

PRATIQUE

Tout est conçu pour faciliter la manipulation des marchandises. Ses larges portes arrière s'ouvrent à 180° sur un vaste compartiment de chargement de 1,825 m de hauteur intérieure dont le plancher plat n'est qu'à 35 cm du sol (en charge). En option, une porte latérale de plus de 1 m permet de charger aisément les palettes standardisées.

PEUGEOT J9



Veillez m'envoyer votre documentation sur la Peugeot J9:

- Peugeot J9, 1971 cm³
- Peugeot J9, 2304 cm³ J 2

Nom: _____

Profession: _____

Adresse: _____

NPA/Lieu: _____

A expédier à: Peugeot-Suisse S.A., 3015 Berne.

LA CHAUX-DE-FONDS: Entilles SA, garage et carrosserie, tél. (039) 22 18 57 - LE LOCLE: tél. (039) 31 37 37 - Montfaucon: Garage Bellevue, tél. (039) 55 13 15 - Les Breuleux: Garage Clémence, tél. (039) 54 11 83 - Tramelan: Garage de l'Est, tél. (032) 91 41 27 - Les Ponts-de-Martel: Garage de la Prairie, tél. (039) 37 16 22 - Saint-Imier: Garage du Midi, tél. (039) 41 21 25

OFFRES D'EMPLOIS

Quelle secrétaire

sachant correspondre autant en français qu'en allemand désire collaborer avec société de la place ? Travail très indépendant pour personne dynamique. Horaire à convenir (40 heures par semaine).

Ecrire sous chiffre AC 1954 au bureau de L'Impartial.

Entreprise de vidange hydraulique et transports

Oscar Rihs, 2764 Courrendlin
Tél. (066) 35 55 25

cherche pour sa succursale de Moutier, un

CHAUFFEUR POIDS LOURDS

conscientieux et capable de travailler de façon indépendante. Cet emploi conviendrait à personne ayant de l'initiative.

Date d'entrée à convenir.

BIJOUTERIE HENRI BAILLOD
Daniel-JeanRichard 44, 1er étage, La Chaux-de-Fonds

cherche pour date à convenir

BIJOUTIER

qualifié, ayant longue expérience.

Prière de prendre rendez-vous par tél. (039) 22 14 75.

Restaurant-Snack MOCAMBO
Av. Léopold-Robert 79
2300 La Chaux-de-Fonds

cherche

UNE EMPLOYÉE

pour la cuisine.

Propre et consciencieuse. Frontalière ou étrangère acceptée. Congé tous les dimanches.

Pour de plus amples renseignements, tél. (038) 53 34 65.

CARRELAGES - REVÊTEMENTS DÉCORATIONS - CÉRAMIQUES

FRANÇOIS HUMBERT-DROZ
La Chaux-de-Fonds - Le Locle

cherche tout de suite ou pour date à convenir.

CARRELEURS

S'adresser à Cardamines 26, 2400 Le Locle, tél. (039) 31 12 12.

FEUILLETON DE « L'IMPARTIAL » 43

André BESSON

« Les Auvernois » LA MARIE-DES-BOIS

Roman

(ÉDITIONS MON VILLAGE - VULLIENS)

— Vous n'avez pas le droit de faire ça ! avait protesté le vieux charbonnier. Ils ne sont pas coupables ! Emmenez-moi si vous voulez, mais laissez-les tranquilles ! D'ailleurs, vous voyez bien que ma fille attend un enfant !

— Ça ne l'a pas empêchée d'aller « traquer » (en Franche-Comté, signifie courir à travers les champs et les bois sans but très précis) dans la forêt de Chaux la nuit dernière, ricana l'un des bicornes. Si tu veux qu'elle reste ici, dis-nous où se cachent tes fils.

C'est Marie qui leur avait répondu d'une voix véhémence:

— Au lieu de courir après les Républicains, vous feriez mieux d'aller vous battre contre les Prussiens ! Badinguet vous paie assez cher pour que vous défendiez sa cause. Quant à mes

frères, ne comptez pas sur nous pour les dénoncer !

Une telle remarque n'avait pas fait plaisir aux représentants de la maréchaussée. Ils avaient entraîné avec rudesse les trois prisonniers hors de la maison. Après avoir attaché les chaînes aux pommeaux de leurs selles, les gendarmes avaient enfourché leurs chevaux et le cortège s'était ébranlé, les captifs marchant derrière les bêtes, comme de vulgaires mal-faiteurs.

La jeune femme se souviendrait longtemps de leur pitoyable voyage jusqu'à Mouchard. D'abord de la traversée du village, sous les regards hostiles ou goguenards des habitants de Chissey. Sur tout le parcours, des réflexions malveillantes avaient fusé:

— Voilà ce qui arrive quand on épouse une sorcière !

— Tu n'avais pas besoin de ramener cette traînée au village ! A présent, te voilà bien avancé Pierre Auvernois !

— C'est bien fait pour toi ! On t'avait prévenu !

Le calvaire du jeune paysan, qui baissait la tête sous les quolibets, s'était encore accru lorsque sa mère, avertie par la rumeur publique, avait rattrapé le cortège à la sortie du pays.

— Qu'est-ce qu'ils ont fait ? Pourquoi emmenez-vous mon fils avec eux ?

Car, pour Clarisse Auvernois, la faute ne

pouvait venir que de Siruguey et de sa fille. Il fallait désolidariser Pierre de cette sale affaire.

— Ils ont ravitaillé des insoumis.

Cette explication du brigadier avait rendu la paysanne folle de rage. Elle s'était retournée vivement contre sa bru, lui avait secoué le bras entravé par la chaîne infamante.

— C'est à cause de tes frères, hein ? C'est à cause de ces brigands qu'on vous a arrêtés ? Drôlesse ! Tu ne pouvais donc pas rester avec eux dans la forêt, au lieu d'enjôler mon garçon !

Marie, silencieuse, avait détournée la tête.

— Je vous en prie mère... Laissez-la... Elle n'y est pour rien... C'est une erreur...

Cette plaidoirie de Pierre en faveur de la jeune femme avait été aussitôt démentie par l'un des gendarmes:

— Une erreur ? C'est vite dit. Demandez-lui donc madame, ce qu'elle faisait la nuit dernière, à courir les bois avec un sac de trente livres de provisions sur le dos ?

Et la marche avait continué jusqu'à Mouchard, par le gué de Cramance qui franchissait la Loue, puis par la forêt de Port-Lesney. On les avait ensuite enfermés dans la chambre de sûreté de la brigade où ils avaient eu le temps, pendant trois jours, de méditer sur leur triste sort. Puis, un matin, l'un des geôliers était venu les tirer de leurs amères réflexions.

— Vous deux, vous avez de la chance, avait-il grommelé en s'adressant à Siruguey et à sa

fille. L'ordre qui vient d'arriver de Dole dit qu'il faut vous relâcher. Si ça ne tenait qu'à nous, on vous aurait bien gardé ici plus longtemps...

Puis, comme Marie brusquement inquiète regardait du côté de son mari, le gendarme avait ajouté:

— Quant à toi mon vieux, ton compte est bon ! On va te conduire dès aujourd'hui à Besançon, à la caserne des « moblots » ! J'espère qu'on t'y dressera comme il convient et qu'après la guerre, si tu en réchappes, tu auras un meilleur esprit patriotique !

En larmes, la jeune femme s'était précipitée dans les bras de Pierre Auvernois.

— Je ne veux pas ! Je ne veux pas que tu partes !

— Vous n'avez pas le droit de faire ça ! avait protesté à nouveau le vieux charbonnier. D'ailleurs, il n'est pas mobilisable !

Pierre était devenu très pâle. Une lueur de révolte avait flambé un court instant au fond de ses yeux gris. Mais très vite, il avait compris qu'il ne pouvait rien faire pour se soustraire au sort injuste qui l'accablait.

Après avoir embrasé longuement sa femme sur les lèvres, il avait dit, d'une voix parfaitement calme:

— N'aie pas peur, Maire. Je serai bientôt de retour. Je vais leur expliquer s'il s'agit d'un malentendu...

(A suivre)

• SAINT-IMIER • SAINT-IMIER • SAINT-IMIER • SAINT-IMIER •

Champ libre à la rénovation de la piscine

Le comité de la Commission d'exploitation démissionne

« Un nouveau groupe d'étude a repris en 1977 l'étude de l'amélioration de la piscine actuelle. Le comité en charge n'a pas été invité à y participer. Les conclusions de ce groupe ont reçu financement dans le cadre du budget 1980. Pour faciliter l'aboutissement de ce projet auquel il n'a pas été associé et qui est contraire à ses conclusions, le comité de la piscine a décidé de démissionner pour laisser aux promoteurs du projet toute la liberté d'action dont ils auront besoin pour le mener à chef et l'exploiter. C'est ainsi que se termine une information rédigée par la Commission d'exploitation de la piscine de Saint-Imier et diffusée hier. Dans sa lettre d'accompagnement, la commission, par son président M. Jacques

Hurlimann de Mont-Soleil, explique « qu'il n'avait pas à intervenir aussi longtemps que le problème traité au niveau des autorités de Saint-Imier n'était pas résolu. C'est maintenant chose faite. Nous jugeons maintenant opportun de donner notre appréciation en une information que nous nous sommes efforcés de tenir dans les limites de la plus stricte objectivité ». Un nouvel épisode à mettre sur le compte de la piscine de Saint-Imier après les vifs échanges de propos tenus lors de deux séances du Conseil général.

Ce n'est pas la première fois que le comité de la Commission d'exploitation de la piscine démissionne en bloc. Un fait similaire s'était produit en 1969. L'assemblée de l'Association de la piscine de Saint-Imier dont le but est de gérer l'établissement mis gratuitement à sa disposition par la commune municipale avait élu le comité actuellement démissionnaire le 19 mars 1969. Ce dernier avait été confronté à deux problèmes: l'exploitation de la piscine et celui qui se poserait si le canton de Berne édictait des dispositions comparables à celles du canton de Neuchâtel. Une nouvelle fois donc, l'assemblée de l'association devra trouver des personnes disponibles. Souhaitons simplement que ces élus épousent les thèses de la dernière Commission d'étude. Tant il est vrai qu'actuellement la rénovation et le chauffage de l'eau sont les seules solutions concrètes permettant de sauver l'exploitation d'une piscine à Saint-Imier. L'heure n'est plus aux grandes réalisations.

DES CONCLUSIONS RATIFIÉES

Dans son communiqué, la Commission d'exploitation de la piscine se charge de rafraîchir les mémoires grâce à un petit historique. Mise à part l'exploitation prise en charge par le comité, un groupe de travail, présidé par M. Claude Ray, vice-président, se chargeait de l'amélioration de la piscine pour la rendre conforme aux exigences légales. « Le 20 août 1973, le groupe Ray déposait ses conclusions, ratifiées par le comité de la piscine et la commune de Saint-Imier, qui disaient: il faut abandonner l'idée d'améliorer la piscine actuelle et trouver une solution plus favorable pour l'implantation d'une piscine moderne à Saint-Imier. Le groupe motivait sa proposition par de nombreux arguments (piscine mal placée, accès difficile, proximité d'une porcherie, possibilités d'agrandissement défavorables, etc.). Le coût de l'opération était estimé à environ 1,5 million de francs. La commune et le comité de l'association ont alors confié un second mandat au groupe portant sur l'étude d'une nouvelle piscine.

DES PROJETS ET DES SOUHAITS

Le texte rendu public par la commission précise que le groupe s'est alors attaché à fixer quel serait le lieu idéal pour l'implantation de la piscine et définir ce dont Saint-Imier avait besoin. Le terrain choisi devait être celui sis en dessus de la décharge publique. « La piscine ainsi située, pouvait deve-

nir le pivot d'un complexe sportif comprenant la patinoire, le stade, des courts de tennis, etc. C'est sur cette idée que les bureaux Maggioli et Schaer et Mario Gianoli ont travaillé, pour déboucher sur de très intéressants projets présentés à la population dans le courant de l'automne 1974 après avoir reçu l'accord des spécialistes de Macolin. Le comité de la piscine a remis l'ensemble de l'étude et les projets au Conseil municipal en souhaitant qu'une nouvelle piscine puisse être réalisée à Saint-Imier, chauffée et partiellement couverte, en tenant compte que nous sommes à 800 m. avec cinq mois d'hiver. Et finalement avec la ferme conviction que c'était un projet qui pouvait se réaliser régionalement, le financement était supporté par le canton, par les institutions qui aident le sport, ainsi que par les communes du Haut-Vallon. Voilà le projet et la proposition du comité de la piscine. La conclusion du comité figure en tête de notre article. (lg)

La section des samaritains a tenu ses assises

Une année 1979 riche en activités

Des finances saines, un activé intense, un effectif stable, un changement de président, des remaniements au comité et des projections de diapositives qui enchantèrent les personnes présentes, tel furent en résumé les assises annuelles de la section des samaritains de Saint-Imier. Un peu plus de 90 minutes auront été nécessaires au président sortant, M. Henri Rufener, afin de mener à bien la partie administrative de la séance. Après la traditionnelle collation, les samaritains assistèrent à la projection de diapositives prises par M. Jean Uboldi lors de courses en montagne dans les Alpes, en Suisse centrale et à l'Eiger.

Tenue dans un établissement public de Saint-Imier, vendredi soir, l'assemblée générale ordinaire des samaritains du lieu devait être fort bien revêtue avec une cinquantaine de membres. Après le préambule d'usage, la caissière Mme Graziella Denervaud présenta les comptes 1979. Les finances de la société sont saines puisque l'exercice 1979 boucle avec un bénéfice et que l'état de fortune est favorable. Pourtant les achats n'ont pas manqué. La section de Saint-Imier a fait des efforts pour améliorer la qualité des cours de sauveteurs indispensables pour l'obtention du permis d'éleveur-conducteur. C'est ainsi qu'un important matériel didactique et audio-visuel a été acquis. Neuf cours de premiers secours ont été organisés en 1979 avec une participation moyenne de 15 personnes aux cinq soirées de deux heures nécessaires. Pour 1980, il a été rappelé que des formules d'inscription peuvent être demandées auprès de la Police cantonale, de la pharmacie Liechti, des moniteurs d'auto-écoles.

Président sortant, M. Henri Rufener a présenté un rapport détaillé sur l'année 1979. La section de Saint-Imier

En présence d'une nombreuse assistance

Naissance de l'Ecole des parents de Saint-Imier et du Vallon

Les promoteurs de la création d'une école des parents de Saint-Imier et du Vallon avaient visé juste. Une telle association manquait dans la région. Preuve en est l'assistance considérable qui assista à l'assemblée constitutive de l'école des parents de Saint-Imier et du Vallon, tenue hier soir à Saint-Imier. La salle mise à disposition dans les locaux du Centre de culture et de loisirs n'était pas assez grande pour contenir sans problèmes tous les intéressés.

La naissance de l'institution n'a pas duré un quart d'heure. Sous la conduite de Mme Monique Jeanneret, les personnes présentes, au nombre d'une cinquantaine au moins, ont adopté les statuts élaborés par une équipe dévouée. Le premier article précise que « sous le nom de l'école des parents de Saint-Imier et du Vallon, il est constitué une association qui a pour but d'aider les parents dans leur tâche éducative, en organisant des conférences, des cours, des groupes de discussion,

des consultations ou toute autre activité en rapport, sans distinction politique, religieuse ou autre ». Quant au comité, élu à l'unanimité, tout comme le président de l'association le pasteur Maurice Baumann de Saint-Imier, il se compose de la manière suivante: Mmes Marguerite Baume, Maryse Perinat, Monique Jeanneret, Jacqueline Perret toutes de Saint-Imier, Eliane Lehmann, Renan, Eliane Buffe, Sonviller, Marlène Pini, Villeret, Anne-Lise Vauclair, Cormoret, Anne Seylaz, Courtelary, Edith Jolidon, Cortébert et M. Thierry Perinat, Saint-Imier. Le programme d'activité sera présenté lors d'une prochaine assemblée.

Après la partie administrative, les participants entendirent une conférence de M. Michel Girardin, avocat des mineurs à Moutier et de Mlle M.-L. Stehlin, psychologue sur le vol chez l'enfant et l'adolescent. Un débat mit un terme à la soirée. (lg)

DISTRICT DE COURTELARY

SONCEBOZ-SOMBEVAL

Elections complémentaires des autorités communales

Les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière communale sont appelés à procéder les 8 et 9 février prochain, par le système des urnes et le principe du vote majoritaire, à l'élection des autorités communales suivantes:

Conseil municipal, a) un maire pour terminer la période jusqu'au 31. 12. 1981; b) un conseiller pour terminer la période jusqu'au 31. 12. 1981; c) une candidate de la minorité, propositions de la minorité: Mme Yvette Cattin-Monnin, 1932, Mme Doris Vorpe-Zurcher, 1946.

Commission de vérification des comptes: un membre vérificateur pour terminer la période jusqu'au 31. 12. 1982.

Commission de l'Ecole primaire: un membre pour la période jusqu'au 31. 12. 1983.

Les listes de candidats ou de candidates doivent être déposées au secrétariat municipal jusqu'au 29 janvier 1980, à douze heures, dernier délai. Les listes devront être signées par au moins dix citoyennes ou citoyens habilités à voter en matière communale et indiqueront clairement de quel parti, association ou groupement elles émanent.

Si le nombre de candidates ou de candidats valablement présentés se trouve être égal au nombre de sièges à pourvoir, le Conseil communal les proclamera élus tacitement, sans opération électorale, selon l'art. 12, lettre c), du règlement communal.

En cas de ballottage, un second tour de scrutin aura lieu les vendredi 22 février et samedi 23 février 1980, aux mêmes heures et dans le même local.

Pour la candidate de la minorité, il n'y aura pas de ballottage. La candidate qui obtiendra le plus de voix sera élue. (mr)

TRAMELAN • TRAMELAN

50 ans de musique dans la même société

Double anniversaire pour M. Aurèle Noirjean qui, le week-end dernier, était honoré par la Fédération jurassienne de musique à l'occasion de ses 50 années passées en qualité de musicien. M. Noirjean, qui en plus de son activité politique en qualité de député se dévoue sans compter pour les sociétés, est aussi mis à l'honneur par sa société, en l'occurrence la Fanfare municipale. En effet, M. Noirjean est également membre depuis 50 ans de cette fanfare. Il occupa durant de nombreuses années un poste au comité, notamment durant 27 ans celui de président. Actuellement

il est encore le vice-président. Il joue du trombone à coulisse après avoir aussi joué du baryton. Signalons que la Fanfare municipale avait un deuxième membre qui était lui aussi à l'honneur, puisque son président M. Rodolphe Fankhauser était honoré pour 25 années de musique. M. Gaston Biffrare, lui aussi président mais de l'Union instrumentale, recevait également la distinction pour 25 années de musique. (texte et photo vu)

MONT-TRAMELAN

Deux blessés et 7000 fr. de dégâts

Hier en tout début d'après-midi un accident de la circulation s'est produit sur la route Les Reussilles-Les Breuleux.

Un automobiliste des Breuleux circulait en direction de Tramelan sur une chaussée qui était recouverte de neige, et par là très glissante. Pour cette raison, le véhicule fut déporté sur la gauche et entra en collision frontale avec un autre véhicule conduit par un habitant de Saint-Imier qui se rendait à son travail au Noirmont. L'automobiliste des Breuleux souffre de diverses contusions. Après avoir reçu les soins d'un médecin, il put regagner son domicile. Quant à l'automobiliste de Saint-Imier il souffre lui aussi de diverses contusions et d'une fracture de la jambe. Après avoir été transporté à Saignelégier, il a pu rejoindre l'hôpital de son lieu de domicile à Saint-Imier. La police cantonale de Tramelan a procédé aux constats de cet accident qui a fait pour plus de 7000 fr. de dégâts. (vu)



M. Aurèle Noirjean (à gauche) félicité par son président, M. R. Fankhauser, pour ses 50 ans de musique passées à la Fanfare Municipale.

mémo

SAINT-IMIER

La Main-Tendue: téléphone 143.
Service du feu: tél. 118.
Services techniques: Electricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.
Police cantonale: tél. 41 25 66.
Police municipale: tél. 41 20 46.
Bureau ren. et centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30.
Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 40 29.
Hôpital: tél. 42 11 22.
Chambre commune: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30.
Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.
Ambulance: tél. 42 11 22.
Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h., et 41 38 35 (urgence).
A.A. (alcool. anon.): 41 12 18.

COURTELARY

Service du feu: No 118.
Police cantonale: tél. 44 14 27.
Préfecture: tél. 41 11 04.
Sœur visitante: tél. 44 11 68.
Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgemont.

TRAMELAN

L'Impartial: Gde-Rue 147, 97 58 58.
Services techniques et permanences eau-électricité: tél. 97 41 30.
Feu et police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.
Police municipale: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.
Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Rosset (032) 97 40 28. Dr Notter (032) 97 65 65.
Pharmacies: L. Boillat (032) 97 42 48; J. von der Weid, (032) 97 40 30.
Aide familiale: tél. 97 42 50.
Centre de puériculture: tél. 97 62 45.
Infirmière visitante: tél. 97 68 78.

DISTRICT DE MOUTIER

Les réunions « politiques » ne sont pas tolérées dans la salle communale de Tavannes

L'intrusion d'une centaine de membres du groupe Bélier dans la salle communale de Tavannes, samedi après-midi, a provoqué une réaction du mouvement antiséparatiste Force démocratique. A ceux qui voulaient protester contre le refus du Conseil municipal de louer la salle à la jeunesse autonome désireuse de fêter le 26 janvier le premier anniversaire de la fusion de Jeunesse-Sud et du Bélier, FD fait remarquer « qu'ils se trompent d'adversaires en se rendant à Tavannes (...) ». Ils seraient mieux inspirés en restant à la rue de l'Ecluse (ndlr: siège du RJ) délégué pour y exiger la réalisation d'une modeste part des promesses non tenues », peut-on lire dans un communiqué publié mardi.

LOCATION DE SALLE ET DEMANDE DE DÉBIT

Le Bélier avait l'intention d'organiser le 26 janvier une fête de la jeunesse destinée à prendre « la relève politique » de la fête organisée traditionnellement en juin à Porrentruy. Or si, comme le fait remarquer FD, aucune demande de débit de boissons n'a été adressée à la préfecture, une demande de location a, en revanche, bel et bien été sollicitée auprès du Conseil municipal qui l'a refusée en raison du ca-

ractère politique de la manifestation. FD en déduit que le Bélier n'a par conséquent « jamais eu l'intention de se rendre à Tavannes le 26 janvier » et qu'il ne s'agit là que d'un prétexte à des intrusions et à des troubles. A la municipalité de Tavannes on souligne toutefois que la location de la Salle Farel est refusée à quelque mouvement que ce soit si ce dernier désire y organiser une réunion politique. Pour la municipalité, la réunion de la section locale de FD, à fin décembre, à laquelle les responsables du Bélier ont fait allusion samedi dernier, avait un caractère « purement récréatif ». D'ailleurs ajoute-t-on, des mouvements autonomistes du Jura bernois ont déjà bénéficié eux aussi de la salle communale pour des soirées récréatives.

JEAN WILHELM PRIS A PARTIE

Quant au conseiller national Jean Wilhelm (pdc, JU) qui devait animer le débat à l'occasion de cette nouvelle Fête de la jeunesse « il s'est fait le complice de la nouvelle ingérence nordiste où il a été le dindon de la farce », estime FD qui ajoute qu'un « prochain silence de sa part équivaldrait d'ailleurs à un aveu de complicité ».

(ats)

Hausse des prix, monnaies et cours de l'or
L'évolution sur le plan helvétique vue de l'extérieur

Avec l'inflation, toutes les monnaies se déprécient face à l'or. Le phénomène est encore relativement réduit en Suisse. Pourtant, la tendance inflationniste du dollar se traduit par d'autres effets inflationnistes envahissants.

La plupart des composants essentielles de notre économie montrent une tendance généralement favorable, mais le volume de la croissance pourrait se révéler plus faible sur plusieurs fronts.

Les études sur les perspectives économiques ne manquent pas. Nous reviendrons par exemple en détail sur celles qui font l'objet aujourd'hui même d'une conférence de presse, réalisée par le Centre de recherches économiques appliquées, à Lausanne.

DÈS 1975: L'INFLATION VAINCUE

L'inflation suisse, pratiquement inexistante, avait longtemps placé notre pays à un niveau prillivégié, par rapport aux économies étrangères.

Le groupe Inter-State Investments estime rappelle pour sa part qu'après avoir augmenté d'un taux record de 9,8 pour cent en 1974, les prix à la consommation avaient présenté une décélération de 6,7 pour cent en 1975, de 1,7 pour cent en 1976 de 1,3 pour cent en 1977 et de 1 pour cent en 1978.

RÉALITÉS ET APPARENCES DE LA HAUSSE DES PRIX

Le fait que le prix de l'or était resté stable en francs suisses jusqu'en 1978, était une confirmation de cet état de choses.

La stabilité des prix n'était pas seulement le résultat d'un «maquillage» poursuivent les analystes d'Inter-State: elle avait des racines profondes

Rendement moyen brut à l'échéance des emprunts de débiteurs suisses

(Ensemble des titres cotés aux bourses de Bâle, Genève, Lausanne et Zurich)

Table with 3 columns: Titre, 4.1, 11.1, 18.1. Rows include Confédération, Cantons, Communes, Transports, Banques, Stés financières, Forcés motrices, Industries.

Communiqué par la Société de Banque Suisse

dans l'économie. L'indice des prix de gros a baissé de 2,2 pour cent en 1975 et de 0,7 pour cent en 1976; il est ensuite remonté de 0,3 pour cent en

Rubrique économique Roland CARRERA

1977, pour baisser à nouveau de 3,4 pour cent en 1978. Le mécanisme des prix avait été laissé libre de jouer son propre rôle dans l'ajustement des prix relatifs, de sorte que, par exemple, les tarifs des combustibles et de l'éclairage, tout comme les loyers, avaient tous enregistré une forte hausse reflétant de très authentiques pénuries.

C'est sur cet arrière-plan que la hausse des prix en 1979 prend un aspect si troublant. Dès novembre la hausse d'une année sur l'autre des prix à la consommation avait atteint 5,2 pour cent et était donc la plus forte depuis septembre 1975.

pendra des décisions politiques actuellement prises.

POLITIQUE FINANCIÈRE ET POLITIQUE MONÉTAIRE

Dans le domaine des mesures financières, les autorités suisses ont généralement résisté aux efforts internationaux visant à contraindre les pays excédentaires à adopter une politique de réflation.

Le résultat en a été que le déficit gouvernemental général, qui était de 1,8 pour cent du PNB en 1976, n'était plus que de 1 pour cent en 1977 et 1978, ce qui en faisait le plus faible de tous ceux des pays industrialisés.

C'est sur le plan de la politique monétaire estime-t-on dans ces milieux étrangers que les mesures de gestion du gouvernement ont échoué, du fait, presque exclusivement, de son changement d'attitude en 1978 à l'égard du taux de change.

Lorsque la politique de taux de change n'a plus visé à empêcher une hausse du cours du franc, la croissance monétaire a été raisonnablement bien freinée.

prendre en main l'évolution des agrégats monétaires.

Un relèvement des taux de l'intérêt constituerait une solution partielle. En novembre, le taux officiel de l'escompte a été relevé de 1 à 2 pour cent.

FRANC SUISSE, DOLLAR, MONNAIES ET OR

Dans leurs conclusions — et ayant tenu à rappeler que les autorités suisses se sont presque toujours efforcées

de résister aux pressions exercées dans le sens d'une inflation de leur monnaie — les analystes soulignent qu'il est extrêmement difficile, sinon impossible, en Suisse comme ailleurs de résister aux pressions engendrées par l'inflation américaine...

Le dollar des Etats-Unis demeurant la monnaie de réserve, son inflation finit par se traduire par une inflation généralisée et envahissante...

Quelles que soient les bonnes intentions des autorités helvétiques, mettre la Suisse à l'abri de l'invasion inflationniste de l'offre monétaire relève de la quadrature du cercle.

Et si l'on veut empêcher la pénalisation de l'industrie et de ses positions concurrentielles sur les marchés en achetant des dollars pour empêcher le franc de monter en flèche, il faut bien faire marcher la planche à billets, en provoquant une certaine inflation.

R. Ca.

En deux mots et trois chiffres

Boeing Co. (Seattle, USA) la plus grande fabrique d'avions du monde, voit désormais ses actions cotées en bourses de Genève, Bâle et Zurich.

Chronométrage Suisse SA Bienne: changement au Conseil d'administration: M. Théo Girard (direction générale SSIH) démissionnaire de cette société de chronométrage, a été remplacé au conseil d'administration par M. Othmar Triebold.

Abiana SA Bienne: nouvelle société ayant pour but l'importation et l'exportation de produits horlogers et autres.

Swisa SA Delémont porte son capital de 50.000 à 350.000 francs par l'émission de 600 actions de 500 francs chacune.

cants d'horlogerie ACBFH, a quitté la société.

Fiduciaire Horlogère Suisse (Fidorh), Bienne, Diversification. Essentiellement au service de l'industrie horlogère et des banques depuis 1928, cette fiduciaire s'est spécialisée ces dernières années dans le secteur des assurances sociales et expertises liées à l'horlogerie.

Schweizer et Schœp SA, La Chaux-de-Fonds, fabrication et commerce de gainerie, maroquinerie, bracelets cuir, a porté son capital social de 100.000 à 1 million de francs.

Montres Falcon SA, Bienne, faillite ouverte le 4 décembre, en procédure sommaire: la société est maintenant dissoute.

Popularis Tours, chiffre d'affaires en hausse de 9 à 10 pour cent en 1979 par rapport à 1978, sur le plan «voyages».

Céramique Holding SA Laufen: avec usines en Suisse, Allemagne, Autriche, France, Espagne et Brésil: chiffre d'affaires consolidé en 1979: 337 millions de francs suisse, soit 7,7 pour cent supérieur à celui de l'année précédente.

R. Ca.

BULLETIN DE BOURSE

Cours communiqués par: SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

A = Cours du 21 janvier

B = Cours du 22 janvier

Main market data table for NEUCHÂTEL, LAUSANNE, GENÈVE, ZÜRICH, BALE, NEW YORK.

BALE market data table listing various companies and their prices.

ZÜRICH (Actions étrangères) market data table listing foreign stocks.

NEW YORK market data table listing Dow Jones industries and services.

Cours indicatifs Billets de banque étrangers table listing exchange rates for US Dollars, British Pounds, German Marks, etc.

Communiqués par la BCN table listing VALCA, IFCA, and IFCA 73.

FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS PAR L'UNION DE BANQUES SUISSES table listing various investment funds.

CS FDS BONDS table listing Swiss Bonds and other financial instruments.

Fonds de la Banque Populaire Suisse table listing various bank funds.

INDICE BOURSIER SBS table listing stock indices for Industry, Finance et ass., and Indice général.

Convention or: 23.1.80 Plage 39.700.- Achat 39.000.- Base argent 2240.

La terre a tremblé, un barrage craque...

L'exercice de défense générale met ses participants à rude épreuve

Quelque part dans les Alpes, la terre a tremblé. Un barrage hydraulique se rompt. En moins d'une heure, toute la région en aval est dévastée. Des milliers de morts et de sans-abri. Les voies ferrées et les routes sont coupées. L'eau a emporté un hôpital, a détruit une importante installation militaire. Une ligne à haute tension a été endommagée, ce qui a pour effet de priver plusieurs villes d'électricité. Que faire ?

C'est là un des deux mille événements auxquels les participants à l'exercice de défense générale ont été confrontés depuis jeudi dernier. Oui, que faire ? Il faut sauver les vies, transporter les sans-abri, mettre sur pied un service d'ordre pour assurer la circulation et éviter les pillages.

De notre rédacteur parlementaire à Berne: Denis BARRELET

Par le biais des zones territoriales, les autorités vont bien sûr s'adresser à l'armée, qui mettra à disposition des troupes de transmission et des troupes sanitaires. Mais veillons à bien respecter la hiérarchie ! Les autorités civiles — le canton — doivent garder en mains la direction des opérations. Qu'il y ait des frictions avec l'armée est presque inévitable. Celle-ci estime prioritaire la reconstruction de l'installation militaire.

ULTIMATUM DE L'OTAN

Car nous vivons une période de grands troubles. L'armée a été mobilisée. Nous sommes à deux doigts de la guerre. L'OTAN nous a adressé un ultimatum, nous demandant d'abandonner la neutralité. D'autres puissances sont tout aussi inamicales. Des avions-cargos se sont posés sans autorisation sur un aéroport suisse. Des troupes sont désignées pour aller sur place, sans délai. Le maintien de l'ordre à l'intérieur du pays étant l'affaire des cantons, il faudra prendre des précautions pour ne pas les brusquer.

Hier matin, l'or était coté à 1500 dollars l'once. Le contrôle des changes avait été rétabli. Tous les fonds étrangers en Suisse avaient été bloqués.

Radio-Cobra, Radio suisse libre, Radio-Tell — c'est la guerre des ondes ! La plus crédible est sans doute la Radio suisse division presse et radio. En effet, le Conseil fédéral, mécontent de la légèreté des informations données par la Société suisse de radiodiffusion et de télévision (par les journalistes romands surtout), n'a pas longtemps hésité à prendre les choses en mains.

Controverse aux Etats-Unis

Valium: remède ou malédiction ?

Sous le titre « Remède ou malédiction », le « Washington Post » a consacré, dans ses éditions de dimanche et lundi, deux longs articles au valium. Ce médicament utilisé comme calmant, est fabriqué par la maison bâloise de produits chimiques Hoffman-La-Roche. Le valium est en effet l'objet de très nombreuses controverses aux Etats-Unis.

Une sous-commission de la santé du Sénat, présidée par le sénateur Edward Kennedy s'est penchée sur la question. Plusieurs associations de consommateurs, dont celle de l'avocat Ralph Nader, voudraient en voir la vente plus strictement contrôlée qu'elle ne l'est actuellement.

Selon des chiffres officiels, rapportés par le « Washington Post », plus de 2,3 milliards de doses ont été prescrites dans 44,9 millions d'ordonnances durant l'année 1978. Ainsi plus de 20

millions d'Américains, d'âge adulte, consomment plus ou moins régulièrement du valium.

A aucun moment, l'enquête ne met en cause la qualité du produit fabriqué par Hoffman-La-Roche, mais elle révèle cependant, qu'entre 1976 et 1977, 54.400 personnes ont dû être traitées d'urgence pour absorption de trop grandes quantités de valium, parfois mélangé à de l'alcool ou à d'autres médicaments. (ats)

En quelques lignes...

LAUSANNE. — Deux ordonnances fédérales concernant la production animale sont entrées en vigueur le 1er janvier. Elles introduisent des effectifs maximaux pour la production de viande et d'œufs et un régime d'autorisation pour la construction d'étables. Tout en reconnaissant que la production animale indigène doit être adaptée aux besoins du marché, le Bureau de la Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande fait des réserves à ce sujet en soulignant notamment l'excès des importations de fourrages par les grandes exploitations.

BERNE. — En 1979 les importations suisses ont augmenté de 6,43 milliards de francs ou 15 pour cent par rapport à

Dans une banque fribourgeoise Gros détournement

Un important détournement de fonds a été commis au siège fribourgeois de l'Union de Banques Suisses. L'auteur de ce détournement, un employé de la banque, s'est dénoncé jeudi dernier auprès des autorités judiciaires. Le montant exact qui a été détourné au préjudice de la banque n'est pas encore déterminé. Toutefois, selon un communiqué publié hier par le juge d'instruction de la Sarine, il est établi que les comptes des clients n'ont pas été touchés. L'employé a été arrêté et une enquête qui, selon le juge d'instruction, s'annonce très longue, a été aussitôt ouverte. (ats)

Dans l'ensemble, la direction de l'exercice qui tenait hier conférence de presse sous la présidence du divisionnaire Hans Rapold, son chef d'état-major, était contente des résultats obtenus jusqu'ici. M. Rapold s'est dit frappé par la rapidité avec laquelle les participants saisissent l'essentiel. Au bout de quelques heures déjà, ils étaient rodés. La collaboration entre le pouvoir civil et l'armée fonctionne bien. Il est vrai que les difficultés surgissent plus facilement aux échelons inférieurs — les cantons — qui sont restés en dehors de l'exercice.

Celui-ci se termine aujourd'hui. Il aura duré cinq jours et trois nuits. Il aura coûté 400.000 francs, ou 136.000 francs environ si l'on compte des sommes qui auraient été engagées de toutes façons. Pour 3000 participants en tout. Les journalistes chinois, japonais, soviétique, grec, allemands (de l'Est et de l'Ouest)... et suisses qui ont pu visiter hier deux des huit Centres de protection aérienne et casernes où se déroule l'exercice n'ont guère aperçu autre chose que des bureaux. Le scénario détaillé reste strictement secret, pour éviter les malentendus et peut-être même les interventions diplomatiques.

D. B.

Future loi sur la responsabilité civile en matière nucléaire

La couverture sera étendue à un milliard de francs

Le texte de la future loi sur la responsabilité civile en matière nucléaire, déjà approuvé par le Conseil fédéral, a été publié hier dans un message qui sera soumis aux Chambres. Il prévoit d'étendre la couverture actuelle de 200 millions de francs qui doit être garantie par l'exploitant à un milliard de francs, les 800 millions supplémentaires étant pris en charge par la Confédération. Cette dernière, qui joue ici le rôle d'assureur, se fera verser des primes pour la garantie qu'elle offre. En cas de « grand sinistre », touchant une partie de la population du pays, l'Assemblée fédérale pourra même allouer des contributions supplémentaires permettant des versements dépassant un milliard.

Le projet établit donc bien une couverture illimitée pour les accidents nucléaires. De plus, une seule personne sera tenue responsable des dommages, à savoir l'exploitant d'une installation nucléaire, qui pourra toutefois, grâce à un droit de recours, se retourner contre les personnes ayant causé le dommage, contre les voleurs, de matière nucléaire, etc.

Pour le transport de substances nucléaires, les risques ont été considérés comme nettement moins grands et la couverture d'assurance ramenée à 50 millions de francs. Le Parlement devra donc maintenant traiter ce projet de loi.

UNE LOI SPECIFIQUE

On a ainsi élaboré une loi spécifique sur la « RC » nucléaire, qui complétera les autres volets de notre législation nucléaire, dont certains sont déjà en place. Il s'agit en fait, dans l'ensemble, de la révision totale de la loi sur l'énergie atomique qui date de 1959 et qui met en pratique la disposition constitutionnelle sur l'énergie nucléaire de 1957 (article 24 quinquies).

Actuellement, une partie de la législation révisée est déjà en vigueur: il s'agit de l'arrêté concernant la loi sur

Zurich: Radio 24 n'émet plus

Radio-24 n'émet plus. L'émetteur italien de la radio commerciale zurichoise a été bouclé hier en début d'après-midi par les autorités italiennes, moins de 24 heures après que le Ministre italien des postes eut prononcé un deuxième décret d'interdiction de la station. Le premier date du 4 janvier, mais n'avait pas eu de suite.

De notre corresp. à Zurich: Roland BHEND

Hier vers 14 heures, des employés des Postes italiennes et des carabinieri se sont présentés, sans mandat de perquisition, à la station du funiculaire qui mène au sommet du Piz Groppera où est plantée la gigantesque antenne de Radio 24. Prétextant, selon Roger Schawinski, patron de Radio 24, une révision de l'antenne, les employés des PTT ont demandé la clé de la station émettrice à l'employé du funiculaire qui a refusé. Les employés des PTT et les carabinieri sont alors montés au sommet, ont fait sauter les serrures de la station, coupé le courant et mis les scellés sur les installations.

Roger Schawinski se trouvait hier au studio de Zurich de la radio commerciale, lorsqu'il a constaté que les émissions ne passaient plus.

« C'est un acte illégal », a déclaré Schawinski hier soir à Zurich, au cours d'une conférence de presse improvisée. « L'équipe de Radio 24 a été surprise par cette fermeture par la force, cela d'autant plus que le 12 janvier dernier, le juge de Côte m'avait formellement assuré que de nouvelles mesures contre la station me seraient signifiées, par la voie légale, 10 jours à l'avance ». C'est ce même juge de Côte qui avait décidé de ne pas délivrer de mandat de perquisition aux autorités après l'affaire du 4 janvier.

Le 4 janvier, un inspecteur des PTT et deux carabinieri étaient arrivés au studio de Côte pour le fermer. Le studio était abandonné. L'inspecteur était reparti après avoir essayé d'ouvrir la porte. Il n'avait pas de mandat de perquisition.

Aujourd'hui, Schawinski et son avocat vont se rendre chez le juge de Côte, pour tenter d'obtenir l'annulation de cette mesure de fermeture.

les-ci ne seront plus en mesure de fournir des prestations.

Mais ce système pose le problème du montant des primes. Le relèvement, en 1977, du montant de l'assurance obligatoire de 40 à 200 millions avait entraîné un doublement des primes. En portant de 200 millions à un milliard la couverture de la « RC », on provoquerait un nouvel accroissement de 100 pour cent des primes, et même de 200 pour cent si l'on tient compte de l'assurance complémentaire des dommages différés, soit de ceux que subiraient des victimes au-delà de 30 ans après l'accident nucléaire.

La durée de l'assurance nucléaire a en effet été fixée à 30 ans, à compter à partir du jour où l'accident se serait produit. Au cours de la consultation, la crainte a été exprimée qu'une répercussion sur le prix de l'électricité des nouvelles dépenses imposées à l'exploitant. Enfin, il est prévu que les contributions des assurés soient placées en valeurs sûres et réalisables en tout temps.

LA COMMISSION DES ETATS ENTRE EN MATIERE

Le jour même où était publié le message consacré à la « RC » nucléaire, la Commission du Conseil des Etats s'est réunie à Berne et en a traité sur cet objet. C'est à l'unanimité que les commissaires ont pris cette décision. Ils ont ensuite examiné les six premiers articles du projet, qu'ils ont aussi adoptés, dans la version du Conseil fédéral. Ils se sont toutefois posés certaines questions, a expliqué le président de la commission, le conseiller aux Etats Odilo Guntern (pdc valaisan), à tel point qu'ils ont demandé au Conseil fédéral des rapports complémentaires sur certains points. La commission poursuivra ses délibérations quand elle aura obtenu ces rapports. (ats)

PAS DE CONCURRENCE AVEC LES COMPAGNIES D'ASSURANCES

Enfin, pour le cas où une catastrophe nucléaire prenait des dimensions nationales, une procédure dite de « grands sinistres » permettrait à l'Assemblée fédérale de dépasser le montant d'un milliard en allouant des contributions supplémentaires. La couverture fédérale de 800 millions sera offerte contre le paiement de primes qui devra lui verser l'exploitant d'une installation nucléaire.

Les experts ont estimé que la Confédération ne concurrencera pas les compagnies d'assurance, puisqu'elle ne fera que prendre la relève lorsque cel-

Elections bâloises

Résultats définitifs

Les résultats définitifs de l'élection au Grand Conseil du demi-canton de Bâle-Ville sont maintenant connus. La répartition des sièges est la suivante:

Parti socialiste 37 (moins 2); parti radical démocratique 21 (plus 4); parti libéral démocratique 18 (moins 1); parti démocrate-chrétien 18 (plus 2); organisations progressistes 13 (plus 6); parti évangélique 7 (plus 1); parti du travail 6 (moins 2); Alliance des indépendants 5 (moins 3); Action nationale 4 (moins 5).

Le représentant de l'Entente bourgeoise de Bettingen qui a été élu n'a pas encore fait connaître à quel groupe il appartenait au sein du Grand Conseil. Son prédécesseur faisait partie du groupe radical. Le siège de Bettingen n'est pas inclus dans le tableau ci-dessus. (ats)

L'IMPARTIAL
FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES
Direction: Roger Vuilleumier
Rédacteur en chef responsable: Gil Bailloz
Rédaction-Administ.: La Chaix-de-Fonds
Rue Neuve 14 • Tél 039/21 11 35 • Télex 35 251
Le Locle • Pont 8 • Téléphone 039/31 14 44

Véhicules utilitaires
Geneve - 19-27.1.1980

6^e Salon international

Billets à prix réduit
au départ de toutes les gares
pour autant que le prix minimum
s'élevé à Fr. 11,80 en 2^e et Fr. 17,60 en 1^{re} classe

Chemin de fer fédéral suisse



Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

A quelques jours des championnats du monde de cyclocross

Albert Zweifel, un incontestable favori

Pendant quatre ans, un homme a sérieusement marqué de son empreinte les championnats du monde: le professionnel suisse Albert Zweifel, qui remportait sa première médaille d'or à Chazay d'Azergues en 1976 et qui par la suite a défendu victorieusement son titre mondial. Cinq ans après les derniers championnats du monde disputés sur le territoire helvétique, à Melchnau, Wetzikon sera les 26 et 27 janvier le rendez-vous des coureurs de sous-bois. Agé de 31 ans, Zweifel en sera l'incontestable favori. Mais les épreuves internationales ont signalé un net retour de la concurrence étrangère.

DE RUDES ADVERSAIRES

L'Allemand de l'Ouest Klaus-Peter Thaler, le Hollandais Hennie Stamsnijder, le Belge Robert Vermeire mais avant tout son compatriote Roland Liboton livreront une dure bataille au tenant du titre. La preuve en est la course de Niederenz du dernier week-end qui servait de répétition générale. Thaler, Stamsnijder et Liboton terminèrent dans l'ordre devant le champion suisse. Roland Liboton, champion de Belgique et champion du monde amateurs 1976 a gagné à quatre reprises les duels qui l'opposaient à Zweifel, lequel n'en a remporté qu'un seul, le 25 novembre à Gansingen. Le second prétendant belge, Robert Vermeire est quant à lui, déjà âgé de 35 ans, ce qui ne l'a nullement empêché de signer 18 victoires cette saison.

AVEC LES SUISSES

Derrière Zweifel, pour ce qui concerne les coureurs suisses, Peter Frischknecht semblait le mieux armé pour seconder son chef de file. Médaille d'argent en 1976, 1977 et 1978, Frischknecht s'était sérieusement blessé en

début de saison en Belgique. Revenu à la compétition après une interruption de quelques semaines, le Zurichois se blessait une nouvelle fois au championnat national à Montpellier. Il serait étonnant qu'il puisse sérieusement défendre ses chances à Wetzikon. Mais il y a encore le Genevois Gilles Blaser, second l'an passé à Saccolongo, Erwin Lienhard et Richard Steiner, le vétéran de la formation suisse. Le temps sera un facteur déterminant quant à l'issue de la course au titre. Le parcours — 24 km. 245 pour les professionnels, 21 km. 490 pour les amateurs et 16 km. 180 pour les juniors — présente de nombreuses difficultés tant techniques que physiques. Si le temps persiste et que la température reste au dessous de la limite du gel, les coureurs pourront effectuer la majeure partie de la course sur leurs machines. Dans le cas contraire, les concurrents helvétiques verraient leurs chances augmenter en raison de leurs prédispositions pour la course à pied.

CHEZ LES AMATEURS

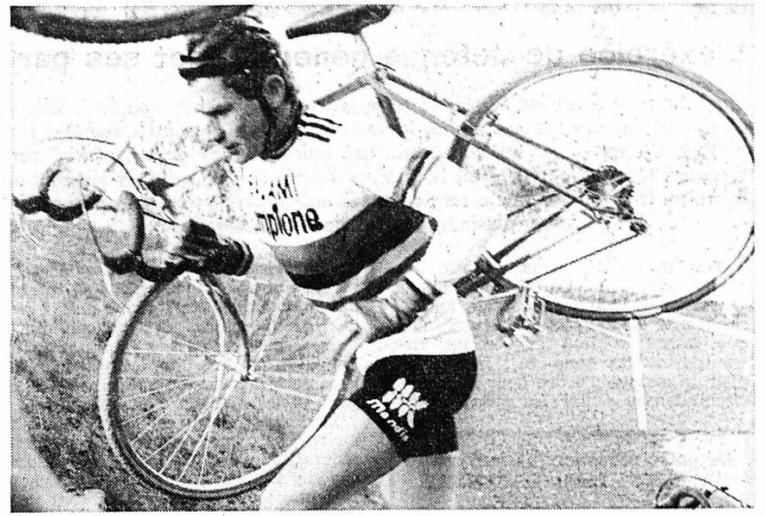
Il s'agira avant tout de défendre le troisième rang obtenu par Uli Muller

l'année dernière. Il sera à nouveau le fer de lance de l'entraîneur suisse Carlo Lafranchi qui a encore retenu Fritz Saladin, Peter Haegi et son fils Carlo Lafranchi.

A côté de l'Italien Vito di Tano, qui avait de manière assez surprenante acquis le titre à Saccolongo, devant son public, les Belges semblent réunir les hommes les plus forts avec à leur tête le champion national Paul de Brauwer. Mais il ne faut pas sous-estimer les représentants de l'Est et notamment les Polonais et les Tchécoslovaques. L'horaire des championnats du monde:

SAMEDI: 14 h. départ des amateurs (8 tours, 21 km. 490).

DIMANCHE: 12 h. départ des juniors (6 tours, 16 km. 180). — 14 h. départ des professionnels (9 tours, 24 km. 145).



Albert Zweifel vers un nouveau titre mondial? (photo AS)

Le ski en dehors des pistes: une entreprise dangereuse

Principes fondamentaux pour skieurs en neige nouvelle et poudreuse

Le ski hors des pistes balisées, celui qu'on appelle le ski d'alternative est un sport dangereux. Il peut même avoir, le cas échéant, des conséquences fatales. C'est pourquoi, dans toutes les régions de ski, il est expressément mis en garde contre la pratique du ski à l'écart des pistes, ceci en dernier ressort en raison des manchettes négatives à la une des journaux lors d'accidents. Car, en particulier lors de risque d'avalanches ou de glissement de plaques de neige, l'équipée en neige poudreuse peut devenir une aventure. La Fédération suisse de ski tient par conséquent à conseiller la plus grande prudence à tous les pratiquants du ski de variante et les rend attentifs aux principes directeurs indiqués ci-dessous,

PRINCIPES A RESPECTER

Les skieurs de variantes devraient avant tout tenir compte des principes suivants: l'exercice du ski hors des pistes exige du sportif consciencieux de bonnes connaissances de la composition de la couverture de neige et ses relations avec la déclivité de la pente, son exposition, la forme du terrain, les conditions de vent et de température. Hors des pistes, on ne doit skier que lorsque les conditions de visibilité sont bonnes et lors de mise en garde pour risque de glissement de plaques de neige (bulletin officiel d'avalanches dans la presse, la radio et la télévision), les pentes concernées ne pourront être descendues! Pour toutes ces raisons, on confie avant tout, dans les écoles suisses de ski, la descente sur des variantes de pistes aux guides de montagne. Eux aussi s'en tiennent aux règles des principes directeurs valables pour tous les skieurs:

DIX POINTS PRINCIPAUX

1. S'informer. Le bulletin officiel des avalanches est déterminant. Les services de secours locaux peuvent donner des informations complémentaires.

- 2. Observer. C'est toujours un avantage de connaître la situation locale depuis de nombreuses années. Questions: Glissements de plaques de neige sur pentes ayant la même exposition? Influence du vent, de la température?
- 3. Examiner. Essayer de faire glisser de petite plaques de neige sur des pentes non dangereuses et limitées, de même exposition et déclivité. Au moindre doute, renoncer!
- 4. Rester critique, même si les indices sont favorables.
- 5. Sur toutes les parties de descente dont le profil indique un danger d'avalanche de plaque,

couper individuellement les zones de tension. Faire la 2e trace parallèle à 1,50 m. de la première. Si les couches de neige ne restent pas stables entre les deux traces (glissement): danger et renoncer!

6. Déterminer le chemin de fuite et libérer les dragones.

7. Commencer la descente sur les côtés de la pente. En général, le chemin de fuite est plus court.

8. Descendre individuellement en virages courts ou virages parallèles à courts rayons. Pas de traversées inutiles!

9. Etre toujours prêt à réagir. Ne jamais se laisser surprendre.

10. S'observer réciproquement pendant la descente.

De plus, les skieurs en neige poudreuse doivent porter des vêtements antidérapants et les arêtes de leurs skis doivent être bien aiguisées: éviter en particulier les conversions là où il y a un risque de chute car elles augmentent le risque. (sps)

La flamme olympique dès février aux USA

La Flamme olympique arrivera à Washington le 1er février à bord de l'avion du président Carter « Air Force One ». Transportée jusqu'au monument au président Lincoln, elle sera ensuite portée par des coureurs à travers tout le « Mall », le grand parc qui traverse Washington, jusqu'au Congrès où elle sera présentée aux parlementaires américains.

A ce propos, la Commission de l'Etat de New York des services publics vient de revenir sur sa décision de ne pas autoriser son alimentation par gaz propane à Lake Placid, les flammes au propane sont en effet interdites en extérieur dans l'Etat. Le comité organisateur craignait qu'un autre système d'alimentation

ne soit défaillant et que la flamme ne s'éteigne au cours des jeux.

MÉDAILLES D'OR A PRIX FIXE

« Tiffany », le grand bijoutier new-yorkais, chargé de la confection des médailles d'or, argent et bronze, tant convoitées par les athlètes, a indiqué que le prix de 255 dollars pour chaque médaille d'or (en réalité d'argent plaquée de 6 gr., d'or 22 carats) facturé pour chaque médaille ne serait pas augmenté en dépit de l'envolée de l'or. En effet, lorsque « Tiffany » présente son devis au comité organisateur des jeux, l'or était à 200 dollars l'once (35 gr.) alors que son cours actuel se situe au-dessus de 800 dollars.

Tirs éliminatoires au FAC à la Région 1

Aucun tireur neuchâtelois sélectionné

Durant deux week-ends, 20 candidats à l'équipe 80 au fusil à air comprimé de la Région 1 en ont décousu en 4 programmes doubles de 40 plombs chacun, dans les belles installations de la capitale fribourgeoise.

inter-régions à titre de tireurs individuels ou de remplaçants. E.D.

Quelques concurrents, pour des raisons indépendantes de leur volonté n'ont pu accomplir la totalité des programmes, mais le classement fut établi sur la moyenne des résultats tirés. Les « têtes de série » ont confirmé les résultats de la saison passée, en particulier les Fribourgeois Roland Bertschy et François Biland qui ont obtenu une moyenne supérieure à 370 points. A quelques encablures suivent trois tireurs fribourgeois (encore) J-Marie Masset, Roland Bise et Michel Jaquet ainsi que le jeune Vaudois Serge Faivre qui ont réalisé une moyenne égale ou supérieure à 365 points alors que les Neuchâtelois Michel Boillat, Philippe Renaud, le Jurassien André Nussbaumer et les Vaudois Denis Rioud, Daniel Guex étaient leurs moyennes entre 360 et 364 points.

Les plus jeunes éléments n'ont pas pu suivre ce rythme, comme leurs résultats le montrent, sans pour autant se faire « décrocher » puisque le retard se chiffre à environ une dizaine de points. L'un des déceptions, le comportement assez moyen du junior neuchâtelois Claude Abbet (19e classé) dont on espérait mieux.

Compte tenu que Michel Jaquet est qualifié avec l'équipe nationale junior, que Michel Bochat doit renoncer à une sélection en raison d'un cours de répétition, les équipes de la Région 1 ont été formées comme suit:

Equipe I: Roland Bertschy, François Biland, Daniel Guex. — Equipe II: Bertrand Bise, Jean-Marie Masset, André Nussbaumer. — Equipe III: Serge Faivre, Denis Rioud, Daniel Schafer. Kuno Audersset, Jacques Moullet, Philippe Renaud et Jean-Claude Rime exécuteront le concours

Arbitrage: modifications dans la formation pour le football

Il n'y a pas si longtemps que les cours et causeries pour arbitres se déroulaient de la façon suivante:

- dans la plupart des cours, l'information était unique. Le chef de cours était une autorité qui dispensait la bonne parole. L'élève en prenait connaissance... ou non. Il n'y avait guère de possibilité d'union.
- le nombre des participants était toujours trop élevé. Il n'était pas rare de voir plus de 100 personnes assister à une causerie.
- les causeries d'autrefois se faisaient souvent sans but défini. L'on se bornait à améliorer plus ou moins les connaissances des règles de jeu et à faire éviter des fautes trop voyantes.

- le cadre dans lequel ces causeries avaient lieu ne se prêtait souvent pas ou peu (celle de restaurant, les gens serrés, tabagie).
- les moyens accessoires n'étaient pas assez variés.

DU NOUVEAU

Depuis 1973, l'on a tenté d'améliorer l'instruction des arbitres et de l'adapter aux méthodes modernes d'enseignement aux adultes. Les améliorations suivantes ont pu être introduites:

- les causeries ont lieu avec un thème défini, bien étoffé et varié,
- la durée des exposés ne dépasse pas 25 minutes et il n'y a pas plus de 2 exposés au cours de la même causerie,

Les championnats jurassiens OJ de ski Le slalom géant à Chasseral

Organisé conjointement par les Ski-Clubs Nods-Chasseral et Marin, le slalom géant des championnats jurassiens OJ se déroulera dimanche 3 février sur les pentes du Chasseral. Depuis un certain temps déjà, un comité ad-hoc, avec à sa tête MM. J.-L. Meyer (Marin) et J.-C. Bourquin (Nods-Chasseral) est à pied d'œuvre.

A relever que ce slalom géant comptera et pour l'attribution de points FSS et pour le titre du combiné.

Disputé en une manche, sur un parcours comportant une bonne cinquantaine de portes, ce géant mettra aux prises des filles et des garçons de 10 à 15 ans.

Sélectionnés par les clubs du Giron jurassien, qui englobe, il est peut-être utile de le rappeler, le canton de Neuchâtel, Bienne, le Jura bernois et le canton du Jura, ces jeunes skieurs rivaliseront de vitesse, de technique pour s'adjuger un titre envié. D'ores et déjà, sans crainte de trop se tromper, on peut affirmer que jusqu'au 3 février les conditions d'enneigement resteront excellentes. Les 70 voire 80 concurrents auront donc la possibilité d'en découdre sur une piste préparée et entretenue de belle manière, nous a-t-on certifié.

- Ces jeunes champions en... neige, dont on sait que plusieurs font montre de qualités techniques certaines, devraient représenter la relève, l'avenir du Giron jurassien. Association qui, actuellement, est toujours à la recherche d'un talent capable de tenir la dragée haute aux coureurs d'autres groupements.
- Motivés, soutenus, bien entraînés, ces Ojtiens devraient être en mesure d'« éclater », de sortir de leur cocon. Les championnats jurassiens sont une étape sur le chemin du succès! Le premier départ sera donné à 10 h. 30. (ahr)

OBJECTIF ATTEINT

Ce succès n'aurait pas été possible durant un laps de temps de quelque 6 années s'il n'avait pas été précédé d'une préparation précise des responsables et des chefs de cours et d'une formation adéquate des instructeurs. Bien des choses paraissant normales actuellement ont longuement dû être préparées, arrangées et difficilement obtenues. Bien des gens ont dû être acquis aux nouvelles méthodes. Grâce à la flexibilité des instructeurs — toujours prêts à se poser eux-mêmes des questions, à éliminer des vieilles habitudes et à ne pas oublier d'apprendre des nouveautés — le succès qui était pronostiqué il y a 6 ans a pu être atteint.

Beat Unternährer, chef du 2e ressort de la CA de l'ASF

ACNF COURS POUR ENTRAÎNEURS 1980

Diplôme B (moniteur J+S 2) du 19.5 au 24.5.1980 à Guin (Fr). Diplôme B (moniteur J+S 2) du 15.9 au 20.9.1980 à Macolin. Diplôme A (moniteur J+S 3) du 16.6 au 28.6.1980 à Macolin. Diplôme B pour joueurs de LN (moniteurs J+S 2) âge minimum 28 ans, du 16.6 au 28.6.1980 à Macolin.

Pour s'inscrire à un cours de formation pour entraîneurs vous êtes priés d'en faire la demande par écrit au Préposé aux cours de l'ACNF: Claude Hertig, Cretêts 139, 2300 La Chaux-de-Fonds qui vous fera parvenir les formulaires d'inscriptions, ceci jusqu'au 25 février 1980 au plus tard.

COURS RÉGIONAL POUR LES ARBITRES NEUCHÂTELOIS

Le cours régional des arbitres aura lieu le samedi 8 mars 1980 à La Chaux-de-Fonds, Collège des Gentiones. Début du cours: 8 h. Licenciement: 17 h.

Tous les arbitres qui n'ont pas suivi trois cours régionaux ont l'obligation de participer à ce cours. Le programme et la convocation vous parviendront ultérieurement. Toutes les personnes s'intéressant à la cause de l'arbitrage pour devenir arbitre peuvent prendre contact avec M. Raymond Grobety, Grise Pierre 26, Neuchâtel, tél. (038) 25 45 64. Vous obtiendrez tous les renseignements concernant la formation d'un arbitre et peut-être essayerez-vous alors de vous lancer dans l'arbitrage.

CHANGEMENTS D'ADRESSES

FC Fontainemelon Vétérans: Correspondance à envoyer à M. Michel Aymon, Bois-Noir 1, 2053 Cernier. FC Le Parc: Président, nouvelle adresse: Fiduciaire Michel Leister, Av. Léopold-Robert 117, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 11 08.

ACNF Comité central

Basketball

UBBC II - St-Imier I: 38-45

L'actuel leader St-Imier I a bien failli connaître sa première défaite de la saison face à UBBC II. Devant une formation ayant la chance de posséder plusieurs joueurs de près de deux mètres, les visiteurs éprouveront d'embalée énormément de peine à se mettre en position de shoot. Avec cette victoire, les Imériens, qui inauguraient à cette occasion de nouveaux maillots, maintiennent les distances avec leur prochain adversaire, Oméga.

St-Imier alignait les joueurs suivants: Zaugg (18), Aubry (1), Trummer, Barbey (6), Sammt (4), Parsy (12) et Tschanz (4).

Voir autres informations sportives en page 15

BAL DU TOURING-CLUB

samedi 26 janvier dès 20 h. 30, en la grande salle de la Maison du Peuple

avec l'orchestre **HUGUES BERNAY** et ses SOLISTES DE LA RADIO ROMANDE
l'animateur **CLAUDE SELVA** et l'illusionniste **JEAN GARANCE**

Buffet froid facultatif

Réservation des tables à l'Office du TCS des Montagnes Neuchâteloises
avenue Léopold-Robert 88, La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 11 22

ING. DIPL. FUST VENTE SPÉCIALE!

La Chaux-de-Fonds, Bienne
autorisée du 15.1 - 4.2.80

Quelques articles choc de notre offre énorme dans toutes les marques (certains en nombre toutefois limité)

Machine à laver entièrement automatique
Indesit L 7, 4 kg., 220/380 V extrêmement performante
Prix FUST Fr. 489.—

Modèle de luxe
L 6 L, garantie intégrale de 1 année
Prix FUST Fr. 798.—
au lieu de Fr. 1190.—
Location/vente Fr. 52.— par mois

Lave-vaisselle
Indesit P 12, 10 couverts, acier chromé, avec dispositif anticalcaire, recommandé par l'IRM, garantie intégrale de 1 année
Prix FUST Fr. 769.—
au lieu de Fr. 1290.—
Location/vente Fr. 50.— par mois

Modèle à encastrer Electrolux norme suisse
GA 10, 220/380 V, acier chromé avec dispositif anticalcaire, garantie intégrale de 1 année
Prix FUST Fr. 1390.—
au lieu de Fr. 1848.—
Location/vente Fr. 84.— par mois

Sécheuse à linge
Philco DF 424, 4,5 kg., acier chromé
Prix FUST Fr. 598.—
Location/vente Fr. 34.— par mois

Armoire-séchoir
Novamatic, la formule idéale pour votre salle de bain
Prix FUST Fr. 159.—
au lieu de Fr. 298.—

Congélateur-bahut
Novamatic 180 L, avec éclairage panier et lampe-témoin, dispositif de surgélation, garantie intégrale de 1 année
Prix FUST Fr. 398.—
Location/vente Fr. 25.— par mois

Congélateur-armoire
Electrolux TF 45, commande de surgélation rapide, lampe-témoin
Prix FUST Fr. 448.—
au lieu de Fr. 598.—
Location/vente Fr. 27.— par mois

Réfrigérateur
Indesit 140 l. avec éclairage, case de surgélation, garantie intégrale de 1 année
Prix FUST Fr. 248.—
au lieu de Fr. 368.—

Cuisinière
Bauknecht SF 31, avec hublot, garantie intégrale de 1 année
Prix FUST Fr. 378.—
au lieu de Fr. 520.—
Location/vente Fr. 23.— par mois

Four à micro-ondes
Sanyo-Novamatic, garantie intégrale de 1 année
Prix FUST Fr. 748.—
Location/vente Fr. 45.— par mois

Machine à repasser
Novamatic BA 650, 65 cm., Garantie intégrale de 1 année
Prix FUST Fr. 558.—
Location/vente Fr. 34.— par mois

Aspirateur à poussière
Miele S 200, avec enrouleur de câble automatique, garantie intégrale de 1 année
Prix FUST Fr. 268.—

Petits appareils avec rabais intéressant
Radiateurs, radiateurs-ventilateurs, rasoirs, friteuses, etc.
Par exemple: machine à café Electrolux NB 17, Fr. 49.— (au lieu de Fr. 99.—)

Choisir - Payer - Emporter ou livraison à domicile
Location - durée minimale 4 mois avec DROIT D'ACHAT en tout temps au PRIX NET DE FUST et aux CONDITIONS avantageuses de FUST!

Service après-vente FUST - c'est-à-dire à des prix avantageux ou en abonnement; très bons spécialistes, liaison RADIO sur toutes les voitures!

Ing. dipl. EPF FUST

La Chaux-de-Fonds: Jumbo, tél. (039) 26 68 65
Bienne: 36, rue Centrale, tél. (032) 22 85 25.



TOUS LES JEUDIS
choucroute cuite garnie
10 sortes de viandes

Boucherie Willy Montandon

Rue du Stand 8 - 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 22 16 87 - Service à domicile

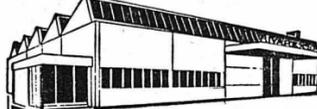
Important groupe international, fabricant des bracelets de montre en acier et or, offre, pour son usine genevoise, le poste de

directeur administration et fabrication

il s'agit d'une occasion exceptionnelle pour un homme désireux de se créer une situation d'avenir solide. Le candidat décidé à donner le meilleur de lui-même trouvera une ambiance jeune et dynamique, des employeurs laissant part entière à l'initiative individuelle.

Prière de faire parvenir votre offre sous chiffre Z 20705-18, Publicitas, 1211 Genève 3.

RIVAREX S.A.



Rue de la Gare 28
2024 SAINT-AUBIN / NE
Tél. 038 55 17 77

Nous engageons

ouvriers (ères)

avec permis de conduire pour autos, si possible avec pratique sur élévateur.

manutentionnaire

pour notre atelier de montage

Entrée tout de suite.

Se présenter ou tél. (038) 55 17 77.

Fabrique de meubles de camping - Atelier de galvanoplastie



Futures mamans

vous qui songez au bien-être de votre enfant, inscrivez-vous au

cours de puériculture

organisé par la Croix-Rouge Suisse avec le concours d'une infirmière monitrice diplômée.

Il aura lieu les lundis et jeudis.

du lundi 4 février au lundi 3 mars.
(7 leçons de 2 h.) de 20 h. à 22 h., au Centre paroissial des Forges.

Finances:
Fr. 40.— par personne
Fr. 50.— par couple.

Les inscriptions sont prises au secrétariat, rue Sophie-Mairet 28, tél. (039) 22 22 89, de 7 h. 30 à 11 h. 30.

FORMIDABLES SOLDES

autorisés par la Préfecture du 15 janvier au 4 février

RABAIS de 10 à 50%

salons — parois — salles à manger
meubles rustiques — chambres à coucher
chambres d'enfants — couches
matelas

P. PFISTER MEUBLES

Place du Marché (Place Neuve 6)

Maison de vente par correspondance
VAC
René Junod SA, La Chaux-de-Fonds

VAC RENE JUNOD SA
Avenue Léopold-Robert 115
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 21 11 21

CHERCHE

UN JEUNE EMBALLEUR

pour son service d'expédition.

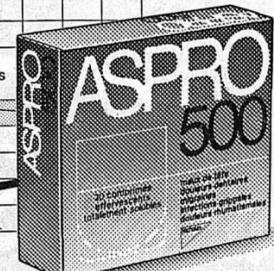
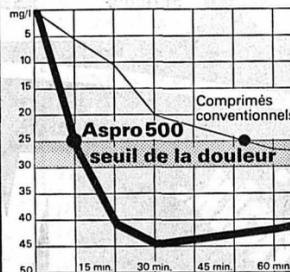
Place stable, ambiance de travail agréable.

Ecrire à V.A.C René JUNOD S.A., Service du personnel, Av. Léopold-Robert 115, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Nouveau

Contre les maux de tête.

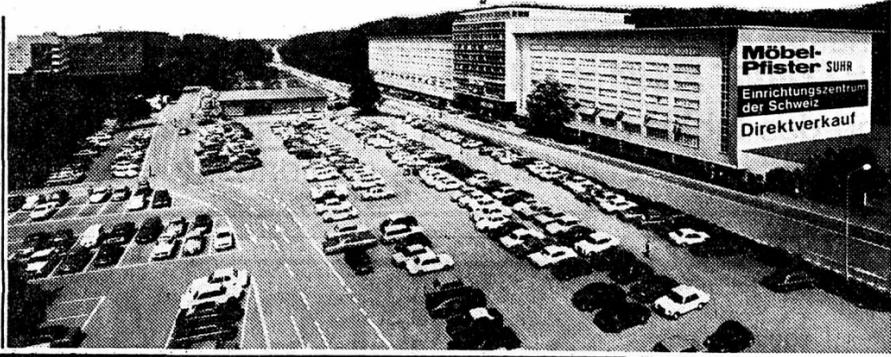
Par son dosage et son extrême solubilité, Aspro 500 permet d'atteindre et de dépasser le seuil de la douleur plus rapidement que les comprimés conventionnels. Parce qu'Aspro 500 est parfaitement dissout dans l'eau il est en fait mieux assimilé par



l'organisme, d'où rapidité d'action et meilleure tolérance par l'estomac. Dès maintenant chez votre pharmacien ou votre droguiste.

Plus rapide - plus efficace.

Pour fiancés et amateurs de l'habitat soigné:
26 janv. Voyage gratuit au centre européen du meuble à SUHR
samedi



Les plus récentes créations aux prix surprenants vous attendent!

L'horaire du car:
Le Locle: Place du Marché 8.15 h.
La Chaux-de-Fonds: Place de la Gare 8.30 h.
Neuchâtel: Devant magasin 9.00 h.

Renseignements et réservations:

Pfister Meubles Neuchâtel
 Tél. 038 - 25 79 14

Sur tous les

yogourts



en gobelet de 180 g
 Yogourts aux fruits,
 yogourts nature,
 yogourts aromatisés et
 yogourts diététiques.

Multipack
 23.1.-29.1.

-.10 de réduction

sur chaque gobelet
 dès l'achat
 de deux gobelets au choix

Schublig de Saint-Gall

de qualité Migros

Offre spéciale
 23.1.-29.1.

MIGROS data

1 paire 210 g, VAC

160
 (100 g = -.76,2)
 au lieu de 1.90

popularis bonne idée 5

«à la carte»
Une nouvelle découverte de Popularis en Camargue

Appartements de vacances dans une ferme rénovée. **Equitation, promenades, baignades, bateau et vélo.**
 Appartements pour 4 et 6 personnes (piscine dans la cour intérieure) par semaine de **Fr. 275.-** à **965.-**
 Demandez le programme détaillé. Un coup de fil suffit. Tél.: 039/23 48 75

agence de voyages **popularis**
 2300 La Chaux-de-Fonds
 Coop City

Ravioli aux œufs

prêts à servir de qualité Migros.

boîte de 890 g, 2.20

Multipack
 jusqu'au 29.1.

2 boîtes
360
 (100 g = -.20,2)
 au lieu de 4.40



«Valflora» M-Drink

lait partiellement écrémé

MIGROS data

UP
 UHT

Non ouvert, il se conserve parfaitement env. 20 jours après M-data.

chauffé à très haute température

bricole de 1 litre, 1.20

Multipack
 23.1.-29.1.

2¹⁰
 au lieu de 2.40

2 briques



«PORT»

La poignée superpratique

1.80 pour tous les emballages-briques de 1 litre et de 1/2 litre.



Aproz Cristal

riche en substances minérales, non gazéifiée

bouteille de 1 litre, -.65

Multipack
 23.1.-5.2.

2 bouteilles
1.- au lieu de 1.30
 (+ dépôt)

Aproz nature

mise en bouteille à la source, gazéifiée

bouteille de 1 litre, -.40

Multipack
 23.1.-5.2.

2 bouteilles
-.60
 (+ dépôt)
 au lieu de -.80



NOUVEAU
 MIGROS

Un dessert tout nouveau et rafraichissant!

«Coupe finnoise»

Dessert lacté avec compote aux fruits

gobelet de 150 g

-.65
 (100 g = -.43,3)

au choix: fraises, framboises, abricots



NOUVEAU
 MIGROS

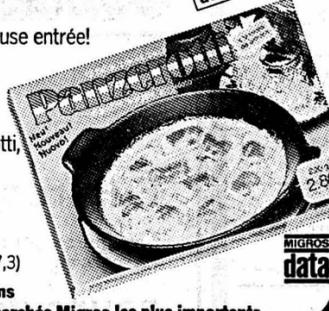
«Panzerotti»

à la mode de Sandro
 surgelés
 Une délicieuse entrée!

paquet de 12 panzerotti, 220 g

280
 (100 g = 1.27,3)

En vente dans les marchés Migros les plus importants.



Villa Les Pervenches

RÉOUVERT

Toujours ses bons gâteaux et ses gourmandises

Fermé le mardi

SOMMELIÈRES DU EXTRAS

demandées pour le 1er février 1980. Téléphoner au (039) 22 22 29 aux heures des repas.

A louer tout de suite ou date à convenir, LA CHAUX-DE-FONDS, av. Léopold-Robert 90

beaux appartements

de 1 et 4 1/2 pièces, tout confort, cuisine agencée.

S'adresser à: Département cantonal des Finances, Gé-rance des immeubles, Seyon 10, 2001 Neuchâtel, tél. (038) 22 34 16.

A louer pour le 31 mars 1980, LA CHAUX-DE-FONDS, rue de l'Helvétie 46

bel appartement

de 3 1/2 pièces, tout confort, cuisine agencée.

Loyer mensuel: 390 francs + charges.

S'adresser à: Département cantonal des Finances, Gé-rance des immeubles, Seyon 10, 2001 Neuchâtel, tél. (038) 22 34 16.

Ligne de montage

Entreprise horlogère cherche à acheter 5-10 postes de travail d'une ligne Lanco ou autre. Paiement au comptant.

Ecrire sous chiffre P 28-130030 à Publicitas, Avenue Léopold-Robert 51, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Vendeuse-employée

connaissant si possible l'allemand, est cherchée pour la vente et divers travaux de bureau.

Horaire et entrée selon entente.

Prière d'adresser offres à:

GUY ROBERT
 Montres Musette
 Serre 63
 2300 La Chaux-de-Fonds

Prix. Qualité. Choix.

MIGROS

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

Quarante-six billets « délivrés » pour Lake Placid

Le Sagnard Francis Jacot parmi les élus

Le Comité olympique suisse (COS) en accord avec le Comité national pour le sport d'élite (CNSE), a rendu publique, à Berne, la sélection suisse qui défendra nos couleurs aux Jeux olympiques d'hiver à Lake Placid : 46 athlètes ont définitivement été retenus tandis que neuf autres ont encore une ultime chance d'obtenir leur qualification d'ici à la fin de la semaine.

LUGE : Reto Filli, Markus Kaegi, Uli Schenkel.

Coût du voyage : 800.000 fr.

La procédure de sélection pour les Jeux olympiques d'hiver de Lake Placid, s'est déroulée selon le cérémonial habituel. Dans un premier temps, les représentants des fédérations sportives ont confronté leurs points de vue avec les responsables du Comité national de sport d'élite.

Dans l'ensemble, un accord est intervenu entre les deux parties. Les différends portaient sur des points mineurs (non sélection d'un troisième homme pour le biathlon, et refus de la candidature de la patineuse de vitesse Dolorès Lier).

A propos des JO d'été

M. Raymond Gafner, président du Comité olympique suisse, a évoqué le problème brûlant du boycott des Jeux olympiques de Moscou. Il a fait la synthèse du travail de réflexion élaboré en commun par le COS, l'ASS et le CNSE. La position est claire : dans l'état actuel des choses, le boycott des Jeux de Moscou ne servirait à personne.

Naturellement, ce grave problème peut être abordé selon des optiques et des options différentes ; mais en aucun cas l'action politique ne doit compromettre la survie du mouvement sportif.



Francis Jacot, une sélection amplement méritée. (photo AS)

Les noms des sélectionnés à ce jour

Par ailleurs, le contingent maximal des fondeurs établi à huit a été rempli au complet. La sélection : BIATHLON : Roland Burn, Urs Brechbühl. BOB : Erich Schaerer, Uli Baechli, Rudi Marti, Josef Benz ; Peter Schaefer, Max Ruegg, Toni Ruegg, Hansjörg Trachsel ; Hans Hiltebrand, Uli Schindler, Walter Rahm, Armi Baumgartner. PATINAGE ARTISTIQUE : Denise Biellmann. (Doivent encore se

Hauser, Hansuli Kreuzer, Franz Renggli, Heinz Gaehler, Konrad Hallenbarter, Alfred Schindler et Francis Jacot.

DAMES, FOND : Evi Kratzer (Cornelia Thomas ou Kaethi Aschwanden).

SAUT : Hansjörg Sumi, Robert Mœsching (Paul Egloff ou Georges-André Jaquiere).

COMBINE NORDIQUE : Karl Lustenberger, Ernst Beetschen.



Marie-Thérèse Nadig et Peter Muller, deux sérieux candidats à une médaille. (ASL)



qualifier : Danielle Rieder, Miriam Oberwiler, Regula Lattmann et Hanspeter Muller en danse).

PATINAGE DE VITESSE : Silvia Brunner, (Dolores Lier, Franz Krienbühl).

SKI ALPIN : Peter Muller, Peter Luscher, Erwin Josi, Jacques Luthy, Toni Burgler, Jean-Luc Fournier, Joël Gaspoz (le huitième sera choisi parmi Raeber, Martial Donnet et Peter Aelig).

DAMES, ALPIN : Marie-Thérèse Nadig, Bernadette Zurbriggen, Erika Hess, Doris De Agostini, Annemarie Bischofberger (la sixième sera choisie parmi Brigitte Nansoz, Zoé Haas, Maria Walliser, Brigitte Glur et Rita Naepflin).

FOND : Gaudenz Ambuhl, Edi

Biathlon

La Coupe suisse

Le Haut-Valaisan Gabriel Konrad occupe la tête de la Coupe suisse après les épreuves d'Arosa, des Diablerets et de Zweisimmen. Classement :

- 1. Gabriel Konrad (Ulrichen) 60 pts; 2. Arnold Naepflin (Wolfenschiessen) 44; 3. Georg Zraggen (Schattdorf) 31; 4. Yves Morerod (Aigle) 30; 5. Mario Caluori (Arosa) 18.

Le Rallye automobile de Monte-Carlo

Grand favori, Mikkola abandonne

Alors qu'une pluie violente s'abattait sur le parcours commun Monaco - Vals-les-Bains - Digne - Monaco (1500 kilomètres) du 48e Rallye de Monte-Carlo, on apprenait que les deux pilotes finalistes Hannu Mikkola (Porsche) et Ari Vatanen (Ford Escort) qui, jusqu'à présent causaient bien du souci à l'équipe Fiat, avaient abandonné, probablement à la suite d'une sortie de route, au cours de la sixième épreuve

spéciale, Le Moulignon - Antraigues, sur 38 kilomètres.

C'était à nouveau l'Allemand Walter Rohrl (Fiat) qui réalisait le meilleur temps avec 29'09", devant Jean-Claude Andruet (Fiat) en 29'23". Le Suisse Claude Haldi (Porsche) était classé en 30'25".

Au classement général, Walter Rohrl a encore consolidé sa première place en totalisant 3 h. 41'47". Il devance maintenant Bernard Darniche de 4'14", Jean-Claude Andruet de 5'16", et l'Italien Attilio Bettega (Ritmo) de 6'31".

Après trois heures de neutralisation à Vals-les-Bains, les 178 pilotes encore en course ont repris la route, sur des chaussées enneigées, verglacées, avec en prime une pluie abondante, perçante et monotone. Dans la fameuse épreuve du Burzet (32 kilomètres), on attendait les Fiat ; ce fut le Suédois Anders Kullang qui réalisa le meilleur temps en 28'37", devant - surprise - la Ford Fiesta de l'Espagnol Salvador Servia en 29'02".

Boxe

Pedroza conserve son titre mondial des plumes

Le Panaméen Eusebio Pedroza a conservé son titre de champion du monde des poids plumes (WBA) pour la septième fois à Tokyo, en battant aux points en quinze reprises le Japonais Spider Nemoto.

Le slalom géant FIS de Eriz à un Valaisan

Le Valaisan de Zermatt Christian Welschen a remporté le slalom géant FIS de Eriz. Il s'est imposé devant plusieurs concurrents de la Coupe du monde. A l'issue des deux manches, il comptait une avance de 36 centièmes sur son second, l'italien Tiziano Bieller. Le Liechtensteinois Paul Frommelt, plus à l'aise en spécial, terminait cinquième tandis que les Suisses Werner Rhyner et Peter Luscher devaient

Dominique Clément s'impose en France

Dominique Clément, du Ski-Club de La Chaux-de-Fonds, a participé au Critérium Rouge et Blanc organisé par le FC Lyon - Ski, sur la piste des Reches et au stade de La Vagère, sous le contrôle de la Fédération internationale de ski et de la fédération française. Les courses se sont déroulées aux Arcs.

L'espoir de La Chaux-de-Fonds, Dominique Clément, a pris part avec succès aux épreuves de cette confrontation. Elle s'est imposée en descente avec le temps de 1'17"90 (à la moyenne de 95 km. 184) ; en slalom elle prenait la troisième place, et au géant elle était sixième. Grâce à ces trois excellentes performances, elle a enlevé le combiné.

se contenter respectivement de la 9e et 10e places, à plus de deux secondes du vainqueur.

Encore troisième au terme du premier tracé, Luscher perdait un temps précieux à récupérer son bâton qui lui avait échappé des mains lorsqu'il se propulsa hors de la cabane de départ. Classement :

- 1. Christian Welschen (S) 2'28"80 (1'14"08 et 1'14"72); 2. Tiziano Bieller (It) 2'29"16 (1'15"17 et 1'13"99); 3. May Julen (S) 2'29"37 (1'15"28 et 1'14"09); 4. Alfons Seliner (S) 2'29"60; 5. Paul Frommelt (Lie) 2'30"46; 6. Manfred Brunner (Aut) 2'30"69; 7. Maurizio Bonchet (It) 2'30"77; 8. Fabian Kummer (S) 2'30"78; 9. Werner Rhyner (S) 2'30"80; 10. Peter Luscher (S) 2'30"82.

Championnats d'Europe de patinage artistique

Cousins et Irina Rodnina en vedette

Robin Cousins est sérieusement en passe d'emboîter le pas de l'illustre John Curry, champion olympique 1976. L'Anglais a conquis sa première médaille européenne - celle de bronze - à l'issue des exercices imposés des épreuves qui se disputent à Göteborg. Le Soviétique Vladimir Kovalev, champion du monde, s'est hissé au premier rang, devant l'Allemand de l'Est et tenant du titre Jan Hofmann. Le Britannique devrait être en mesure de prendre la première place après le programme court. Résultats des imposés :

- 1. Vladimir Kovalev (URSS) 15 et 42,72; 2. Jan Hofmann (RDA) 20 et 42,12; 3. Robin Cousins (GB) 18 et 42,16; 4. Konstantin Kokora (URSS) 50 et 37,76; 5. Igor Bobrin (URSS) 46 et 38,40; 6. Jean-Christophe Simond (Fr) 52 et 37,80.

CHEZ LES DAMES

La Soviétique Irina Rodnina remportera très vraisemblablement ce soir à Göteborg, un onzième titre européen par couples. En compagnie de son mari, Alexandre Zaïzev, elle a en effet parfaitement réussi son retour à la compétition.

Le célèbre couple s'est porté au commandement, hier soir, au terme du programme court de deux minutes (six éléments requis). Et à moins d'un accident, il s'adjugera une nouvelle couronne européenne. Résultats :

- 1. Irina Rodnina et Alexandre Zaïzev (URSS) 9 et 41,92; 2. Marina Cherkasova et Serge Chakraï (URSS) 21 et

Surprise en championnat de hockey sur glace de ligue nationale B Zurich seul en tête du groupe est

Malgré deux buts de Trotter, Genève-Servette n'a pas été en mesure d'inquiéter Villars. Aux Vernets, devant 1700 spectateurs, le leader du groupe ouest de ligue nationale B s'est imposé par 6-2, après avoir imposé son rythme et largement profité des erreurs commises par la défense genevoise. Aucun changement n'a été enregistré en tête du classement puisque tant Fribourg (à Lyss) que Sierre, qui a connu passablement de difficultés dans son derby contre Viège, ont gagné. Le match Langenthal - Fleurier a été reporté au 29 janvier en raison des chutes de neige.

Malgré deux buts de Trotter, Genève-Servette n'a pas été en mesure d'inquiéter Villars. Aux Vernets, devant 1700 spectateurs, le leader du groupe ouest de ligue nationale B s'est imposé par 6-2, après avoir imposé son rythme et largement profité des erreurs commises par la défense genevoise.

Table with columns: J G N P Buts Pt. Lists teams like Zurich, Ambri-Piotta, Lugano, Rapperswil, Zoug, Olten, Coire, Dubendorf with their respective stats.

Dans le groupe est, Zurich, large vainqueur de Zoug (7-1) est désormais seul en tête. Lugano s'est en effet laissé surprendre à Coire où, même par 4-2 à l'issue de la première période, il a été incapable de renverser ensuite la situation. Résultats :

GROUPE OUEST : Lyss - Fribourg 4-8 (1-3, 0-3, 3-2); Sierre - Viège 6-5 (1-0, 3-2, 2-3); Genève-Servette - Villars 2-6 (0-2, 1-3, 1-1). Classement :

Table with columns: J G N P Buts Pt. Lists teams like Villars, Fribourg, Sierre, Langenthal, Viège, Servette, Lyss, Fleurier with their respective stats.

CHAMPIONNAT DE 2e LIGUE

Les Ponts-de-Martel - Savagnier 8-2

L'équipe du HC Les Ponts-de-Martel, qui évolue dans le championnat de deuxième ligue, poursuit son bonhomme de chemin et semble sur la bonne voie pour prendre la troisième place du classement. En effet, lors de la dernière rencontre disputée sur la patinoire des Biolles, elle s'est imposée par 8-2 contre Savagnier. Avec cette victoire, l'équipe locale porte à 10 son capital de points. Les équipes :

LES PONTS-DE-MARTEL : Jean-Paul Durini ; Frédéric Kurth, Eric Montandon ; François Daucourt, Michel Guye ; Michaël Gubian, Fredy Wyssmuller, Jean-Blaise Matthey ; Charles-Henri Durini, Claude-Alain Biéri, Charles Waelti et Jean-Maurice Kehrl. - SAVAGNIER : Zingg ; Suler, Fallet ; Jean-Pierre Zingg, Aubert, Cosandier ; C. Fallet, Alain, Gigon, Gilles Aubert ; Gaberel, Burger, Meyer ; Thierry Fallet, André Gaberel et Delabays. - MARQUEURS : pour Les Ponts-de-Martel, Daucourt (deux fois), Biéri (deux fois), Guye (deux fois), Durini, Matthey ; pour Savagnier, André Gaberel, Gilles Aubert. (ff)

AUTRES RESULTATS

Delémont - Corgémont, 9-8 (3-4, 3-2, 3-2). Franches-Montagnes - Ajoie II 6-3 (1-0, 2-2, 3-1)

CHAMPIONNAT DE 3e LIGUE

Saint-Imier II - Reconvilier, 3-5 (1-1, 0-2, 2-2). Crémènes - Sonceboz 2-6 (1-1, 1-0, 0-5)

CHAMPIONNAT DES JUNIORS

Berthoud - Moutier 3-15 (1-6, 0-2, 2-7)

CHAMPIONNAT DES NOVICES

Le Locle - Moutier 8-2 (2-1, 6-1, 0-0).

AVEC LES JUNIORS CHAUX-DE-FONNIERS

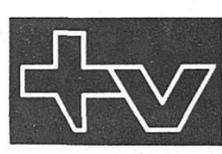
ELITES : HCC - Bienne 5-4. - INTERS : HCC - Yverdon 1-9 ; Fleurier - HCC 7-5 ; HCC - Sierre 3-16. - NOVICES A : Genève Servette - HCC 5-3. - NOVICES B : HCC - Neuchâtel Sports 10-2 ; Serrières - HCC 0-10. - MINIS A : Neuchâtel Sports - HCC 1-19. - MINIS B : Ajoie - HCC 2-4. Prochains matchs aux Mèlèzes : Ce soir à 18 h. 15, Minis A - Saint-Imier ; à 20 h. 15, Elites - Villars ; samedi 26 janvier à 17 h. 30, Novices A - Viège.

Les mérites sportifs jurassiens

Pour la septième fois consécutive, les lecteurs du « Pays » ont participé à l'élection du meilleur sportif jurassien 1979.

Candidate pour la troisième fois, l'athlète internationale Eliane Jecker, membre de SFG Bassecour, s'est imposée avec un total de 2274 points. Elle précède Jean-Pierre Kurth de Porrentruy, sportif ambylope (1861), l'altérophile Daniel Tschan de Tramelan (1675), le gymnaste Marc Wenger de Malleray (1406) et l'athlète Fabien Niderhauser du CA Montier (1391).

Quant au mérite par équipes, il est revenu au HC Ajoie pour la troisième année consécutive. Le leader du championnat de première ligue s'est imposé devant la SFG Bassecour et les Sports-Réunis de Delémont (football).

<p>Mercredi</p> <p>• IMPAR-TV • IMPAR-TV • IMPAR-TV •</p>		
<p>Tranches horaires</p>	 <p>romande</p>	
<p>12-14h</p>	 <p>TV romande à 20.20: Johnny Hallyday. (ASL)</p>	<p>12.15 Réponse à tout: Jeu 12.33 Midi première: Variétés 13.00 Actualités 13.37 Les visiteurs du mercredi</p>
<p>14-16h</p>		<p>14.08 La bataille des planètes 14.58 La pierre blanche, feuilleton - 17.23 Studio 3, avec Le groupe Lili Drop - Eddy Rosemond - Le groupe Secret Affair 17.55 Sur deux roues</p>
<p>16-18h</p>		<p>16.16 La parade des dessins animés 16.58 Le club des cinq, feuilleton - 17.23 Studio 3, avec Le groupe Lili Drop - Eddy Rosemond - Le groupe Secret Affair 17.55 Sur deux roues</p>
<p>18-20h</p>		<p>18.00 TF quatre 18.34 1, Rue Sésame 18.57 C'est arrivé un jour: Récit 19.12 Une minute pour les femmes 19.20 Actualités régionales 19.44 Les beaux joueurs</p>
<p>20-22h</p>		<p>20.00 Journal 20.35 Collaroshow: Variétés, Le Grand Orchestre du Splendid - Marianne Faithfull - Renaud - Daniel Balavoine - Amii Stewart 21.40 Grand Stade: Magazine des sports: Spécial Lake Placid</p>
<p>22-24h</p>		<p>22.03 La rage de lire: Faut-il brûler la science? 23.00 Patinage artistique: Championnats d'Europe, libres couples 23.45 Actualités</p>

Antenne 2
Le livre des morts tibétains

C'est un curieux document que Sylvie Genevois, dans l'émission « Fenêtre sur... » présente ce soir, tard hélas, sur Antenne 2. Le film est une tentative d'interprétation du Livre des Morts tibétain, texte rituel qui doit être lu au mourant depuis les premiers symptômes de la mort jusqu'à 49 jours après la mort.

Le Bardo-Thödol a pour but de guider l'homme dans la décisive expérience de la mort, de lui rappeler les enseignements du Lamaïsme, et de l'aider à profiter de cette occasion unique de se réveiller et d'échapper au cycle des renaissances.

La mort physique est pour le Tibétain la suprême occasion donnée à tout homme de se réveiller et de comprendre.

En Occident, on donnerait plutôt de la morphine au mourant. Là-bas au contraire, il est conseillé de faire affluer le sang au cerveau du mourant, de le tenir conscient aussi longtemps que possible, de lui crier dans les oreilles des choses très désagréables et très instructives, pour l'aider à tirer profit de cette dernière expérience de la vie humaine.



18.00 Travail manuel: Au féminin, ça s'écrit comment ?
18.30 FR3 Jeunesse
18.55 Tribune libre
19.10 Soir 3: Informations
19.20 Actualités régionales
19.40 Télévision régionale
19.55 Histoire de France en bandes dessinées: Hugues Capet

20.00 Les jeux de 20 heures
20.30 La Grande Sauterelle: Film de George Lautner, avec Mireille Darc - Hardy Kruger - Maurice Biraud

22.10 Soir 3

• IMPAR-TV •

- SUISSE ALÉMANIQUE**
- 17.00 Pour les enfants
 - 17.45 Gschichte-Chischte
 - 17.55 Téléjournal
 - 18.00 Carrousel
 - 18.35 Sports en bref
 - 18.40 Point de vue
 - 19.00 Zimmer frei-UNO-Nähe
 - 19.30 Téléjournal
 - 20.00 « Wach auf, Schweizervolk »
 - 20.55 Ein verrücktes Paar
 - 21.30 Eglise et société
 - 22.15 Téléjournal
 - 22.25 Patinage artistique
- SUISSE ITALIENNE**
- 18.00 Barbapapa
 - 18.05 Top
 - 18.50 Téléjournal
 - 19.05 Tous comptes faits
 - 19.35 Rencontres
 - 20.05 Magazine régional
 - 20.30 Téléjournal
 - 20.45 Arguments
 - 21.45 Musicalement
 - 22.30 Téléjournal
 - 22.40 Patinage artistique
- ALLEMAGNE 1**
- 15.45 Dzien dobry, Polsko!
 - 16.30 L'Homme de Button Willow (2)
 - 16.45 Die Leute vom Domplatz

• IMPAR-RADIO • IMPAR-RADIO

TF 1
George Sand et « Les maîtres sonneurs »

A propos des « Maîtres sonneurs » qui passent ce soir sur TF1, il peut être intéressant de rappeler qui fut George Sand.

Bien que née à Paris en 1804, c'est à Nohant que George Sand — de son vrai nom Lucile-Aurora Dupin — passe son enfance. Elle grandit là en pleine nature, joue avec les petits paysans, se mêle aux gens de la campagne, écoutant les longues histoires que l'on raconte à la veillée.

Personnage étrange et complexe, aux allures affranchies, George Sand apparaît tour à tour sous les traits d'une amoureuse passionnée, d'une militante politique ou de la « bonne Dame de Nohant », pleine de compréhension et de sollicitude envers les paysans qui l'entourent. Après une vieillesse paisible, George Sand, que l'âge avait assagi, meurt dans sa propriété de Nohant le 8 juin 1876.

Point de vue Talou

« Talou » (TVR — vendredi 18 janvier), c'est beaucoup à la fois. Et le mélange n'est pas totalement réussi. Ce film marque le retour de Jean-Louis Roy à la fiction créatrice. Ce réalisateur qu'on oublie trop souvent de compter parmi les pionniers du nouveau cinéma suisse (« L'inconnu de Shandigor » date de 1965) et que la forte vague helvétique des années 70 avait malheureusement oublié. Or Roy était parmi les plus talentueux.

« Talou » représente aussi une volonté de la TV romande de transformer les dramatiques, généralement sérieuses, en films de fiction, soustraite cependant à certains impératifs commerciaux pour atteindre le public dans les salles.

« Talou » si on aborde ce sujet, c'est un conte moral, l'histoire d'un vrai petit prince, innocent comme l'enfant devrait pouvoir l'être, mais qui se trouve aux prises avec le monde cynique des adultes. Paul René N'dour est remarquable, autant dans la fraîcheur de l'enfance que dans la raideur précoce de l'adulte mêlé à des intrigues politiques, dans ses costumes guindés à

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

européenne. Et dans son presque total mutisme, il y a l'ébauche d'un autre aspect du sujet, la fable, ou même la parabole politique.

« Talou », c'est l'Afrique, les espoirs de bonheur qu'elle porte en elle, libérée du colonialisme du siècle dernier, mais hélas encore tourmentée, prise dans les épreuves de force, les luttes pour le pouvoir.

Conte moral, fable politique, le mélange à travers le personnage de Talou se fait bien, un dérapage se produit, et c'est là probablement erreur dans l'esprit du scénario. On peut bien couronner Talou roi ou empereur, à la cathédrale de Genève, y ajouter astucieusement un public tiré d'actualités où l'on voit apparaître des conseillers fédéraux, le film vire alors vers la satire sans surprise dans l'esprit du cabaret. De même certaines parties où l'on se gaussait de l'esprit feutré et rapace de la banque suisse nous ramènent un peu trop vers une « boulimie » superficielle. Je ne puis me défaire d'une certaine exaspération quand Lova Golovtchiner semble prendre le dessus.

La mise en scène est de belle tenue, surtout dans les scènes presque inquiétantes avec ces grosses voitures menaçantes qui roulent bien lentement, comme si

SUISSE ALÉMANIQUE

l'on se retrouvait dans les meilleurs moments de « L'inconnu de Shandigor ». Et l'incursion de la magie, du rêve, de la plus vive et débridée fantaisie rappelle, même à quinze ans de distance dans les mémoires, « Happy End ». Dans la distribution, un autre mélange n'a pas très bien joué encore, certains comédiens trop théâtraux dans leur jeu face à un Jacques Dufhilo, tellement rompu aux compositions cinématographiques qu'il en est fascinant, pas seulement par le mystère de son visage, mais aussi par l'humour de ses regards et de ses gestes.

Un effort aussi a été consenti pour demander à un musicien de créer une musique originale pour le film. Jean-Louis Roy a fait appel à son propre père, Alphonse Roy qui pourrait devenir un excellent musicien de films.

Partant dans plusieurs directions, comme si Jean-Louis Roy voulait mettre en une seule fois tout ce qu'il rêve de faire depuis des années, « Talou », sans être un film complètement équilibré, vient de donner une bonne soirée.

Micheline LANDRY-BÉGUIN

L'oreille fine, à la Radio romande I à 9 h. 40.
Indice de demain: Vevey.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

- 12.15 Le billet de Patrick Nordmann.
12.30 Le journal de midi.
13.30 Sur demande.
14.00 La pluie et le beau temps.
16.00 Pour le plaisir.
17.00 En questions.
18.00 Inter-régions-contact.
18.20 Soirsports.
18.30 Le journal du soir.
19.02 Revue de la presse suisse alémanique.
19.05 Actualité-magazine.
19.30 Transit.
21.30 Spectacles-première.
22.30 Petit théâtre de nuit: A Vendredi prochain.
23.00 Blues in the night.
24.00 Hymne national.
- SUISSE ITALIENNE**
- Informations-flash à 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00 — 12.15 Félicitations.
12.40 Rendez-vous de midi.
14.05 Musique légère.
15.00 Notes et notices.
16.05 Pour les aînés.
17.00 Tandem.
18.30 Sport.
18.45 Actualités.
19.30 L. Gymes, piano, U. Lehmann, violon, Orch. radiosymph. de Bâle, dir. G. Lehel: Minutes symph., Dohnanyi; Rhapsodie pour piano, Bartok; Rhapsodie No 1 pour violon, id., Danses de Galanta, Kodaly.
20.30 Prisme: Thèmes de ce temps.
21.30 Pour les consommateurs.
22.05 Music-box.
23.05 Das Schreckmümpfeli.
- SUISSE ALÉMANIQUE**
- Informations-flash à 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00 — 12.15 Félicitations.
12.40 Rendez-vous de midi.
14.05 Musique légère.
15.00 Notes et notices.
16.05 Pour les aînés.
17.00 Tandem.
18.30 Sport.
18.45 Actualités.
19.30 L. Gymes, piano, U. Lehmann, violon, Orch. radiosymph. de Bâle, dir. G. Lehel: Minutes symph., Dohnanyi; Rhapsodie pour piano, Bartok; Rhapsodie No 1 pour violon, id., Danses de Galanta, Kodaly.
20.30 Prisme: Thèmes de ce temps.
21.30 Pour les consommateurs.
22.05 Music-box.
23.05 Das Schreckmümpfeli.
- SUISSE ITALIENNE**
- Informations-flash à 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00 — 12.15 Félicitations.
12.40 Rendez-vous de midi.
14.05 Musique légère.
15.00 Notes et notices.
16.05 Pour les aînés.
17.00 Tandem.
18.30 Sport.
18.45 Actualités.
19.30 L. Gymes, piano, U. Lehmann, violon, Orch. radiosymph. de Bâle, dir. G. Lehel: Minutes symph., Dohnanyi; Rhapsodie pour piano, Bartok; Rhapsodie No 1 pour violon, id., Danses de Galanta, Kodaly.
20.30 Prisme: Thèmes de ce temps.
21.30 Pour les consommateurs.
22.05 Music-box.
23.05 Das Schreckmümpfeli.
- FRANCE MUSIQUE**
- 14.00 Microcosmos.
18.02 Six-huit.
20.00 Les chants de la terre.
20.30 Orchestre national de France.
23.00 Ouvert la nuit.
- FRANCE CULTURE**
- 12.05 Agora.
12.45 Panorama.
13.30 Ewa Osinska.
14.00 Sons « à la campagne ».
14.05 Un livre, des voix.
14.47 L'école des parents et des éducateurs.
15.02 Les après-midi de France-Culture.
17.32 Tribune internationale des compositeurs.
18.30 Feuilleton.
19.25 Salle d'attente.
19.30 La science en marche.
20.00 La musique et les hommes.
22.30 Nuits magnétiques.
- JEUDI**
- SUISSE ROMANDE 1 (MF)**
- Informations toutes les heures de 6.00 à 23.00 et à 12.30 et 23.55. — 6.00 Top-matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Top-régions. 6.50 Top-sports. 6.58 Minute œcuménique. 7.32 Billet d'actualité. 7.45 Echanges. 8.00 Revue de la presse romande. 8.25 Mémento des spectacles et des concerts. 8.30 Sur demande. La gamme. 9.30 Sautemouton. 9.40 L'oreille fine. 10.10 La Musardise. 11.30 Ne tiquez pas! 12.00 Le bal masqué.
- SUISSE ROMANDE 2 (MF)**
- 7.00 Les titres de l'actualité. 7.05 Suisse-musique. 9.00 Le temps d'apprendre. Cours d'allemand. 9.30 Journal à une voix. 9.35 Portes ouvertes sur la vie. 10.30 Rencontres. 10.58 Minute œcuménique. 11.00 Perspectives musicales. 12.00 Stéréo-balade.
- SUISSE ALÉMANIQUE**
- Informations-flash à 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00. — 6.05 Bonjour. 8.00 Notabene. 10.00 Agenda. 12.00 Musique champêtre.
- SUISSE ITALIENNE**
- Informations-flash à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 12.00. — 6.00 Musique et informations. 9.00 Radio-matin. 11.50 Programmes du jour.
- FRANCE MUSIQUE**
- 7.00 Le nouveau quotidien musique. 8.30 Kiosque. 8.40 France et musique. 9.02 Eveil à la musique. 9.17 Le matin des musiciens. 12.00 Musique de table.
- FRANCE CULTURE**
- 7.02 Matinales, magazine. 8.00 Les chemins de la connaissance. 9.07 Les matinées de France-Culture. 10.45 Questions en zigzag. 11.02 Tribune internationale des compositeurs.

SOLDES SUPER BRUGGER

autorisés par la Préfecture

CHAINES HI-FI SANYO de luxe, 2 x 48 w sinus
enceintes 3 voies 60 w., enregistreur dolby, com-
plètes avec meuble rack, merveilleux:

1590.-

RADIO-RÉVEILS 3 ondes, très belle exécution, affichage
électronique, incroyable!

59.80

TOUT LE RAYON «SOINS CORPORELS». Sèche-cheveux,
Ladyshaves, brosses électriques, brosses de massage, etc.
en liquidation, jusqu'à épuisement

50%



Marti... priorité à la qualité!

Une longue expérience, des conseils avisés, des itinéraires peu
communs, des prestations d'assurance étendues et des prix sans
surprises... c'est l'exceptionnelle qualité Marti.

MEXIQUE- GUATEMALA

Par un itinéraire peu commun, nous vous
conduisons à travers le pays des Mayas
et des Aztèques.
21 mars - 8 avril, 19 jours Fr. 3980.-

LA CHINE

Par avion, train, bateau et autocar vous
visitez les plus belles curiosités de la Chine
et de Hongkong.
23 mars - 9 avril, 18 jours Fr. 5330.-

L'AUSTRALIE

Ce merveilleux voyage Marti vous fait
découvrir l'Australie fascinante. Visite de
Singapour.
29 mars - 19 avril, 22 jours Fr. 6550.-

A votre agence de voyages ou:



2300 La Chaux-de-Fonds
Avenue Léopold-Robert 84
Tél. (039) 23 27 03

NAGRA KUDELSKI

MAGNETOPHONES AUTONOMES PROFESSIONNELS

Nous cherchons pour notre bureau de préparation
du travail, entrée immédiate ou à convenir

UN CONSTRUCTEUR EN OUTILLAGE

dont l'activité essentielle sera de faire évoluer les
procédés de fabrication par la conception d'outils
d'usinage et d'assemblage.

La préférence sera donnée aux personnes bénéfici-
ant de plusieurs années d'expérience industrielle
dans ce domaine.

Nous offrons:

- une activité variée et indépendante au sein
d'un groupe dynamique
- restaurant d'entreprise
- transport du personnel gratuit depuis Lausanne
- Prilly - Remens - Crissier
- Conditions sociales modernes.

Prière d'adresser des offres détaillées à Kudelski
SA, service du personnel, 1033 Cheseaux.

La Chaux-de-Fonds — Au THÉÂTRE

JACK YFAR présente 130 minutes de rire
avec le grand comique

SIM ONE MAN SHOW

dans SON NOUVEAU

accompagné de BOB CASTEL

Lundi 4 février 1980 à 20 h. 30

LOCATION OUVERTE: TABATIERE DU THÉÂTRE,
avenue Léopold-Robert, tél. (039) 22 53 53.



Restaurant Carioca

2610 SAINT-IMIER

Réouverture

Monsieur et Madame B. Schaub ont le plaisir de vous informer
qu'ils ont repris la gérance du Restaurant Carioca
et souhaitent la « BIENVENUE » à tous.

A cette occasion, l'apéro sera offert le 25 janvier 1980
de 17 heures à 19 heures.

POUR LES GOURMETS!
Nous avons le plaisir d'offrir une restauration chaude
de 11 h. 30 jusqu'à 22 h. 30.

Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit.
Vous recevez l'argent dans le minimum
de temps et avec le maximum de dis-
crétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès.
Vos héritiers ne seront pas importunés;
notre assurance paiera.

Prêts de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-, sans
caution. **Votre signature suffit.**

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

Banque Procrédit

2301 La Chaux-de-Fonds,
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039 - 231612

Je désire Fr.

Nom Prénom

Rue No.

NP Lieu **81 L**

BULOVA

cherche à engager

décotteuses - décotteurs

pour son département de terminaison des montres
mécaniques.

Nous offrons des travaux intéressants et la possibilité
d'être formé sur les montres électroniques.



Veillez écrire ou téléphoner à :
BULOVA WATCH CO., BIENNE
Service du personnel
Faubourg du Jura 44
2500 BIENNE 4
Tél. (032) 41 07 41, int. 285

Nous cherchons

personnel féminin

pour travaux soignés à domicile, à La Chaux-de-
Fonds.

Ecrire sous chiffre GB 1957 au bureau de L'Impar-
tial.

La possibilité d'améliorer vos connaissances d'alle-
mand!

Maison d'édition internationale cherche

secrétaire / (dactylo)

de langue maternelle française, pour correspon-
dance et assistance clientèle.

Adressez votre offre à:
REVUE MONDIALE S. A.
WELTRUNDSCHAU VERLAG AG

Case postale 427
6340 BAAR (Zoug)

Tél. (042) 31 54 31, M. Truniger

Derniers jours de vente spéciale

autorisée du 15.1
au 28.1.1980

Après-ski et bottes,
doublés chaudement
Pour dames, messieurs et enfants
**encore une fois
fortement réduits**

p. ex. après-ski pour enfants à partir de 9.90
bottes pour dames à partir de 19.90
après-ski pour messieurs à partir de 29.90

Qualité
**FORMI-
DABLE**
à des prix
**EPOUS-
TOU-
FLANTS!**

20% de rabais
pour toutes
les chaussures
de ski
même pour les articles à prix réduits

vögele
mode de chaussures

La Chaux-de-Fonds: Avenue L. Robert
60. Peseux: Vögele Minimarché, Centre
Commercial CAP 2000.

4-4 1/2%

**Nouveau taux d'intérêt pour
bons de caisse**

Durée:	Intérêt:
3-4 ans	4 %
5-6 ans	4 1/4 %
7-8 ans	4 1/2 %

BCC

Banque Centrale Coopérative Société Anonyme
Genève, Lausanne, Vevey, Yverdon, La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Neuchâtel

28/80

Ouverture de commerce RAYMOND RENFER

informe la population de Courtelary et environs qu'il ouvre,
dès le 11 février 1980,

**un commerce de ferblanterie,
couverture et installations sanitaires**

Adresses: Atelier: LE TOMBET, 2608 COURTELARY
Domicile: CHAPELLE 2, 2610 ST-IMIER
Téléphone (039) 41 49 16

Installations tous genres, réparations, détartage de boilers,
Travail soigné — Prix modérés — Devis sans engagement

LAVANCHY LAVANCHY LAVANCHY

Le catalogue
vacances pedestres
ÉDITION SPÉCIALE
SUISSE ROMANDE
LAVANCHY baumeler
1980
vient de paraître.

C'est le plus grand choix de programmes, avec de nombreux voyages réservés exclusivement à la Suisse romande. Par ex.:

SAMOS, 9+14 jours Fr. 1150.- à 1390.-
DORDOGNE - LANGUEDOC, 11 jours, Fr. 1495.-
PROVENCE INCONNUE, 9 jours, Fr. 1040.-
CORNOUAILLES-DEVON, 12 jours, Fr. 1680.-

ainsi que LEMNOS, CEPHALLONIA,
IRLANDE, OMBRIE-ELBE et
une centaine d'autres destinations aux quatre coins du monde!

Le produit d'une étroite collaboration de LAVANCHY avec Baumeler, le No 1 du tourisme pedestre

INVITATION
à nos conférences avec diapositives par Monsieur **Robert PORRET** écrivain et spécialiste du tourisme pedestre à LA CHAUX-DE-FONDS, 31 janvier (20 h. 30)
Aula du Centre Numa-Droz Progrès 23

Lausanne 021 / 20 36 31
Ouchy 021 / 26 71 62
Morges 021 / 71 75 51
Vevey 021 / 51 50 44
Yverdon 024 / 21 51 61
Genève 022 / 36 41 41



BELLE MACULATURE
à vendre au bureau de L'Impartial

FIN DE BAIL

VENTE DE SALONS
A DES PRIX DE GROS

1 salon moderne Fr. 1300.-, 980.-
1 salon rustique Fr. 1800.-, 1350.-
1 salon rustique Fr. 1900.-, 1500.-
1 salon classique Fr. 1900.-, 1500.-
1 salon moderne Fr. 1980.-, 1500.-
1 salon classique Fr. 2280.-, 1800.-
1 salon cuir Fr. 3980.-, 2900.-
1 salon cuir Fr. 4400.-, 3600.-
Occasion depuis Fr. 150.-.

GRABER

MEUBLES EN GROS
Jaquet-Droz 29

MONSIEUR SEUL

50 ans, goûts simples (et sans voiture), cherche compagne âge en rapport et mêmes goûts. MARIAGE si convenance. Région La Chaux-de-Fonds - Le Locle. Ecrire sous chiffre AF 1955 au bureau de L'Impartial.

A vendre, au Garage des Trois Rois, RANGE ROVER de luxe

1976, 50 000 km., état de neuf, prix à discuter.
Tél. (039) 23 72 07, heures des repas.

Pierre Lieberherr Machines - Outils A vendre

Fraiseuse ACIERA F3
Planeuse JOTES
Tours HABEGGER 102
Fours à bande SOLO
Presses à découper GEDA et ESSA
Machine à percer PEP 101
Machines à souder SOLO
Machines à pointer HAUSER 2A2 et M1
Tours à polir
Machines à facette POSALUX
Compresseur MARKSA
Chaises d'atelier, lampes d'établi, grilles, plateaux en bois, layettes et différents outillages.
Rue du Nord 70-72, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 82 66-23 82 67.



A VENDRE

belle villa

comprenant 2 appartements de 6 et 4 chambres. Confort. Salle de jeux. Terrasse et jardin. 2 garages.

Nécessaire pour traiter: environ Fr. 200.000.-.

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

Achat aux prix maximum

contre paiement comptant

MONNAIE D'ARGENT

Fr. 0.50 = Fr. 2.50
Fr. 1.- = Fr. 5.-
Fr. 2.- = Fr. 10.-
Fr. 5.- = Fr. 15.-

GLOOR ZWINGLI
Horlogerie-Bijouterie
Zöpfli 95 - 6004 Luzern

CANTON DU JURA

1979, une année riche en résultats pour les pupilles et pupillettes des Bois

En ce début d'année, il nous paraît intéressant de faire une rétrospective des résultats enregistrés par les sections de pupilles et pupillettes durant l'année 1979.

Tramelan 19 et 20 mai. Journée des jeunes gymnastes: pupillettes, cat. junior, 2. Jeanbourquin Myriam, 137 points; athlétisme cat. A, 1. Jeanbourquin Dolorès, 187; athlétisme cat. C, 2. Perruchini Sonia, 146; pupilles, athlétisme cat. juniors, 1. Furer Roland, 313 pts.

Lausanne 17 juin. Finale romande de l'écolier le plus rapide: 7. Jeanbourquin Dolorès.

Les Breuleux 30 juin et 1er juillet. 16e rencontre franc-montagnarde: Test 1 pupillettes, 1. Joliat Pascale, 11,75; 4. Frésard Caroline, 11,25; athlétisme pupilles cat. A, 1. Furer Roland, 345; 5. Jobin Jean-Maurice, 243; athlétisme cat. B, 4. Pittet Jean-Claude, 159; athlétisme pupillettes cat. B, 3. Jeanbourquin Dolorès, 193; 5. Joliat Pascale, 161; athlétisme cat. D, 1. Perruchini

Sonia, 168; 4. Boillat Geneviève, 143; athlétisme pupilles, cat. D, 4. Paupe Philippe, 156; athlétisme cat. B, 1. Paupe Charles-André, 128; challenges, course relais pupillettes, 1er rang; course relais pupilles, 2e rang.

Meyrin 9 septembre. Finale romande: Sonia Perruchini, 2e, 181; Jeanbourquin Dolorès, 3e, 292 pts.

Moutier 26 septembre: Qualification pour la finale suisse de l'écolier suisse le plus rapide et concours de jeunesse: 1. Jeanbourquin Dolorès.

Fribourg 30 septembre. Finale suisse du concours jeunesse: Jeanbourquin Dolorès, 7e, 174 pts.

On ne peut que féliciter tous ses pupilles et pupillettes pour leurs magnifiques résultats et en particulier Dolorès Jeanbourquin qui a remporté de très grands succès. Bravo à tous ces jeunes ainsi qu'à leurs moniteurs et moniteurs pour le bon travail qu'ils ont effectué en 1979 en souhaitant qu'ils fassent encore mieux durant cette année 80. (jmb)

Assemblée communale au Noirmont

Nouvel instituteur élu

Belle participation à l'assemblée ordinaire de la commune présidée par M. Jean-Pierre Frésard: 280 personnes. Ce qui a provoqué ce regain de ferveur, c'est l'élection d'un instituteur pour la 9e année à l'école primaire. Commencée à 20 heures, l'assemblée a été levée un quart d'heure avant que minuit sonne.

Le budget 1980 présenté par le président de l'assemblée et commenté par le dévoué receveur M. Gérard Froidevaux a été accepté à l'unanimité. Excédent de produit 1165 fr., total des recettes, 2.618.640 fr., total des dépenses, 2.617.475 fr. La quotité de l'impôt reste fixée à 2,3 comme en 1979. La taxe de la valeur officielle ne change pas avec 1,13 de la valeur officielle. L'élection d'un instituteur à l'école primaire a demandé deux tours.

Au premier tour, obtiennent des voix les candidats suivants: Henry Dominique, 131 voix; Willemmin Patrick, 75 voix; Boichat Olivier, 35 voix; Broglio Jules, 24 voix; Boillat Serge, 4 voix; Joray Albert, 1 voix. Bulletins rentrés

279, nul 1, blanc 4, bulletins valables 274, majorité 138.

Deuxième tour: Henry Dominique, le remplaçant actuel de M. René Bilat, 151 voix; Patrick Willemmin 85 voix; Boichat Olivier 31 voix. Bulletins distribués 279, bulletins rentrés 275; 2 nuls, blanc 6. Bulletins valables 267; majorité 134. M. Henry Dominique continuera donc de tenir sa classe.

Toutes les demandes d'achat de terrain ont été acceptées de même que les nombreuses demandes de subsides pour la construction de maisons familiales. (z)

Nouveau conseiller

A la suite de la démission de Mme Eray au Conseil communal, le pcsi a nommé M. Joseph Paratte-Queloz comme conseiller jusqu'à la fin de la période de cette année. Comme il n'y avait plus de viennent-ensuite sur la liste, le parti avait la possibilité de nommer le candidat de son choix. (zh)

ROCOURT

Installation du nouveau curé

C'est dimanche prochain 3 février que l'abbé André Steullet, curé de Chevenez depuis deux ans sera installé officiellement comme curé de Rocourt, paroisse voisine et dont il sera également l'administrateur. M. Steullet fête d'ailleurs cette année ses 30 ans de sacerdoce. (kr)

REBEUVELIER

Fémur cassé pour un skieur

Le jeune Jean-Robert Holzer qui skiait dans la région, s'est fracturé le fémur et a dû être hospitalisé au moyen de l'ambulance, à Delémont. (kr)

mémento

La Main-Tendue (pour le Jura): tél. 143.

SAIGNELEGIÉ

Police cantonale: tél. 51 11 07.
Préfecture: tél. 51 11 81.
Hôpital, maternité et serv. ambulance: tél. 51 13 01.
Médecins: Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Bourquin, Les Breuleux, tél. 54 17 54.
Pharmacie Fleury, Saiguelégier, tél. (039) 51 12 03.
Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.
Service du feu: No 118.
Aide familiale: tél. 51 11 04.
Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51. (kr)

LA VIE JURASSIENNE

Le Jura présent à la Foire internationale d'Utrecht en Hollande

Chaque année, plus de 250.000 personnes de Hollande, de Belgique et du Luxembourg se rendent à la Foire internationale d'Utrecht, en Hollande, en vue de choisir leurs vacances. Le Néerlandais étant un des meilleurs clients du tourisme suisse, l'Office national suisse du tourisme a décidé de participer à cette importante manifestation.

Saisissant l'intérêt économique d'une exposition internationale reconnue comme étant la principale Foire du tourisme du Benelux, l'Office jurassien du tourisme - Pro Jura s'est une nouvelle fois associé avec Fribourg, Bienne et Neuchâtel, partenaires de la région ONST No 7, en vue d'assurer la présence jurassienne à Utrecht.

Plus de 120 kg de matériel de propagande et de publicité de l'Office jurassien du tourisme, des syndicats d'initiative, des sociétés de développement, des hôtels-restaurants jurassiens et de diverses entreprises touristiques, ont quitté la Suisse par la route pour les Pays-Bas.

L'offre forfaitaire de 1980 des quelque deux cents établissements publics affiliés à Pro Jura sera présentée dans un élégant stand desservi et animé par deux hôtesses du Jura et de Bienne. Les vacances à la campagne, les forfaits pêche, canoë, équitation, roulottes, marche, varappe, cyclotourisme, artisanat, stages culturels, ski nordique, forfaits hôteliers et vacances à la ferme seront les princi-

pales activités qui seront présentées au public hollandais jusqu'au 27 janvier prochain. (comm.)

L'IMPARTIAL

Bulletin de souscription

Veillez me considérer comme nouvel abonné de L'IMPARTIAL dès le:

je paierai par 3 - 6 - 12 mois *

Nom : _____
Prénom : _____
Domicile : _____
No postal : _____
Localité : _____
Signature : _____

ABONNEMENTS :
3 mois Fr. 33.50; 6 mois Fr. 63.50; annuellement Fr. 120.-.

Compte de chèques postaux 23-325, La Chaux-de-Fonds.
Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement.

* Biffer ce qui ne convient pas.
A retourner à « L'Impartial » - 2301 La Chaux-de-Fonds.

PAYS NEUCHÂTELOIS

Assemblée à Fontainemelon des scouts neuchâtelois

Un exploit qui fait date

« Gødöllö a réalisé le plus grand exploit dans l'histoire du scoutisme neuchâtelois, avec sa rénovation du chalet cantonal de Montperreux. C'est en ces termes que M. P.-A. Micol, de Neuchâtel, a clos les assises annuelles des délégués à Fontainemelon. Quatorze groupes scouts éclaireurs s'étaient réunis pour l'assemblée des délégués de l'Association neuchâteloise des éclaireurs suisses.

Et ce sont bien les deux points qui ont marqué cette assemblée ! La rénovation du chalet scout et la personnalité hors pair de Aimé Rochat, dit Gødöllö, le président cantonal sortant.

10 POINTS SANS HISTOIRE

L'assemblée aurait pu être une séance de routine, comme les divers groupements les connaissent statutairement, une fois l'an. C'est ainsi qu'elle a commencé. Dix points de l'ordre du jour, anodins, passés avec célérité. Le droit de vote fixé — une voix par 20 membres actifs — on passe à la lecture du procès-verbal du 17 janvier 1979 à La Chaux-de-Fonds, adopté sans remarques, et lu par le secrétaire cantonal, Roby Aellen. Les divers rapports du chef cantonal, du trésorier, du gérant du chalet, des vérificateurs, n'appellent pas de commentaires, puisqu'ils avaient paru dans le journal distribué à tous les chefs. Au nom du groupe « Valtra », Michel Patthey de Couvet donne décharge des comptes. Le trésorier Michel Tardin de Hauterive souhaiterait que sur les 800 numéros du journal, distribués aux divers responsables de notre scoutisme, il y ait un peu plus de 50 abonnés seulement. Les comptes sont sains, avec un bénéfice d'exercice de 558 fr. 20 sur un roulement de 22.000 fr.; les frais administratifs ont été réduits grâce à une réorganisation du secrétariat, les cours de formations, organisés en collaboration avec l'office cantonal de « Jeunesse et Sports » ont vu une part plus importante des frais assumés par celui-ci. Les subventions sont restées dans l'empan habituel.

UN CADEAU DE 210.000 FR. AUX ACTIFS

Dans son rapport présidentiel, M. Aimé Rochat va retracer la grande aventure du Chalet cantonal, depuis son accession à la tête des destinées du scoutisme neuchâtelois, voici six ans. Elu d'abord pour une année, pour assurer une transition, il va y rester le temps de la rénovation du chalet cantonal de Montperreux, sa grande œuvre inoubliable. Suppression de l'ancienne cuisine, transformée en salle de réunion combinée avec les deux autres, réfection de la cheminée ouverte, construction d'une annexe vaste et conçue selon les critères modernes pour en faire la nouvelle cuisine, autant de travaux devisés à 120.000 fr. d'abord. Cette somme pour laquelle le finance-



La table du comité avec, au centre, le vice-président sortant, M. Samy Porret. A sa droite se trouve le président cantonal sortant, M. Aimé Rochat, dit Gødöllö. (photo Impar-Charrère)

ment a pu être trouvé malgré la période de récession, témoigne, sans qu'il l'exprime, d'un nombre incalculable de démarches et de rencontres, et d'une dose peu commune de foi, permettant seule de convaincre ses interlocuteurs. Diverses améliorations furent imposées en fonction de la loi de protection de l'environnement, en particulier à cause des eaux usées. Un poste s'ajoutant à l'autre, c'est finalement pour un montant de 210.000 fr. que l'ensemble des travaux seront réalisés. Pour Aimé Rochat, c'est son dernier rapport de président. Il annonce fièrement que la dette est épongée, il laisse un chalet franc de dettes et le remet aux actifs. Il va retracer avec beaucoup d'émotion les diverses manifestations qui ont marqué en septembre 1979 l'inauguration officielle. Ses collaborateurs ne seront pas oubliés. C'est aussi grâce à eux, que l'immense travail a pu être mené à chef. En reconnaissance de leur engagement il leur remet la distinction envinée de membre d'honneur, sous les acclamations de l'assistance. Il s'agit de Samy Porret, vice-président et Michel Tardin, trésorier, Roby Aellen, secrétaire étant déjà membre d'honneur de l'Association. « Je n'ai eu que des joies, je n'ai connu que des moments de bonheur durant ces six ans de présidence », dira-t-il avec diplomatie, petit mensonge que les délégués lui pardonneront aisément.

BOULEVERSEMENT TOTAL DANS LES « AUTORITÉS »

Jamais encore, le changement n'aurait-il été aussi complet à la tête du scoutisme neuchâtelois. Tant au comité cantonal qu'à la tête des actifs, l'Association neuchâteloise des éclaireurs suisses change ses responsables qui sont nommés à l'unanimité par l'assemblée.

Président cantonal (nouveau, Yves De-lamadeleine; vice-président (nouveau), Henri Sagne; secrétaire (nouveau), Michèle Brandt; trésorier (nouveau), Blaise Kehr. Chez les commissaires de branches, l'assemblée nomme: Christiane Wenger (nouvelle) comme commissaire cantonale louveteau; Jean-Luc Allemand (nouveau) comme commissaire cantonal éclaireur; Roland Hiltbold (nouveau) en tant que commissaire administratif; Joseph Richiuto (nouveau) comme commissaire cantonal à la formation, avec entrée en fonction dès 1981.

Seul l'actuel chef cantonal, Pierre Hiltbold, reste en fonction pour un an, afin de mettre son successeur au courant.

ASSEMBLÉE DE LA LIGUE ST-GEORGES

A l'issue des assises de l'assemblée des délégués, la Ligue St-Gorges, cette association des anciens scouts, siège à son tour. Elle présente ses comptes par la voix d'Alfred Bourquin, alors que Claude Dubois, président, annonce qu'au prochain camp national, un sous-camp est prévu pour les anciens. Une fusion de la RASS (Rassemblement des anciens scouts suisses) et de la Ligue St-Georges suisse est prévue. La ligue verse chaque an 5 fr. à l'Association des actifs pour le chalet Montperreux.

INVITÉS ET DISTRACTIONS

Le président cantonal salue la présence de M. Jacques Devaud, président du Conseil général et de M. Clot, vice-président du Conseil communal de Fontainemelon, tous deux scouts. Mlle Monique Magnin, présidente de l'Association cantonale des éclaireuses neuchâteloises (ACEN) est également présente. Le groupe des éclaireuses Walkyries du Val-de-Ruz agrémenta la soirée de chansons interprétées avec une rare sensibilité, à une époque où le chant devient vertu. « Malheur à celui qui blesse un enfant », n'est qu'une de leurs productions, dont le message est plus actuel que jamais. Le chef cantonal présente un film réalisé pour la télévision romande, pour promouvoir le scoutisme neuchâtelois et le présenter. On notait la présence fidèle et encourageante de plusieurs membres d'honneur, Frédy Bourquin, Pierre-A. Micol, Claude Dubois et Roby Aellen. Un vin d'honneur a ensuite été offert avec une collation. (hr)

CORCELLES

Passante heurtée par une auto

Hier à 18 h. 05, un automobiliste de Cortaillod, M. J. M. D., descendait la Grand-Rue avec l'intention d'emprunter la rue de la Gare. Lors de cette manœuvre, son véhicule a heurté sur un passage de sécurité Mlle Manon Gutjahr, 17 ans, de Colombier, qui traversait ledit passage d'est en ouest entre deux voitures qui se trouvaient à l'arrêt. Légèrement blessée, la jeune Gutjahr a été transportée à l'Hôpital des Cadolles à Neuchâtel par ambulance pour y subir un contrôle.

L'AMICALE DES CONTEMPORAINS 1917

Le triste devoir de faire part du décès de son membre et ami

Monsieur Marcel FERRIER

et gardera de lui le meilleur souvenir.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité de la famille.

En cas de décès
RENÉ + J-FRANÇOIS GUNTERT

Chasseral 79
Téléphone jour et nuit 039/22 20 23

Au Tribunal de police du Val-de-Ruz

Deux voleurs condamnés

Le Tribunal de police du district du Val-de-Ruz a siégé hier matin à l'Hôtel de Ville de Cernier sous la présidence de M. Daniel Jeanneret, assisté de M. Roland Zimmermann, greffier substitut.

G. P. circulait au volant de son automobile de Saint-Martin en direction de Savagnier. Au carrefour situé à proximité de la scierie Debrot, n'ayant pas respecté le signal « cédez le passage », s'engageant sur la route Dombresson - Valangin, il heurta la voiture conduite par R. W. Sans se préoccuper des dégâts, G. P. continua sa route. Peu après, il était appréhendé par la police dans un restaurant de Savagnier.

Suspecté d'ivresse, G. P. fut soumis aux examens d'usage. Le breathalyzer donna un résultat de 2,2 grammes pour mille. Les analyses de sang révélèrent une alcoolémie identique. Le prévenu reconnaît les faits sauf le délit de fuite. Il a continué sa route, dit-il, parce qu'il ne s'est pas rendu compte qu'il avait touché la voiture de R. W. G. P. est condamné à 14 jours d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans, à une amende de 250 francs et au paiement des frais fixés à 442 francs.

Le 24 octobre 1979, à 1 h. 15, le poste de gendarmerie de Cernier était avisé que deux inconnus étaient en train de fracturer l'appareil distributeur d'essence du Marché DIGA. Aussitôt arrivée sur place, la police devait constater que les auteurs avaient déjà pris la fuite, au volant d'une VW de couleur foncée selon la personne qui les avait aperçus. Le lendemain, la gendarmerie recevait un nouvel appel téléphonique par lequel on lui signalait que le jour du délit, vers 7 heures, deux inconnus avaient été remarqués au Buffet de la Gare CFF, aux Hauts-Geneveys, alors qu'ils sortaient de leurs boîtes des billets de 10 francs. L'informateur précisait que ces derniers voyageaient au volant d'un VW vert portant plaques NE 80775. Vérification faite au Service cantonal des automobiles, il s'avéra que le propriétaire

était F. H. Interrogé le même jour, celui-ci reconnut immédiatement être l'auteur du délit qu'il avait perpétré avec son camarade C. A. Des 620 fr. dérobés par F. H. et C. A., 440 francs ont pu être récupérés lors de perquisition à leur domicile. Les dégâts causés à l'appareil s'élevaient à plus de 16.000 francs. A l'audience, les deux prévenus s'engagent à payer solidairement les dommages non couverts par l'assurance, soit 3679 fr. 50, par des versements mensuels dès fin février 1980 de 50 francs pour F. H. et de 300 francs pour C. A. Ils paieront également une indemnité de dépens de 100 francs à la plaignante. La plainte pour dommages à la propriété est retirée.

En ce qui concerne le vol qui se poursuit d'office, C. A. est condamné à 30 jours d'emprisonnement, dont à déduire six jours de préventive, avec sursis pendant trois ans. Il est soumis à un patronage durant le délai d'épreuve. F.H. est condamné à 40 jours d'emprisonnement, avec la même déduction de détention préventive, mais sans sursis. Les frais, fixés à 381 francs, sont mis à la charge des condamnés à raison d'une moitié chacun.

F. H. a été condamné le 8 mars 1978 par le Tribunal correctionnel de Neuchâtel à cinq mois d'emprisonnement sous déduction de 21 jours de détention préventive, avec sursis pendant trois ans, pour vol, tentative et délit manqué de vol, et dommages à la propriété. Le tribunal a révoqué ce sursis et a ordonné l'exécution immédiate de la peine.

En état d'ivresse et parce qu'on ne voulait plus le servir, J.-D. S. a été l'auteur d'un scandale public dans un restaurant du Vallon. Il a également commis des dommages à la propriété mais après un arrangement avec le tenancier, ce dernier a retiré sa plainte. J.-D. S. ne se présente pas à l'audience et le tribunal le condamne par défaut à une amende de 60 francs. Les frais, fixés à 71 francs, sont mis à sa charge. (mo)

Dieu est amour.

Madame Gilberte Ferrier, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ;

Monsieur et Madame Arthur Ferrier ;

Madame et Monsieur William Jacot-Ferrier,

ainsi que les familles Piaget, parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Marcel FERRIER

leur cher frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, neveu, cousin, parent et ami. enlevé à leur affection samedi soir, dans sa 63e année, après une pénible maladie, supportée vaillamment.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 20 janvier 1980.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: Mme et M. William Jacot-Ferrier, avenue Léopold-Robert 100.

Prière de ne pas faire de visite.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

YVERDON

Mesdames et Messieurs :

Juliette, Olga, Alice, Georges, Berthe, Marcel, Yvette et Robert Bonzon,

ont la profonde tristesse d'apprendre le décès et l'ensevelissement de leur cher frère

Monsieur

Roger BONZON

63 ans, dont l'ensevelissement a eu lieu, à La Chaux-de-Fonds, le samedi 12 janvier 1980.

YVERDON, le 23 janvier 1980.

Roger, toi qui aimait tant nous rencontrer, tu nous avais prévenus, qu'en cas de décès on te laisserait partir, sans nous avertir.

Cher frère, nous qui avons connu tes peines et tes tourments, nous te disons un dernier adieu.

Repose en paix.

Tes frères et sœurs.

La famille de

Madame Marie BLASER-MONNIER

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

Les présences, les messages ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.

Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur André SCHELLING

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son épreuve soit par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs ou leurs dons.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive gratitude.

LA SAGNE

La famille de

Madame Yolande DROZ-LÜTHI

remercie de tout cœur toutes les personnes qui lui ont témoigné de l'amitié et de la sympathie.

Sentir la présence de tant d'amis, recevoir tant d'émouvants messages et de fleurs si belles, l'ont aidée à supporter sa douloureuse épreuve. Elle leur en est profondément reconnaissante.

LA SAGNE, janvier 1980.

LA BRÉVINE

La famille de

Monsieur Albert BACHMANN

profondément touchée par les marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son deuil, remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son épreuve, par leur présence, leurs dons, leurs envois de fleurs, leurs messages de condoléances et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Un merci particulier à tous ceux qui l'ont visité durant sa maladie.

LES BRENETS

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

Monsieur Charles-Emile PELLATON

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs ou leurs dons. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Sakharov exilé à Gorki ?

Andrei Sakharov et sa femme, Helena Bonner, ont été arrêtés à Moscou et exilés à Gorki, ont déclaré hier soir, des membres de la famille du dissident. (Voir notre article en première page).

Les proches de la famille Sakharov ont précisé que le couple a été conduit à l'aéroport moscovite de Domodedovo et embarqué à bord d'un Tupolev 134.

Mme Ruth Grigorievna Bonner, la belle-mère de Sakharov, a déclaré aux journalistes occidentaux que son gendre avait été appréhendé dans le milieu de l'après-midi devant son immeuble. Elle a ajouté qu'il avait été conduit à Gorki, un centre industriel de 1,3 million d'habitants dont l'accès est interdit aux étrangers et où il sera assigné à résidence. De ce fait, le physicien se trouvera coupé de tout contact direct avec les journalistes occidentaux.

Liza Alexeyeva, une amie de Sakharov qui vivait avec eux, a déclaré de son côté qu'un magistrat de Moscou avait remis à Sakharov le document décrétant qu'il était déchu de tous ses titres et qu'il lui avait indiqué qu'il partait pour Gorki. (ap)

Jeux olympiques et invasion soviétique de l'Afghanistan Valse - Hésitation Européenne Seule Mme Thatcher a pris des positions claires

Suite de la 1^{re} page
Du côté français, où la condamnation tardive de l'intervention soviétique avait été particulièrement remarquée, le gouvernement a décidé de demander des explications à l'Union Soviétique afin de pouvoir mesurer les conséquences de l'évolution de la politique soviétique sur la détente. C'est ainsi que, aujourd'hui, le vice-ministre des affaires étrangères soviétique, M. Georgi Kornienko, se rendra au quai d'Orsay.
Parallèlement, à Moscou, M. Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, devait avoir avec le président Brejnev un entretien qui sera sans doute très important pour les éclaircissements que souhaite obtenir Paris. Depuis le début de la crise, la presse soviétique a ménagé la France et a fait l'éloge de la volonté de détente du gouvernement français.

MODÉRATION GERMANIQUE
Avec la même prudence que Paris, le chancelier Schmidt a insisté sur la

nécessité de préserver la détente et s'est prononcé en faveur d'une modération. Son ministre des affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher, s'est entretenu mardi de ces problèmes avec le président Carter. « L'invasion soviétique en Afghanistan nous met en face d'un défi, européens et américains. Nous allons certainement le relever ensemble », a-t-il dit.
En fait, il apparaissait que si la plupart des Européens parlaient de consultations, celles-ci ont surtout servi d'alibi pour ne pas prendre de décisions engageant de façon précipitée le sort de l'Europe.

LES BRITANNIQUES DÉCIDÉS
Seule de tous les pays européens, la Grande-Bretagne a pris des positions claires. Mme Margaret

Thatcher a annoncé hier qu'elle demanderait au Comité olympique britannique d'intervenir pour le transfert des jeux. D'autre part, le club anglais Arsenal a annoncé qu'il se retirera probablement de la Coupe des coupes s'il est amené à rencontrer Dynamo Moscou en demi-finale. Le club français FC Nantes a fait savoir hier qu'il n'était pas question pour lui de boycotter une telle rencontre.

L'indécision perceptible en Europe n'a pas épargné l'Iran. Le ministre du pétrole, M. Ali Moinfar, a déclaré que son pays n'avait encore pris aucune position concernant le boycottage des jeux.

L'URSS DÉCONCERTÉE
En URSS, l'opinion paraissait déconcertée par cette soudaine menace d'un boycottage des jeux. Pour l'agence Tass, en tout cas, l'initiative du président Carter équivaut à tenir les athlètes et le sport « en otages et ce malgré le fait que, dernièrement, Carter a dénoncé l'utilisation des otages pour parvenir à des fins politiques ».

Les Américains pour la fermeté

Aux Etats-Unis, un sondage effectué par l'Associated Press et la chaîne de télévision NBC révèle que 49 pour cent des américains pensent que les Etats-Unis devraient boycotter les jeux, alors que 41 pour cent sont contre. La proposition d'un transfert recueille encore davantage de soutien avec 66 pour cent d'avis favorables. Enfin, l'embargo sur les livraisons de céréales est approuvé par les quatre cinquièmes des Américains.

Le sondage fait apparaître que 56 pour cent des Américains sont partisans de mesures encore plus sévères à l'encontre des Soviétiques. Aussi, l'annulation de l'exposition aux Etats-Unis des œuvres du Musée de l'Ermitage à Leningrad a-t-elle été acceptée sans beaucoup de remous. (ap)

En Angleterre Bref séjour en enfer

Les chanteurs de la chorale de l'église Sainte-Colombe à Newquay (Angleterre) venaient d'entonner « Quand les étoiles se mettent à tomber » lorsque le plancher de l'église s'est effaissé et que tout le monde a disparu sous terre.

Quelques instants plus tard, les chanteurs réapparaissent après ce bref séjour en enfer et, imperturbablement, reprennent leur concert en enchaînant sur leur second cantique : « Mon ancre est solidement amarée »... (reuter)

Limogeage au Kremlin

Suite de la 1^{re} page
On estime également que la carrière politique de M. Kirilline était étroitement liée à celle du premier ministre soviétique, M. Kossyguine, qui n'est pas apparu en public depuis deux mois. L'adjoint de M. Kirilline au comité d'Etat est M. Gvichiani, gendre de M. Kossyguine.

LAURÉAT DU PRIX LÉNINE

Lauréat du Prix Lénine en 1959, M. Kirilline a été élu trois ans plus tard membre de l'Académie des sciences. Il milite au parti communiste depuis 1943.
Scientifique spécialisé dans l'énergie, il avait été nommé président du Comité pour la science et la technologie en 1965, en devenant vice-président du Conseil des ministres. Il était responsable de la coordination et de la planification de la recherche scientifique, et de l'approbation des budgets de la recherche scientifique et il co-présidait la grande Commission franco-soviétique.
Son comité est chargé également d'évaluer le niveau technique des produits et les procédés de fabrication, et conseille le gouvernement sur l'attribution des fonds affectés à la recherche.

LES CRITIQUES DE M. BREJNEV
Lors de son discours devant le comité central du parti, au mois de novembre dernier, le président Brejnev avait fait remarquer notamment que des « efforts énormes » avaient été accomplis pour achever de grandes entreprises de production d'engrais, mais que la production dans ce domaine était en deça des objectifs du plan. « Maintenant, il apparaît qu'il n'y a pas assez de matières premières et de gaz naturel (pour produire des engrais). A quoi pensaient-ils donc avant ? Pourquoi ont-ils donné de l'argent pour construire ces usines s'ils n'étaient pas sûrs qu'elles seraient en mesure de fonctionner ? » avait déclaré le chef de l'Etat, visant probablement les responsables du comité.

A Cuba, sanglante bagarre entre les deux frères Castro

Le président cubain Fidel Castro aurait été blessé et sa compagne, Celia Sanchez, tuée, début janvier, au cours d'un échange de coups de feu avec son frère Raul, le numéro 2 cubain, a rapporté hier le journal du soir de Caracas « El Mundo ».

La dispute entre les deux frères aurait éclaté parce que Raul voulait envoyer des troupes cubaines en Afghanistan, ajoute le journal qui affirme que ces informations ont été obtenues par le gouvernement vénézuélien.

La mort de Mme Celia Sanchez Manduley, secrétaire du Conseil des ministres et figure historique de la révolution cubaine, avait été annoncée officiellement le 13 janvier à La Havane.

Le journal vénézuélien affirme que cette version a été partiellement confirmée par le gouvernement de Caracas, lequel pourrait publier un communiqué sous peu.
Selon « El Mundo », à la suite de cet incident, le chef du parti et de l'Etat cubain aurait remplacé son frère à la tête du ministère de la Défense et l'aurait « envoyé en mission spéciale ».

Il n'est pas totalement exclu, écrit encore le journal, que la violente altercation sur l'Afghanistan ait pu entraîner la mort de Raul Castro lui-même, ou qu'un haut dirigeant cubain ait été fusillé à la suite de l'incident.

Aux Etats-Unis Les compagnies pétrolières seront plus durement taxées

Une commission mixte de la Chambre des représentants et du Sénat a donné hier son accord à l'imposition de 227,3 milliards de dollars de taxes sur les bénéfices des compagnies pétrolières.

Il y a neuf mois, le président Carter avait demandé aux deux Chambres du Congrès de prendre rapidement des dispositions fiscales pour imposer les profits exceptionnels que réaliseraient les compagnies pétrolières.

La commission a adopté l'institution d'une série de taxes, modulées selon l'importance des compagnies, la plus élevée pouvant atteindre 70 pour cent.

Les compagnies indépendantes (ce nom regroupant celles qui ne disposent que d'une faible capacité de raffinage et d'un nombre limité de points de vente), devront verser 22,5 milliards de dollars sur le total prévu.

Les plus gros de ces indépendants seront frappés d'une taxe de 50 pour cent sur les premiers mille barils par jour qu'ils auront vendus à un prix supérieur à celui de référence, soit

16,55 dollars. Cette mesure vise les puits déjà en exploitation.
Une autre taxe de 30 pour cent frappera la production des nouveaux puits et celle des puits qui se trouvent dans des endroits difficilement accessibles. (reuter)

Fusillade au Salvador

Des hommes armés ont tiré sur des manifestants de gauche hier, faisant vingt morts et des dizaines de blessés, à San Salvador.
Environ 100.000 personnes étaient massées pour une manifestation contre le gouvernement lorsque des coups de feu ont été tirés devant la cathédrale.

« Il y a beaucoup de morts. J'ai compté vingt corps », a déclaré un témoin qui avait été blessé au genou. La manifestation, annoncée depuis plusieurs jours, avait été organisée par une nouvelle alliance des organisations de gauche.

Des groupes d'extrême-droite avaient menacé d'attaquer les mani-

UN ÉVÈNEMENT PAR JOUR Un homme trop dangereux

Invasion de l'Afghanistan, installation de missiles SS-20 dirigés contre l'Europe, limogeage d'un modéré proche de M. Kossyguine, exil du génial savant Sakharov à Gorki, à quelque 400 kilomètres de Moscou : on dirait que le Kremlin fait tout ce qui est en son pouvoir, ces derniers temps, pour provoquer l'opinion internationale.
Faut-il y voir une espèce de répétition de crépuscule des dieux par des vieillards se mourant dans la nostalgie d'un pouvoir bientôt perdu pour un au-delà problématique et voulant tirer dans un dernier feu d'artifices des pétards apocalyptiques ? Convient-il d'y discerner l'amorce d'un changement d'équipes, les éperviers l'ayant emporté éventuellement sur les temporisateurs ou l'armée rouge ayant carrément pris le pas sur le parti communiste ?
Même si les Russes sont mal aujourd'hui avec le Céléste Empire, les gestes des gens du Kremlin sont, maintenant tout comme hier, toujours perçus à la façon des ombres chinoises par les observateurs, et il n'est pas aisé d'en déchiffrer la signification.

Toutefois dans cette suite d'actions qui narguent l'opinion publique, il apparaît bien que le banissement de Sakharov soit l'illustration du début des bouleversements qui vont faire trembler l'URSS dans l'attente de l'après-Brejnev.
Chef de file des dissidents, patriote ardent, père de la bombe H soviétique, Prix Nobel de la Paix, Sakharov était non seulement le symbole de la résistance à la dictature, mais encore le poteau indicateur — si nous pouvons dire — d'une alternative au communisme moscovite.

A ce titre, à la veille des Jeux olympiques, il constituait une menace terrible pour tous ceux qui ambitionnent de succéder à l'actuel tsar rouge. Dans l'atmosphère décripée de ces joutes sportives, il eût pu plus facilement faire entendre son message et, avec son intelligence supérieure, il eût, sans doute, réussi à apporter aux non-Soviétiques quelque lumière sur les jeux politiques de La Mecque rouge.
La menace du boycottage des Jeux olympiques par les Américains le rendait plus dangereux encore, car, qu'il y ait ou non abstention, cette menace, en elle seule, contraindra les Soviétiques à se montrer plus ouverts qu'ils ne l'entendaient envers les athlètes et les touristes qui viendront chez eux.

La neutralité du sport oblige !
Ainsi donc, indirectement, la décision de M. Carter aura hâté la disgrâce de Sakharov jugé trop périlleux.

Pour les dissidents, c'est incontestablement un coup dur. Mais c'est aussi un signe que la crise soviétique est plus grave qu'on ne pensait généralement.

Ce signe n'est malheureusement pas une raison d'optimisme, car en cas de crise, c'est souvent la fuite en avant irraisonnée qui prime tous les autres arguments.
Willy BRANDT

En bref • En bref • En bref

● **PARIS.** — M. Georges Marchais a justifié une nouvelle fois l'intervention militaire soviétique en Afghanistan.
● **TEHERAN.** — Selon Radio-Téhéran, il n'y a pas de survivants parmi les 128 personnes qui se trouvaient à bord du Boeing-727 de la compagnie Iran-Air qui s'est écrasé au sol près de Téhéran.
● **WASHINGTON.** — Des astronomes américains et britanniques croient avoir découvert les « résidus » de la « grande explosion » que la majorité des savants pensent être à l'origine de la création de l'univers.

● **BRUXELLES.** — La CEE s'est engagée à vendre 500.000 tonnes de blé tendre à l'URSS.
● **BELGRADE.** — L'état de santé général du président Tito reste bon et il se rétablit « progressivement ».
● **BELFAST.** — Anne Maguire, mère de trois enfants dont la mort avait été à l'origine du « Mouvement des femmes pour la paix », lauréate du Prix Nobel 1976, a été découverte morte à son domicile de Belfast.
● **QOM.** — Les principales organisations politiques kurdes ont décidé d'appeler au boycottage des élections présidentielles iraniennes.
● **SINCELEJO.** — L'effondrement tragique des arènes de Sincelejo, en Colombie, lors d'une corrida, a fait finalement 222 morts.
● **LE CAIRE.** — Le général Weizman, ministre israélien de la Défense, est arrivé hier au Caire pour s'entretenir avec son homologue égyptien, le général Kamal Hassan Ali, du nouveau retrait des troupes israéliennes.

Prévisions météorologiques

Temps changeant, en général très nuageux. Précipitations intermittentes, neige entre 600 et 1000 mètres.

Niveau du lac de Neuchâtel

Hier, à 6 h. 30 : 428,95.

Victoire de M. Carter

Suite de la 1^{re} page
M. Edmund Brown, gouverneur de Californie et autre partant dans la course à l'investiture démocrate, n'a obtenu que quelques voix. Il n'en a pas moins affirmé qu'il était toujours candidat.

Chez les républicains G. BUSH PROPULSÉ

Chez les républicains, le magnat du pétrole George Bush a fait la démonstration qu'il était l'adversaire principal de M. Reagan. Ancien directeur de la CIA de janvier 1976 à janvier 1977, il fut en 1971 et 1972 ambassadeur à

l'ONU avant d'être nommé par le président Ford en 1974, au temps où les Etats-Unis n'entretenaient pas de relations diplomatiques avec la Chine, chef du Bureau de liaison des Etats-Unis à Pékin.
Il a obtenu 33 pour cent des voix, contre 27 pour cent à M. Reagan. Cette victoire contre celui qui affirmait être le chef de file du « Grand Old Party » pourrait bien donner à M. Bush le même élan qui avait propulsé le candidat Carter à la présidence, en 1976, aux premiers jours de la précédente campagne présidentielle.
Les autres candidats républicains, MM. Howard Baker et John Connally et Philip Crane, notamment, sont loin derrière.

Aujourd'hui...

- Vous lirez en pages :
- 2 Enfants et médicaments : attention !
 - 5 Concours de ski aux Brenets.
 - 9 Saint-Imier : champ libre à la rénovation de la piscine.
 - 10 Economie et finances.
 - 11 Défense générale : fin de l'exercice.
 - 12 Avant les championnats du monde de cyclocross.
 - 15 Les sélectionnés olympiques suisses pour Lake Placid.
 - 16 Programmes radio, TV.